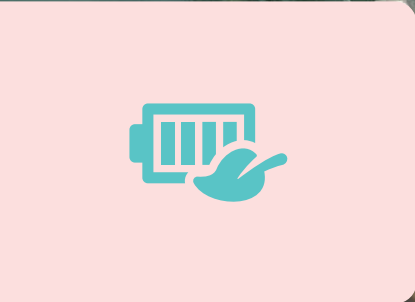




RAPPORT INTÉGRÉ 2023

NOS ÉNERGIES AU SERVICE DE TOUS LES DÉFIS



2023



1.

Se transformer pour acheminer les énergies de demain

8

- 1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème 10 DPEF
- 1.2 Les tendances du marché gazier 18 DPEF
- 1.3 Notre vision des infrastructures gazières en 2050 20
- 1.4 Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation 22 DPEF
- 1.5 Nos enjeux RSE 25 DPEF
- 1.6 Notre création de valeur multi-capitaux 26 DPEF

2.

Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone

28

- 2.1 Notre stratégie climat 30 DPEF
- 2.2 La réduction de nos émissions 31 DPEF
- 2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires 36 DPEF
- 2.4 L'accompagnement de nos clients dans la décarbonation de leur énergie 40 DPEF
- 2.5 Le captage et le transport de CO₂ pour accélérer la décarbonation des sites industriels 42

3.

Rassembler nos énergies pour préserver l'environnement et s'adapter aux défis de demain

44

- 3.1 Notre stratégie environnementale 46
- 3.2 La sobriété énergétique gazière en France et au sein de nos activités 48
- 3.3 La limitation de nos impacts sur la biodiversité 50 DPEF
- 3.4 L'adaptation aux défis du changement climatique 53

4.

Investir pour des énergies abordables et durables

54

- 4.1 Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable 56
- 4.2 Pour une énergie abordable et durable 58 DPEF
- 4.3 Pour une croissance durable 60 DPEF

5.

Mobiliser l'énergie de nos équipes au service de la sécurité et de la continuité de nos activités

64

- 5.1 La sécurité de nos équipes et de nos prestataires 66 DPEF
- 5.2 Nos équipes : développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail 68 DPEF
- 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information 72 DPEF
- 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients 75 DPEF
- 5.5 L'éthique et l'indépendance 76 DPEF

6.

Soutenir nos énergies grâce à une gouvernance responsable

78

- 6.1 Notre conseil d'administration et ses comités 80
- 6.2 Notre comité exécutif 82
- 6.3 Notre gouvernance RSE 83 DPEF
- 6.4 Notre dispositif des risques 85

7.

Annexes

88

- 7.1 Annexe méthodologique 88 DPEF
- 7.2 Table de concordance 90 DPEF
- 7.3 Description des risques et des opportunités 91 DPEF
- 7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant 95 DPEF

Sandrine
Meunier

Message de la Directrice générale

NOS ÉNERGIES AU SERVICE DE TOUS LES DÉFIS

Le 12 janvier 2024, le conseil d'administration de GRTgaz m'a fait l'honneur de me nommer au poste de Directrice générale du groupe GRTgaz. Je suis fière de succéder à Thierry Trouvé, qui a su guider l'entreprise pendant presque onze ans à travers de nombreux défis et accomplissements pour préparer l'avenir. Cet héritage et les événements de l'année écoulée illustrent à plus d'un titre l'importance du dialogue avec nos parties prenantes pour asseoir toujours plus le rôle clé des infrastructures et des molécules dans la conduite de notre pays vers la neutralité carbone.

Dialogue tout d'abord avec nos clients expéditeurs de gaz pour maîtriser les bouleversements engendrés par la guerre en Ukraine. En 2022, la France avait des inquiétudes légitimes sur le passage de l'hiver 2023... Ces craintes se sont dissipées, le système gaz a fait la démonstration de sa résilience et les marchés du gaz ont retrouvé une forme de sérénité qui nous a permis d'aborder l'hiver 2024 dans des conditions plus favorables. L'installation de 8 terminaux flottants d'importation de GNL en Europe, dont celui raccordé au Havre par GRTgaz, n'y est pas étrangère, de même que la mobilisation pour installer la sobriété dans la durée. Le dispositif Ecogaz, soutenu par plus d'une centaine d'opérateurs publics et privés, a contribué à faire baisser les consommations de près de 20 % entre 2021 et 2023.

Dialogue ensuite tout au long de l'année écoulée avec la Commission de régulation de

l'énergie (CRE) et nos actionnaires pour fixer un nouveau tarif d'utilisation du réseau de transport. Valable pour les quatre années à venir, cet exercice est toujours un temps fort pour trouver le bon équilibre entre les besoins, l'exigence attendue de performance et la soutenabilité pour nos clients. En conséquence, même si le tarif augmente en moyenne de 19 % à partir du 1^{er} avril 2024, en raison de la baisse importante des souscriptions prévisionnelles et de la fin de certains engagements de long terme, l'impact sur la facture pour un consommateur moyen sera limité, de l'ordre de 17 € HT en 2024.

En 2023 toujours, le dialogue s'est accéléré avec les industriels et les collectivités pour faire émerger des projets d'infrastructures de transport d'hydrogène ou de CO₂. La plupart de ces projets ont été retenus par la Commission européenne en vue d'obtenir la labélisation Projet d'intérêt commun (PIC) en 2024, qui reconnaît leur rôle dans l'atteinte des objectifs climatiques de l'Union européenne. L'accélération a été encore plus sensible au





niveau de la logistique du CO₂. Nous sommes présents dans les bassins industriels de Dunkerque, Saint-Nazaire, Fos-sur-Mer ou la vallée de la Seine. À l'international, nous commençons à travailler avec nos partenaires belge et norvégien sur la manière de connecter des industriels en France, dont les procédés, comme la production d'acier ou de ciment, génèrent des émissions fatales de CO₂, avec des sites de stockage en mer du Nord.

Dans le même temps, nous avançons dans le dialogue avec les pouvoirs publics pour définir les standards techniques et les guides pratiques d'exploitation adaptés au développement de ces nouvelles filières. En s'appuyant sur son centre de recherche, GRTgaz dispose de moyens uniques en Europe pour maîtriser la logistique de ces nouveaux vecteurs énergétiques.

Dialogue naturellement avec la représentation nationale et européenne au sujet des textes qui vont avoir un impact sur la transition énergétique et la régulation du marché de l'hydrogène et du méthane. En France, le gouvernement a pris plusieurs dispositions très concrètes pour relancer la filière méthanisation. Autant de mesures qui sont cohérentes avec une trajectoire enfin ambitieuse pour la filière



« LE DIALOGUE S'EST ACCÉLÉRÉ AVEC LES INDUSTRIELS ET LES COLLECTIVITÉS POUR FAIRE ÉMERGER DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT D'HYDROGÈNE OU DE CO₂. »



dans le projet de stratégie française énergie climat (SFEC), soit 44 TWh en 2030. L'adaptation de la stratégie française pour l'hydrogène révélée fin 2023 donne également un signal positif à notre industrie avec la reconnaissance du rôle des infrastructures et des importations. Au niveau européen, 2023 a été consacrée à la préparation du quatrième Paquet gaz, qui prévoit une régulation du marché de l'hydrogène largement inspirée de ce qui existe en gaz naturel.

Dialogue nourri également avec l'opérateur de transport d'électricité, RTE. Il est temps que les gestionnaires de réseaux travaillent ensemble pour développer une vision et une planification partagées. RTE et GRTgaz ont mené pour la première fois une étude conjointe pour évaluer les enjeux liés au développement de l'hydrogène. Il ressort que le principal intérêt des infrastructures de transport d'hydrogène est de connecter les bassins hydrogène avec des stockages, pour offrir la flexibilité optimale au système électrique, avec des bénéfices qui excèdent largement le coût de ces infrastructures.

La qualité du dialogue est un enjeu y compris interne pour les équipes de GRTgaz entre elles et qui porte ses fruits dans deux domaines essentiels, l'accidentologie et les émissions de méthane. Avec quatre accidents de travail avec arrêt seulement, GRTgaz obtient un de ses meilleurs résultats sur

ces quinze dernières années. Autre objectif emblématique, la maîtrise de nos émissions de méthane. Depuis 2016, nos émissions reculent régulièrement : 2023 nous aura permis de les diviser par quatre par rapport à 2016, en ligne avec notre objectif de division par cinq d'ici à fin 2024.

Dialogue renouvelé enfin avec la société civile à travers l'installation d'un nouveau conseil des parties prenantes (CPP). GRTgaz agit en cohérence avec sa raison d'être et promeut un pilotage intégré de sa performance financière et extra-financière. Aussi, le moment était venu de modifier en profondeur notre CPP afin de mieux refléter les attentes sociétales auxquelles nous sommes exposés. Ce nouveau conseil sera également davantage associé à la gouvernance de l'entreprise pour enrichir le dialogue avec le conseil d'administration et le comité exécutif.

À nous de poursuivre et d'amplifier encore ce dialogue avec le monde agricole, les acteurs du secteur des déchets, le monde académique... toutes celles et ceux avec qui nous réussirons à faire émerger des solutions nouvelles, fiables et accessibles technologiquement et économiquement pour transformer notre système énergétique.

Réseau de transport de GRTgaz



Territoire :

- Territoire Rhône-Méditerranée
- Territoire Val-de-Seine
- Territoire Nord-Est
- Territoire Centre-Atlantique

Réseau de transport (France et Allemagne)

- 26 stations de compression (France)
- 4 sièges
- 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- 4 interconnexions avec les terminaux méthanières
- FSRU (Floating Storage and Regasification Unit) depuis septembre 2023
- Sens du flux du gaz naturel
- Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthanières
- Groupe GRTgaz

Profil de GRTgaz

Un transporteur gazier français, acteur de la performance et de la sécurité énergétique du pays, et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir.

Notre raison d'être :
« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

Nos activités au service de nos missions de service public et de notre raison d'être :

- Acheminer le gaz, contribuer à la sécurité, au bon fonctionnement et à la performance du système énergétique français,
- Contribuer à l'ambition de la neutralité carbone pour GRTgaz et la chaîne gazière française, en adaptant notre réseau et en accueillant les gaz renouvelables et l'hydrogène,
- Accompagner le développement des filières des gaz renouvelables et la décarbonation de nos clients et territoires.



Pour voir le film de présentation de GRTgaz

NOS CHIFFRES CLÉS 2023

Indicateurs financiers

- Chiffre d'affaires : 2 112 M€
- EBITDA : 1 055 M€
- Résultat net : 317 M€
- CAPEX dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone : 17,8 %

Indicateurs sociaux

- 3 309 salariés
- Taux de féminisation CDI : 24,56 %
- Taux de fréquence salariés : 0,8

Indicateurs industriels

- 32 641 km de canalisations et 26 stations de compression.
- 625,8 TWh de gaz transporté en 2023
- Capacités raccordées de 11,790 TWh/an d'injection de gaz renouvelables dans les réseaux français
- 15 projets de décarbonation avec nos clients depuis 2021
- 6 projets H₂ dans les territoires
- 97,3 % de satisfaction clients

Indicateurs environnementaux

- 22,4 % de baisse de notre bilan carbone – scopes pilotables par rapport à 2019
- 74,6 % de baisse de nos émissions de méthane par rapport à 2016
- 82 % de nos sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse





1.

Se transformer pour acheminer les énergies de demain



Les drivers
de GRTgaz

LA RÉSILIENCE

Évoluer sans cesse et s'adapter aux crises. La résilience est un trait de caractère fort de notre organisation. Analyse prédictive, études d'impact... : dans un contexte énergétique en perpétuel mouvement et un futur incertain, notre capacité à rebondir et piloter les risques est plus que jamais nécessaire au quotidien.

1.1

Notre modèle d'affaires et notre écosystème DPEF

NOS RESSOURCES

CAPITAL HUMAIN

3 309

salariés

226

apprentis

CAPITAL FINANCIER

• Actionnaires de référence
(ENGIE, Caisse des Dépôts)

8 503 M€

de capital

3 627 M€

de dette

CAPITAL INDUSTRIEL

32 641 km

de canalisations

20

Nombre de postes rebours

26

stations de
compression

CAPITAL INTELLECTUEL

107

chercheurs

40

start-up
accompagnées
dont 4 NOVA

32,7 M€

investis en R&D

• Research &
Innovation Center
for Energy

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Environ

6 000 km

de canalisations
dans des espaces
naturels protégés

2 061 GWh

de consommation
d'énergie primaire

- Stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris (Net zéro initiative)
- Engagé Act4nature France

CAPITAL SOCIÉTAL

540 M€

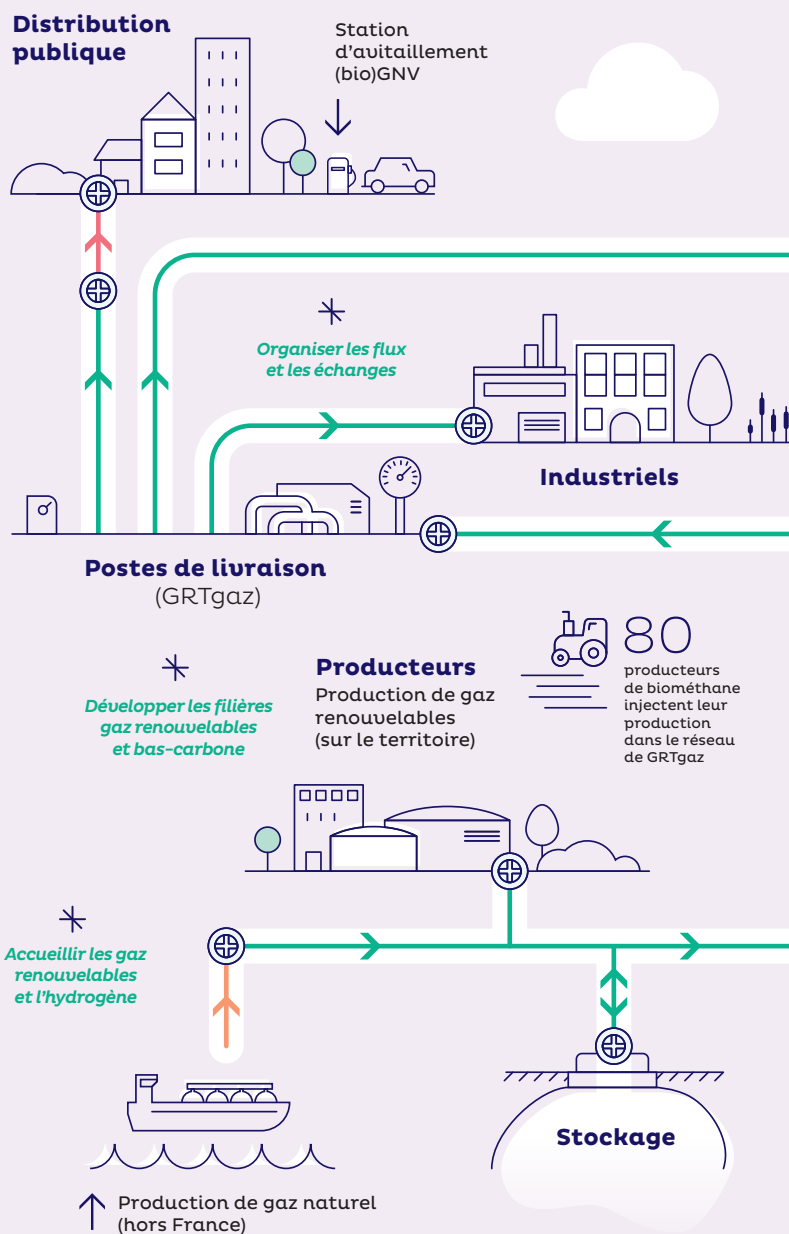
d'achats France
pour 2023,
sur un total
hors énergie
de 584 M€

201

partenariats,
adhésions et
mécénats,
qui représentent
un montant
de 2,2 M€

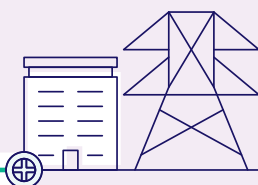
NOTRE RAISON D'ÊTRE

« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »



Au quotidien, GRTgaz assure sa mission de service public visant à acheminer le gaz, naturel ou renouvelable, et à veiller au bon fonctionnement du marché du gaz. Pour préparer l'avenir et accompagner la transition écologique, GRTgaz repense son modèle afin d'accélérer le développement des gaz renouvelables et d'adapter ses infrastructures dans un modèle énergétique de plus en plus décentralisé.

Centrales électriques



Accompagner nos clients et territoires dans la décarbonation

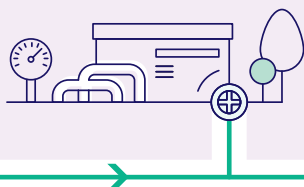


Transporter les gaz naturel, renouvelables, bas-carbone, l'hydrogène et le CO₂



Adapter nos réseaux

Station de compression (GRTgaz)



Assurer la sécurité et la continuité de l'approvisionnement en gaz

- Le réseau GRTgaz
- Le réseau de distribution
- Le réseau de transport (hors GRTgaz)

Principales missions de GRTgaz

VALEUR CRÉÉE (2023)

CAPITAL HUMAIN

0,8 TF
des salariés

71,5 %
Taux d'engagement
des salariés

94
Index égalité
femmes-hommes

CAPITAL FINANCIER

2 112 M€
de chiffre
d'affaires

1 055 M€
EBITDA

317 M€
de résultat
net

409 M€
de dividendes

416 M€
d'investis-
sements
totaux

CAPITAL INDUSTRIEL

11,790 TWh/an
de capacité de
production de gaz
renouvelables

97,3 %
Taux de satisfaction
clients

625,8 TWh
de gaz
transporté

CAPITAL INTELLECTUEL

83
familles de brevets avec au
moins un titre en vigueur, dont
5 nouveaux dépôts FR en 2023

430
titres et demandes
actifs

77 %
de salariés
formés

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

59 %
des sites
convertis
au zéro phyto

22 %
des sites
convertis à
des produits
de biocontrôle

97,9 %
des déchets
valorisés

22,4 %
de baisse de notre
bilan carbone

CAPITAL SOCIÉTAL

161 M€
d'impôts
et taxes

116
Ecogaz : 116 partenaires
mobilisés sur
la sobriété énergétique

91 %
de décideurs
reconnaisent
GRTgaz utile¹

1. Sur la base des résultats du baromètre réalisé en 2021. Le prochain baromètre sera lancé en 2024.



10 familles de parties prenantes

SALARIÉS³

- 3 309 salariés
- Organisations syndicales et instances représentatives

Modalités de dialogue

Enquêtes régulières (baromètre social, enquête diversité...), entretiens annuels, dialogue social avec les organisations syndicales/ instances représentatives du personnel...

Direction en charge du dialogue

Direction des ressources humaines

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Bien-être et qualité de vie au travail
- Sens et valeurs
- Diversité et inclusion
- Reconnaissance et rémunération
- Développement de carrière

Nos réponses en 2023

5.2 Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail

Taux d'engagement : 71,5 %
(benchmark France 79,4 %)

ACTIONNAIRES

- ENGIE – 60,82 % du capital détenu
- Société des infrastructures gazières – 38,61 % du capital détenu
- Fonds Alto (actionnariat salarié) : 0,57 %

Modalités de dialogue

Séances du conseil et de ses comités, séminaire stratégique et dialogue actionnarial

Direction en charge du dialogue

Direction générale appuyée par la direction finance, RSE achats

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Performance financière et extra-financière stable et durable
- Modèle d'affaires résilient au changement climatique et saisie des opportunités de la transition énergétique

Nos réponses en 2023

- Chapitre 2 : Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone
- Chapitre 4 : Investir pour des énergies abordables et durables
- Chapitre 5 : Mobiliser l'énergie de nos équipes au service de la sécurité et de la continuité de nos activités

Résultat net : 317 M€



CLIENTS

- Expéditeurs
- Producteurs de biométhane
- Consommateurs industriels
- Gestionnaires de réseaux de distribution

Modalités de dialogue

Force commerciale, enquêtes clients, dispositif de concertation gaz, événements professionnels, système d'information commerciale...

Direction en charge du dialogue

Direction commerciale

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité et continuité d'approvisionnement
- Offres compétitives
- Accompagnement de la décarbonation et nouveaux gaz

Nos réponses en 2023

- 2.1 Notre stratégie climat
- 2.4 L'accompagnement de nos clients dans la décarbonation de leur énergie
- 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients

97,3 % de nos clients satisfaits



3. Cette famille de parties prenantes interne fait l'objet de la politique sociale de l'entreprise animée par la directrice des ressources humaines.

AUTORITÉS PUBLIQUES NATIONALES ET EUROPÉENNES



- Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Commission européenne
- Ministères et agences de l'État
- Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

Modalités de dialogue

Participation aux réflexions et consultations nationales et européennes, affaires publiques, négociation et concertation CRE, réunions bilatérales, baromètre...

Direction en charge du dialogue

Secrétariat général – affaires publiques

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité et performance du système énergétique
- Accès abordable à l'énergie
- Décarbonation du réseau et du gaz par les énergies décarbonées
- Accompagnement de la transition énergétique et des projets gaz renouvelables / H₂
- Éthique et indépendance

Nos réponses en 2023

- 2.1 Notre stratégie climat
- 4.2 Pour une énergie abordable et durable
- 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
- 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients
- 5.5 L'éthique et l'indépendance

11,790 TWh de capacité de production de biométhane raccordés aux réseaux en 2023

ÉLUS ET ACTEURS PUBLICS DES TERRITOIRES



- Parlement
- Conseils régionaux, grandes métropoles
- Établissements publics
- Syndicats d'énergie
- Pôles de compétitivité régionaux, agences régionales

Modalités de dialogue

Délégations territoriales, participation aux réunions et dispositifs de concertation, groupes de travail, conseils d'administration, visites de nos projets et installations, conventions de partenariat, baromètre...

Direction en charge du dialogue

Secrétariat général et direction développement

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité et performance du système énergétique
- Accompagnement de la transition énergétique et des projets gaz renouvelables / H₂
- Développement socio-économique local
- Données en *open data* sur l'énergie et la mobilité

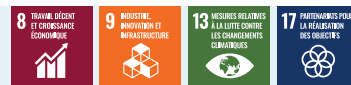
Nos réponses en 2023

- 2.1 Notre stratégie climat
- 2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires
- 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
- 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients

91 % des décideurs considèrent que GRTgaz est utile à la transition énergétique⁴

LES FOURNISSEURS

- Fournisseurs d'ingénierie et maintenance – 48 %
- Fournisseurs d'énergie – 23 %
- Fournisseurs IT – 17 %
- Autres fournisseurs – 12 %



Modalités de dialogue

Baromètre, rencontres, séminaire...

Direction en charge du dialogue

Direction finance, RSE et achats

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Approche partenariale
- Respect des délais de paiement
- Visibilité sur les perspectives et tendances d'avenir
- Développement de démarches achats responsables

Nos réponses en 2023

- 2.2 La réduction de nos émissions
- 5.5 L'éthique et l'indépendance

98,14 % des fournisseurs payés dans les délais

LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES ASSOCIATIONS ET ONG

- ONG/associations environnementales, locales, de riverains, sociales
- Établissements d'enseignement supérieur engagés dans la transition énergétique



Modalités de dialogue

Partenariats, visites des installations, interventions en établissements supérieurs, participation aux travaux des associations professionnelles, conseil des parties prenantes...

Direction en charge du dialogue

Direction finance, RSE et achats

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Transition énergétique et gaz renouvelables
- Expertise énergétique
- Accès abordable à l'énergie
- Maîtrise et réduction des impacts négatifs
- Développement socio-économique local et emploi

Nos réponses en 2023

- 2.1 Notre stratégie climat
- 2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires
- 3.3 La limitation de nos impacts sur la biodiversité
- 4.2 Pour une énergie abordable et durable

201 partenariats, adhésions et mécénats pour un budget annuel de 2,2 M€ (hors RICE)





LES MÉDIAS

- Presse professionnelle, économique, généraliste, régionale
- Réseaux sociaux



Modalités de dialogue

Échanges réguliers avec la presse, rencontres, communiqués, conférences, déplacements terrain, présence sur les principales plateformes (X, LinkedIn, etc.)

Direction en charge du dialogue

Direction communication

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Informer et communiquer sur GRTgaz et sur le secteur
- Répondre aux demandes d'informations de façon claire, rapide, fiable et transparente
- Visibilité sur les perspectives et tendances d'avenir

Nos réponses en 2023

Chapitre 2 : Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone
Chapitre 4 : Investir pour des énergies abordables et durables
5.2 Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail

- **27 communiqués de presse nationaux**
- **41 communiqués de presse régionaux**
- **1 578 retombées presse**
- **41 379 abonnés LinkedIn**
- **10 900 abonnés X**

FILIÈRES TECHNIQUES GAZ

- Associations professionnelles
- Organismes de normalisation
- Organisme de qualité gaz
- Laboratoires de recherche, monde académique



Modalités de dialogue

Participation à des groupes de travail thématiques, partenariats R&D, incubateur NOVA, programmes de recherche et financements...

Direction en charge du dialogue

Direction des actifs industriels et RICE (*Research & Innovation Center for Energy*)

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Participation active aux groupes de travail
- Expertise énergétique
- Cotisation et aide au financement

Nos réponses en 2023

4.3 Pour une croissance durable
5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information



FILIÈRES GAZ RENEUVELABLES ET H₂

- Associations professionnelles et/ou spécialisées en énergies renouvelables
- Monde académique, INRAE
- Éco organismes
- APCA, pôle de compétitivité, etc.
- Groupes inter-opérateurs (injection de biométhane, H₂)



Modalités de dialogue

Rencontres, participation à des groupes de travail inter-opérateurs, participation aux travaux des associations professionnelles, partenariats R&D, incubateur NOVA, programmes de recherche et financements, visites des installations...

Direction en charge du dialogue

Programme gaz renouvelable

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Développement des capacités d'injection
- Expertise énergétique
- Accompagnement de la transition énergétique et des projets gaz renouvelables / H₂

Nos réponses en 2023

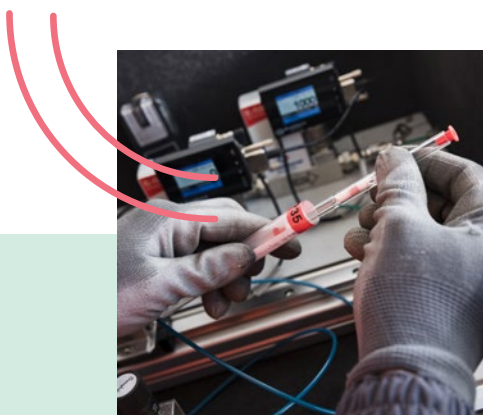
2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires
 2.5 Le captage et le transport de CO₂ pour accélérer la décarbonation des sites industriels
 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients

Cinq nouveaux projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires depuis 2021

1.2

Les tendances du marché gazier DPEF

GRTgaz a identifié quatre macro-tendances qui exercent une influence à moyen et long termes sur ses activités. Parce qu'elles sont interdépendantes, GRTgaz répond à ces quatre défis de façon globale au travers de sa stratégie de transformation, de sa politique RSE, de son dialogue avec les parties prenantes et de l'adaptation de ses actifs et de son modèle d'affaires. Ainsi, chacune de ces tendances est aussi source d'opportunités et GRTgaz s'adapte pour apporter des solutions durables aux défis de la société qui en découlent.



Pour lire la tribune co-signée de Thierry Trouvé, ancien DG de GRTgaz et François-Xavier Létang, fondateur de Létang Agriculture & Energie sur l'avenir énergétique français



Pour aller plus loin et lire le rapport de la CRE sur l'avenir des infrastructures gazières

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET BAISSÉ DES CONSOMMATIONS

- 25 % pour la consommation de méthane en France en 2030 (vs 2012)⁵

OPPORTUNITÉS

- Accélération des énergies renouvelables
- Accompagnement des acteurs à la sobriété
- Place du gaz dans le mix énergétique français (projection par une étude de la CRE¹¹ d'un volume de consommation de gaz compris entre 165 et 320 TWh en 2050)

RISQUES

- Intensification des réglementations pour une baisse des consommations de gaz y compris renouvelables dans le secteur résidentiel ou la mobilité
- Désindustrialisation accrue en cas d'insuffisance de l'offre gaz renouvelables et hydrogène
- Prix durablement élevés
- Soutenabilité du tarif en cas de trop faibles volumes

LES RÉPONSES DE GRTgaz FACE À CE DÉFI

- 11,7 TWh de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en 2023, avec pour objectif 44 TWh de biométhane par réseau par an en 2030 selon la SFEC¹²
- Ecogaz, avec 24 alertes évitées durant l'hiver 2022-2023

Pour plus d'informations, voir :

- Chapitre 2.3
- Chapitre 3.2
- Chapitre 4

PERFORMANCE ET RÉSILIENCE DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

44 TWh de biométhane dans les réseaux à horizon 2030⁶

OPPORTUNITÉS

- Renforcement de notre rôle de tour de contrôle du système gazier
- Puissance et capacité de stockage du réseau gazier
- Solidarité énergétique entre les territoires grâce au réseau gazier
- Adaptabilité des infrastructures pour l'accueil des gaz renouvelables
- Accélération de l'industrialisation du biométhane autochtone et souveraineté énergétique
- Complémentarité énergétique et rôle assurantiel du gaz en appui du système électrique français
- Résilience du réseau gaz face au réchauffement climatique

RISQUES

- Place des gaz renouvelables et bas-carbone insuffisante dans les politiques publiques
- Rythme de développement insuffisant des gaz renouvelables par rapport à l'urgence climatique
- Controverse sur la disponibilité et concurrence sur l'orientation de la biomasse et des déchets disqualifiant les solutions gaz renouvelables

LES RÉPONSES DE GRTgaz FACE À CE DÉFI

- 80 sites de postes d'injection biométhane, dont 17 postes d'injection mis en service en 2023
- 20 sites de rebours dont 8 mis en service en 2023

Pour plus d'informations, voir :

- Chapitre 2.3

DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE : NOUVELLES FILIÈRES H₂ & CO₂

Entre 4 et 8,5 MtCO₂/an captés par les technologies CCUS⁷ en 2030⁸
500 km de canalisations H₂ déployés en 2030⁹

OPPORTUNITÉS

- Accompagnement des filières et des territoires dans la décarbonation et les nouveaux modèles économiques, à l'aide des gaz renouvelables, et déploiement d'une offre de transport CO₂ pour CCUS
- Développement à moyen terme d'une infrastructure hydrogène européenne (développement de 500 km de canalisations H₂ hors dorsales européennes)
- Besoins en infrastructures CO₂ affirmés dans la stratégie CCUS du gouvernement afin de capter, stocker ou utiliser le CO₂

RISQUES

- Sous-estimation de la pertinence des solutions gaz renouvelables pour décarboner, en complémentarité de l'électricité
- Rythme insuffisant de développement de l'hydrogène au regard des besoins et de la demande
- Vision trop « franco-centrée » au détriment de la place de la France sur les dorsales européennes

- Prix trop élevé de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone
- Retard dans la mise en place des modalités de régulation du transport H₂ et CO₂

LES RÉPONSES DE GRTgaz FACE À CE DÉFI

- Participation au consortium H₂MED¹³
- Lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour la création de bassins d'hydrogène
- Obtention de la commission du label Projets d'intérêt commun (PCI) pour les projets H₂ et CO₂ impliquant GRTgaz
- Étude conjointe GRTgaz et RTE¹⁴ sur l'intégration des systèmes électriques et H₂
- Participation à la consultation nationale et européenne sur le futur marché CO₂

Pour plus d'informations, voir :

- Chapitre 2

ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES GAZ RENOUVELABLES

Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050¹⁰

OPPORTUNITÉS

- Externalités positives des gaz renouvelables au-delà de l'énergie : agroécologie et soutien au monde agricole, gestion des déchets et économie circulaire, emploi et retombées socio-économiques dans les territoires...

RISQUES

- Judiciarisation de la contestation des projets GRTgaz (recours, exigences environnementales...)
- Ralentissement des projets et fragilisation du système énergétique empêchant les gaz de jouer leur rôle assurantiel
- Défaut de maîtrise du coût des projets

LES RÉPONSES DE GRTgaz FACE À CE DÉFI

- Nouvelle politique environnementale de GRTgaz
- Nouvelle politique sociétale de GRTgaz
- Veille réglementaire et législative (ZAN...) et démarches de mesure d'impact (biodiversité et carbone)

Pour plus d'informations, voir :

- Chapitre 1
- Chapitre 3

5. Nouvelle cible EU à - 30 %.

6. Source : nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie.

7. Capture, stockage et utilisation du carbone.

8. Source : stratégie Française CCUS.

9. Source : stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France.

10. Source : Plan national de biodiversité.

11. Cette étude peut être consultée ici : La CRE publie son rapport sur l'avenir des infrastructures gazières – CRE – <https://www.cre.fr/>

12. Stratégie française pour l'énergie et le climat.

13. Ce projet sera un vaste corridor de transport d'hydrogène, en mesure de transporter 10 % des 20 millions de tonnes d'hydrogène prévues dans les objectifs RePowerEU en Europe d'ici à 2030.

14. Cette étude peut être consultée ici : <https://www.grtgaz.com/>

1.3

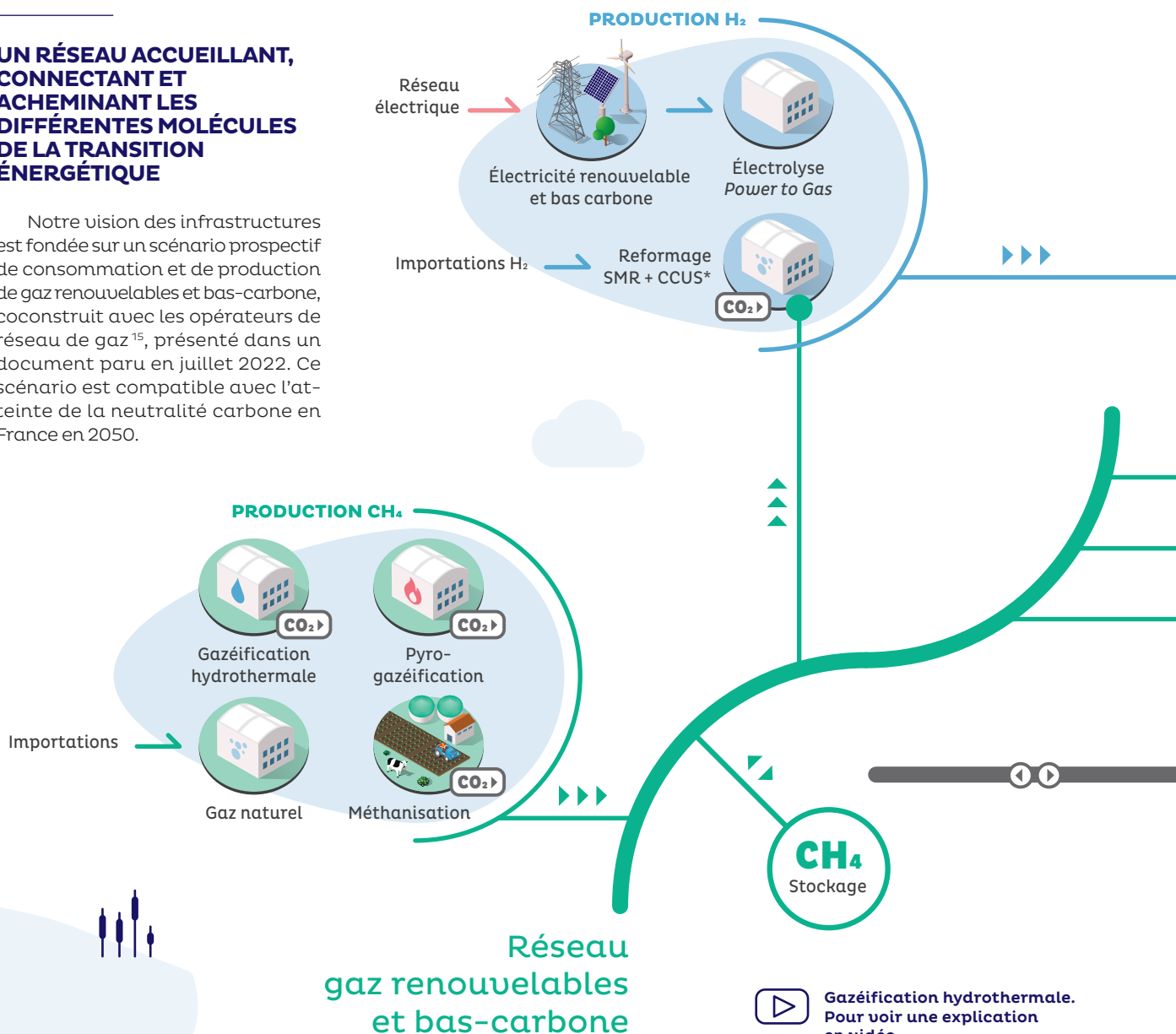
Notre vision des infrastructures gazières en 2050

▶ Pour voir notre animation « Bienvenue en 2050 »

▶ Electrolyse Power to Gas. Pour voir une explication en vidéo

UN RÉSEAU ACCUEILLANT, CONNECTANT ET ACHÉMINANT LES DIFFÉRENTES MOLÉCULES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Notre vision des infrastructures est fondée sur un scénario prospectif de consommation et de production de gaz renouvelables et bas-carbone, coconstruit avec les opérateurs de réseau de gaz¹⁵, présenté dans un document paru en juillet 2022. Ce scénario est compatible avec l'atteinte de la neutralité carbone en France en 2050.



▶ **Gazéification hydrothermale.** Pour voir une explication en vidéo

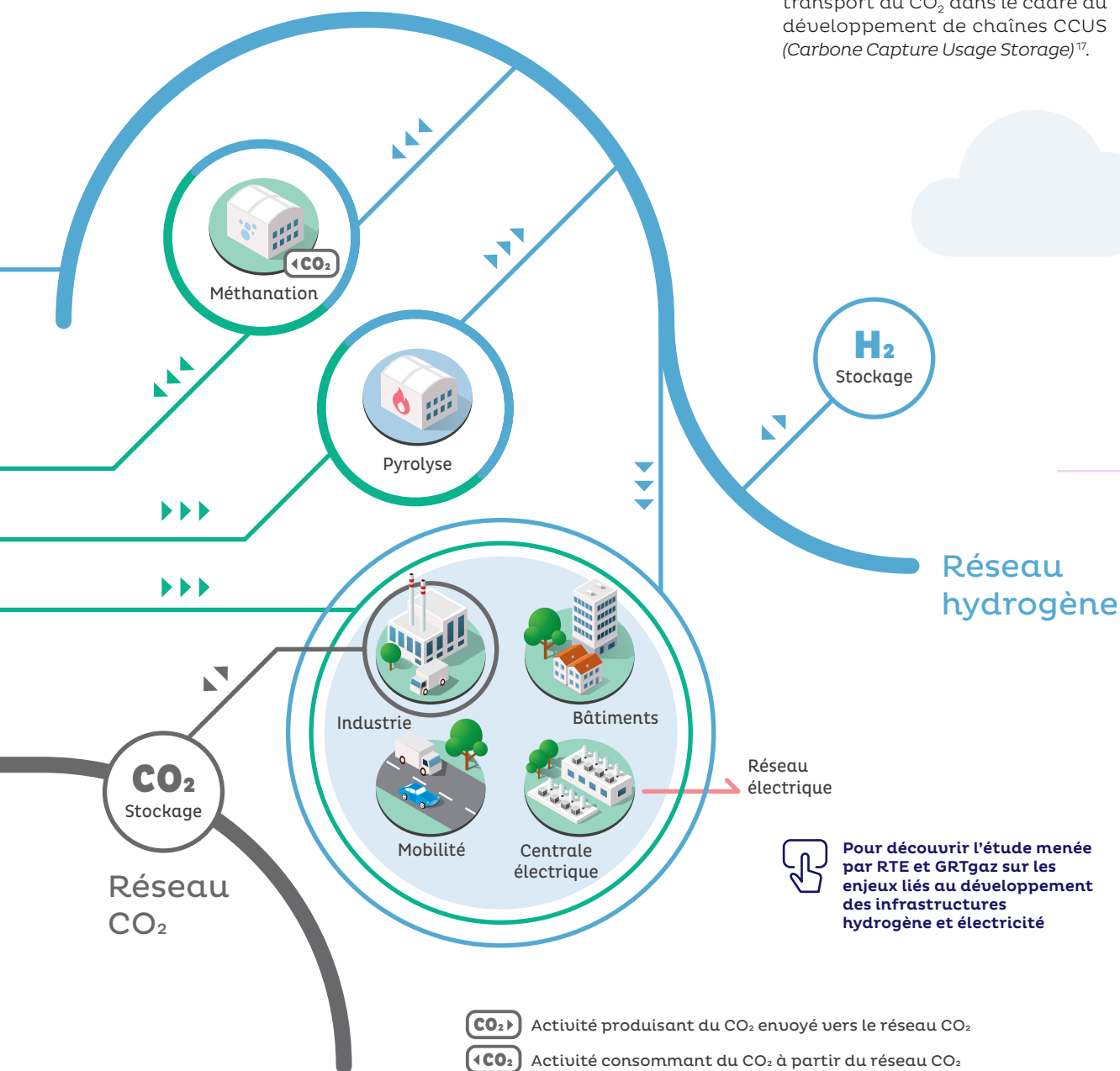
▶ **Pyrogazéification.** Pour voir une explication en vidéo

15. GRD, Teréga et SPEGNN, GRTgaz.
16. Pour la France, cela correspond à réduire de moins de 50 % d'émissions ses gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.
17. Voir 2.1 Notre stratégie climat.

En 2050, l'intégralité des consommations de gaz sera d'origine renouvelable ou bas-carbone, dans le respect des gisements disponibles de biomasse tels que confirmés par plusieurs études (Solagro, France stratégie, Ademe). Ce scénario est

également compatible avec l'objectif européen *Fit For 55*¹⁶. Cette vision 100 % gaz renouvelables à horizon 2050 s'associe à une évolution du réseau de transport de gaz, qui devient un réseau transportant uniquement des gaz renouvelables

ou bas-carbone, capable de relier de multiples points de consommation et de production et les stockages. C'est également un réseau qui développe sa complémentarité avec les autres réseaux. C'est enfin un réseau qui est, en partie, reconverti en réseau de transport d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone et qui contribue au transport du CO₂ dans le cadre du développement de chaînes CCUS (*Carbone Capture Usage Storage*)¹⁷.



CO₂ Activité produisant du CO₂ envoyé vers le réseau CO₂

CO₂ Activité consommant du CO₂ à partir du réseau CO₂

* CCUS : captage utilisation et stockage du CO₂



1.4

Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation DPEF

Face aux tendances affectant l'industrie gazière, la réponse de GRTgaz passe par l'accélération de sa transformation et de son développement au service de la décarbonation du système gazier, par le

développement des gaz renouvelables et bas-carbone. Cette stratégie est portée par le projet d'entreprise de GRTgaz, CAP24 (2021-2024), aligné avec la politique RSE de l'entreprise.

ACCÉLÉRONS NOS TRANSITIONS

Un projet humain

NOTRE MOBILISATION AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

- Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres
- Entretien et développer nos compétences techniques et comportementales
- Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche Multiplex

Deux ambitions (sept objectifs stratégiques)**1 DÉPLOYER LES RELAIS
DU GAZ NATUREL****Fidéliser nos clients et développer
les nouveaux usages du gaz**

Limiter la baisse des souscriptions à 10 GWh/j/an maximum pour nos clients directs

**Construire avec nos clients, prospects, territoires
et partenaires un avenir neutre en carbone avec
les solutions gaz**

Relever le défi des preuves

**Accélérer le développement des filières
gaz renouvelables**

Cibler 12 TWh de gaz renouvelables dans les réseaux en 2024

**Élargir le champ des activités de GRTgaz
et trouver des relais de croissance****2 RÉINVENTER NOS MÉTIERS
ET NOS PRATIQUES****Accueillir plus de gaz renouvelables, à moindre coût,
et préparer l'arrivée de l'hydrogène**

20 % de baisse du coût des installations d'injection et de rebours en 2024 par rapport à 2020

Réduire significativement notre empreinte carbone

Diviser par cinq nos émissions de méthane en 2024 par rapport à 2016 et réduire de 20 % nos émissions globales de CO₂ en 2024 par rapport à 2019

**Réduire nos coûts pour réaliser nos objectifs
et tenir la trajectoire tarifaire****FAITS MARQUANTS 2023**

Pour retrouver les faits marquants de l'année 2023 en vidéo

**RÉORIENTATION
de nos efforts vers de
nouvelles activités**

Dans le cadre du développement des activités de diversification de GRTgaz, nous avons commencé à réorienter nos investissements dans le transport de l'hydrogène, le biométhane et le CO₂. Depuis 2020, nous avons redéployé 70 % des économies réalisées dans le cadre d'actions de performance sur les nouvelles activités en faveur des gaz décarbonés et sur la baisse de l'impact carbone de nos activités, tout en conservant la trajectoire tarifaire.

**PERFORMANCE
face à la baisse
programmée
de nos ventes**

Le projet de performance de GRTgaz, R24, a été déployé en 2023 avec le passage de 17 à 8 directions, pour une simplification de l'organisation et une meilleure performance des équipes.

**ACCÉLÉRATION
du projet humain**

Le chemin de notre transformation est aujourd'hui clairement établi. Chaque direction a travaillé sur une feuille de route pour accélérer le projet humain. L'évolution des compétences, la co-construction et la transversalité des équipes sont les axes stratégiques de cette transformation.

NOTRE STRATÉGIE RSE EN 3 AXES ET 10 ENGAGEMENTS

La politique RSE (2021-2024) et le projet de transformation CAP24 ont été élaborés en même temps. L'imbrication d'un grand nombre d'objectifs de CAP24 et de la politique RSE témoigne d'une logique de pilotage intégré.

A AGIR POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE ABORDABLE

Engagement n° 1 : Réduire notre empreinte carbone

Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

Engagement n° 4 : Croître durablement



B RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC NOS SALARIÉS ET NOS PARTIES PRENANTES

Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

Engagement n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables



C ASSURER AVEC RESPONSABILITÉ NOS ACTIVITÉS

Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance

Engagement n° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités



1.5

Nos enjeux RSE DPEF

En 2020, GRTgaz a révisé son analyse de matérialité et des risques extra-financiers afin d'identifier et de prioriser, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux. 13 principaux risques extra-financiers

et 4 opportunités ont été identifiés et sont traités dans la déclaration de performance extra-financière 2023, intégrée dans ce rapport. Ces derniers ont nourri la politique RSE 2021-2024 ainsi que le projet d'entreprise CAP24.

13 risques extra-financiers

- Enjeux environnementaux
- Enjeux transition juste
- Enjeux parties prenantes
- Enjeux gouvernance et socle
- Enjeux sociaux
- Enjeux sociétaux
- ▶ Opportunités
- Importance croissante dans les 10 prochaines années



Importance pour la performance de GRTgaz

1.6

Notre création de valeur multi-capitaux DPEF

CAPITAL HUMAIN

KPI	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Taux de salariés formés	85,2 %	77 %	80 %	
Taux d'engagement des salariés	76,6 % (benchmark France : 79,7)	71,5 % (benchmark France : 79,4)	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark
Indice QVCT	73,9 % (benchmark France : 74,3)	74,1 % (benchmark France : 75,9)	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark
Index égalité femmes-hommes	94	94	≥ 94	≥ 94
Taux de fréquence des salariés	1,4	0,8	≤ 1,7	
Taux de fréquence des prestataires	3,3	2,7	≤ 7	
% des équipes formées aux risques éthiques et à la conformité	50 %	75 %	100 %	100 %
% de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an	94,3 %	100 %	100 %	100 %

ENGAGEMENTS

N° 5

Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

N° 8

Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

N° 9

Exercer nos activités avec éthique et compliance

CAPITAL FINANCIER

KPI	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Chiffre d'affaires	2 079 M€	2 112 M€		
EBITDA	1 198 M€	1 055 M€		
Résultat opérationnel courant	658 M€	507 M€		
Résultat net	419 M€	317 M€		
Investissements	401 M€	416 M€		
Dette nette	3 643 M€	3 627 M€		
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours	- 12 %	- 16,8 %	- 20 %	- 30 % en 2028
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	0,44 ¹⁸	0,45	0,48	NS
Part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	16,7 %	17,8 %	20 %	≥ 30 %

N° 3

Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

N° 4

Croître durablement

18. Donnée corrigée par rapport au rapport 2022.

Dans le cadre de cette politique RSE 2021-2024, GRTgaz rend compte de sa performance financière et extra-financière en 2023 au travers des principaux capitaux utilisés par l'entreprise pour contribuer à sa raison d'être.

CAPITAL NATUREL

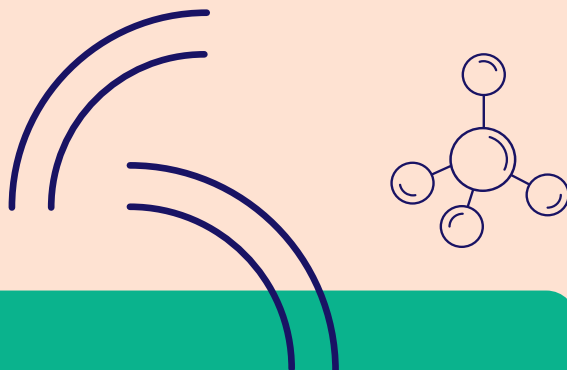
KPI	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Baisse de notre bilan carbone – scopes 1, 2 et 3 pilotables (par rapport au bilan carbone 2019)	- 19 %	- 22,4 %	- 20 %	- 40 %	N° 1 Réduire notre empreinte carbone
Baisse de nos émissions de méthane	9,5 Mm ³	7,9 Mm ³	Division par 5 entre 2016 (30,2 Mm ³) et 2024 (6 Mm ³)	Tendre vers le « réseau étanche »	N° 10 Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités
% de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse	69,5 %	82 %	55 %	100 %	

CAPITAL INDUSTRIEL

KPI	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	9,034 TWh/an	11,790 TWh/an	12 TWh/an	60 TWh/an	N° 2 Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	10	15	20	NS	N° 6 Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	2 550 km	4 230 km cumulé : 9 500 km	9 750 km	31 750 km	N° 8 Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	0,12 %	0,04 %	≤ 0,2	≤ 0,2	

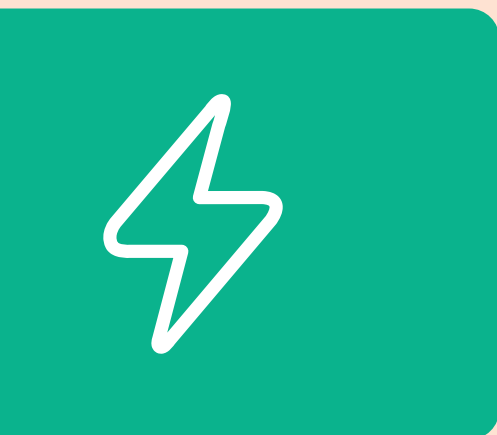
CAPITAL SOCIÉTAL

KPI	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires	5	5 dont 4 projets H ₂ et 1 projet CO ₂	3	NS	N° 7 Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables
% de décideurs considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique	91 %	91 %	≥ 77 %	NS	N° 10 Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités
Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	2	0	0	



2. Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone





Les drivers de GRTgaz

L'ENGAGEMENT

Que ce soit par la co-construction de solutions énergétiques durables avec les différents acteurs du territoire, le développement de gaz renouvelables et bas-carbone, l'attention que nous portons à la sécurité des hommes et des infrastructures... les engagements qui nous lient à nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires sont nombreux et constitutifs de notre ADN. Avec comme objectif un avenir énergétique commun plus responsable.

2.1

Notre stratégie climat DPEF

Face au défi climatique, GRTgaz s'engage sur une trajectoire carbone ambitieuse pour ses besoins et ceux de la chaîne gazière en s'inscrivant dans une trajectoire carbone *well*

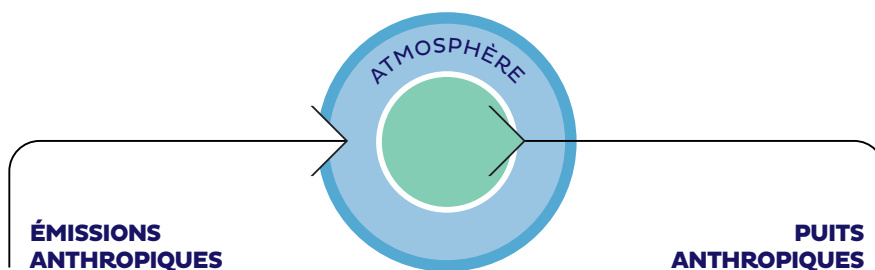
below 2 °C, compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone sur les émissions de ses scopes pilotables.



Signataire et membre actif de la Net Zéro initiative (NZI) depuis 2020,

GRTgaz décrit et organise sa stratégie climat selon la matrice Net Zéro initiative et ses trois piliers distincts, de la contribution d'une organisation à la neutralité carbone planétaire.

LA STRATÉGIE CLIMAT DE GRTgaz



Leviers à l'échelle planétaire

Leviers à l'échelle de GRTgaz

Nos engagements

Nos ambitions

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

PILIER A

Je réduis mes émissions de GES

- Réduire notre empreinte carbone (Engagement n° 1 – DPEF)

- Objectifs de réduction de nos émissions de GES (scopes pilotables) vs 2019
2024 : - 20 % → 2030 : - 40 %

- Objectifs de réduction de nos émissions de méthane vs 2016 : **2024 : - 80 %**

PILIER B

Je réduis les émissions des autres

- Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts (Engagement n° 2)
- Accompagner nos clients dans leur décarbonation à l'aide des gaz renouvelables ou en transportant leur CO₂ dans le cadre de solutions de CCUS (Carbon Capture Usage and Storage) (Engagement n° 6)
- Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables (Engagement n° 7)

OBJECTIFS 2024

- **2024 : 12 TWh → 2030 : 60 TWh** de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux français
- **20** partenariats avec nos clients autour de la décarbonation
- **3** nouveaux pilotes gaz renouvelables ou hydrogène
- Plus de **77 %** de décideurs considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique

PUIITS ANTHROPIQUES

AUGMENTATION DES PUIITS

PILIER C

J'augmente les puits de carbone

- Étudier et être en veille sur la réalisation ou le financement d'actions assurant un développement avéré de puits de carbone, en lien avec :
 - la valorisation du foncier propriété de GRTgaz ou emprunté
 - le captage biogénique de CO₂ (issu de la production de bioénergies)

2.2

La réduction de nos émissions DPEF

(Engagement n° 1 : Réduire notre empreinte carbone)

L'objectif de GRTgaz est de réduire les émissions de son périmètre (scopes 1, 2¹⁹ et 3 pilotable²⁰ – hors projet de développement du réseau) de 20 % en 2024 puis de 40 % en 2030. Ce périmètre couvre l'ensemble des émissions pour lesquelles GRTgaz a la possibilité d'agir (énergie de compression, émissions de méthane, achats et investissements – hors développement –, façon de travailler) et exclut des scopes pilotables les émissions associées aux autres maillons de la chaîne gazière²¹. Il correspond au pilier A du référentiel de la Net Zero Initiative cité ci-avant.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

GRTgaz a construit une feuille de route pour réduire les émissions de ses scopes pilotables à horizon 2024, qui inclut notamment :

BÂTIMENTS TERTIAIRES, IT, VÉHICULES ET DÉPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction de l'impact carbone des modes de travail : plan de sobriété énergétique des espaces de travail, télétravail, IT et des déplacements ■ Sensibilisation du personnel aux enjeux climatiques pour les mobiliser dans la démarche, notamment avec la Fresque du climat et le plan d'action sobriété
ACHATS, CHANTIERS ET ACTIFS INDUSTRIELS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Construction de la trajectoire avec nos fournisseurs stratégiques, pourcentage d'achats auprès de fournisseurs avec une trajectoire bas-carbone ■ Adoption de critères carbone dans des décisions d'investissement ■ Estimation de l'empreinte carbone des chantiers et conception bas-carbone des nouvelles installations
REJETS DE MÉTHANE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Campagnes de recherche et de traitement des fuites diffuses menées sur les postes du réseau et sur les stations de compression ■ Techniques (dont <i>Gas Booster</i>, brûlage) pour éviter les mises à l'évent lors d'opérations programmées de maintenance ■ Programme d'investissements sur les stations de compression, adaptation des installations pour réduire les sources de rejets
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (COMPRESSION)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre de plans de performance énergétique ■ Ajustement et pilotage des flux et échanges pour mettre en place des transits sans ou avec peu de compression dès que cela est possible ■ Projets d'adaptation d'installations pour valoriser la pression disponible en amont des stations de compression et à l'aval <i>via</i> la récupération d'énergie de détente

19. Les scopes 1 et 2 comprennent les émissions liées à la combustion de gaz, aux émissions de méthane, à la combustion de carburant (flotte interne de véhicules de GRTgaz) et aux fuites de fluides frigorigènes.

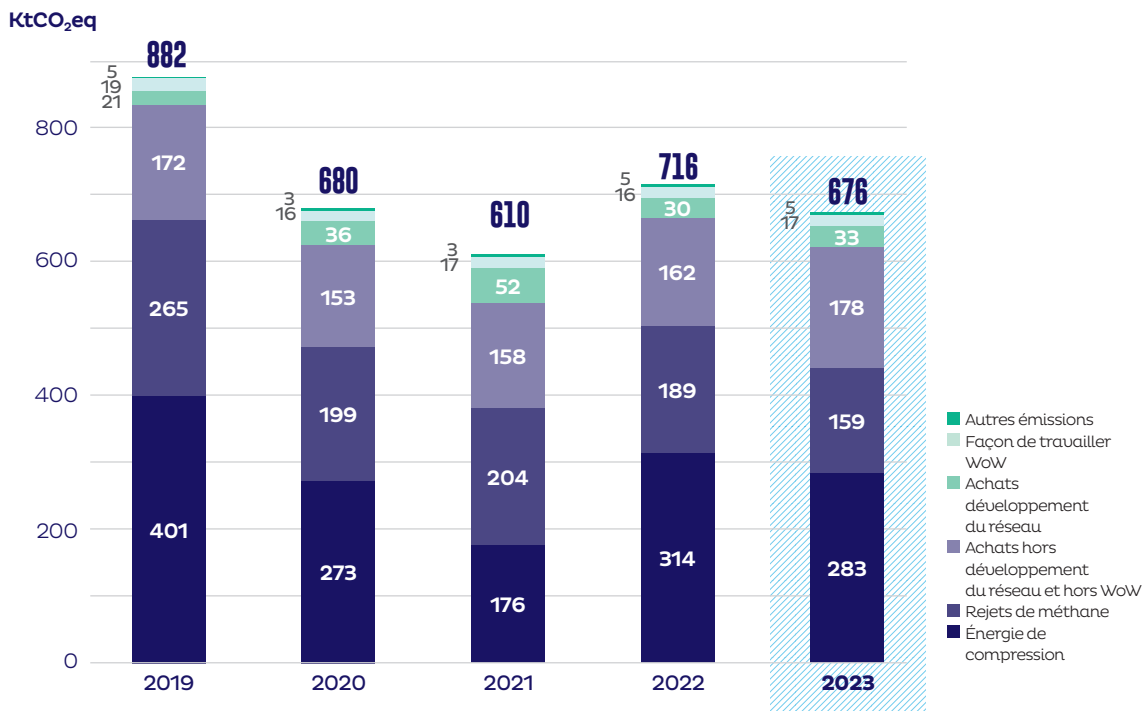
20. Le scope 3 pilotable comprend essentiellement les émissions liées aux achats (hors gaz transporté), aux déchets, aux déplacements domicile-travail, aux systèmes d'information et aux déplacements professionnels.

21. Cela correspond au scope 3 dit « à responsabilité partagée » qui inclut les émissions liées à la combustion du gaz par les consommateurs, au transport amont du gaz, à la production du gaz, au transport aval/distribution du gaz et à l'amont des énergies consommées. L'action de GRTgaz sur ce scope 3 « à responsabilité partagée » est traitée notamment au travers des engagements 2, 3, 4, 6 et 7. Elle correspond au pilier B du référentiel de la Net Zero Initiative cité ci-avant.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Baisse de nos émissions sur le périmètre pilotable (CAP24)	Bilan 2019 : 810 ktCO ₂ eq	- 20 %	- 40 %	- 19 %	- 16 %	- 22,4 %
Baisse de nos émissions de méthane (CAP24)	Bilan 2016 : 30,8 Mm ³	Division par 5 entre 2016 et 2024 (6,2 Mm ³)	Environ 3 à 4 Mm ³	9,5 Mm ³	7,9 Mm ³	7,9 Mm ³
Émissions liées à nos modes de travail	Bilan 2019 : 18,7 ktCO ₂ eq	- 20 % 15 ktCO ₂ eq		- 12 % 16,4 ktCO ₂ eq		- 10 % 16,8 ktCO ₂ eq

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU PÉRIMÈTRE PILOTABLE DE GRTgaz (SCOPES 1, 2 ET 3, HORS UTILISATION FINALE DU GAZ TRANSPORTÉ)²²



22. Révision du bilan carbone de GRTgaz sur la période 2019-2023 suite à la prise en compte d'une évolution méthodologique de l'Ademe concernant la prise en compte dans les scopes 1 et 2 pilotable des émissions amont de l'énergie, historiquement comptabilisées dans le scope 3 amont.

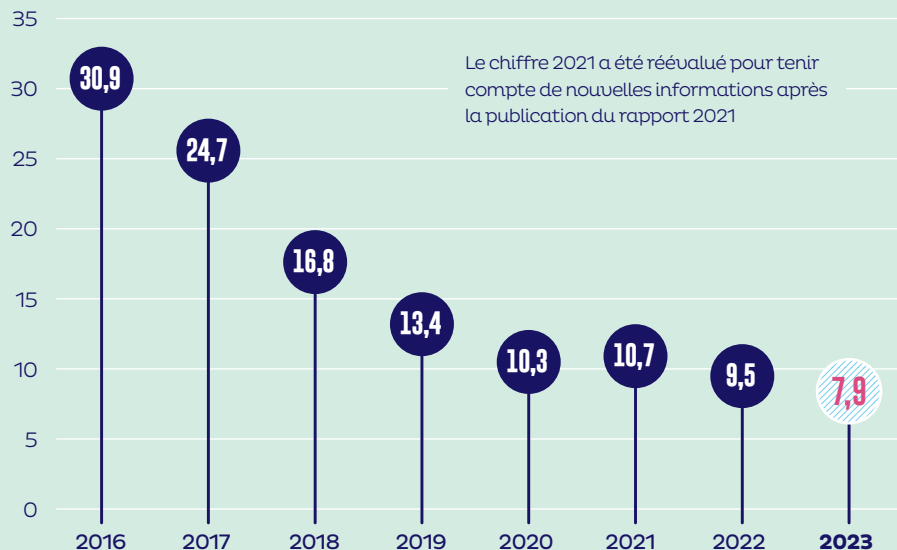


Zoom

LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DEPUIS 2016²³

en millions de (n)m³



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTE EN 2023

Compression – fuites
diffuses et aux événements
12 %

Réseau –
fuites diffuses
31 %

Réseau – autres
émissions
25 %

7,9
millions de (n)m³

Chromatos
3 %

Compression
autres émissions
26 %

Réseau travaux
2 %



23. Données provisoires jusqu'à validation de l'OGMP au deuxième trimestre 2024.

NOS ÉNERGIES



par Caroline De Larminat
Responsable du département opérationnel expertise ingénierie raccordement, direction actifs industriels

Mon rôle chez GRTgaz

Mon département assure l'expertise sur les activités de raccordement : ces opérations sont importantes et critiques pour l'intégrité et le développement du réseau. Notre mission est qu'elles puissent être réalisées en toute sécurité, tout en choisissant la technique la plus appropriée qui rejettera le moins de méthane dans l'atmosphère. Nous mettons également à disposition les moyens pour la continuité du transit de gaz sur le réseau, ainsi que pour récupérer le gaz sur les tronçons concernés par les travaux pour le recomprimer et le réinjecter sur le tronçon suivant.

Quel projet reprenez-vous de 2023 ?

L'étude « maintenance verte ». Grâce aux avancées de ce projet qui implique de nombreuses directions, nous avons pu définir les moyens matériels et humains pour réduire nos émissions, comme l'acquisition de compresseurs mobiles pour récupérer de manière encore plus significative nos émissions de méthane.

Au-delà des projets et initiatives, quels sont les facteurs de motivation dans votre travail au quotidien ?

Le fait de pouvoir interagir avec beaucoup d'interlocuteurs et d'être ancrée dans le concret. Je me déplace très régulièrement sur des chantiers, ce qui me permet d'être au plus près de la réalité terrain, de recueillir des retours d'expérience et mettre à jour nos modes opératoires.

Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS SUR NOS SCOPES PILOTABLES

En 2023, l'objectif de réduction des émissions de CO₂ sur les scopes pilotables de GRTgaz a été atteint, soit - 22,4 % par rapport à 2019.

Les émissions liées à l'énergie de compression ont baissé de 8 % en 2023 par rapport à 2022, en lien avec la baisse des importations de gaz norvégien (- 20 % après le plus haut de 2022) qui ont nécessité moins de compression gaz. Depuis la crise russe, la maximisation des capacités de transport entre les terminaux français et espagnols et les livraisons aux réseaux suisse, italien, belge et allemand nécessitent une forte sollicitation des stations de compression cœur de réseau fonctionnant principalement à l'électricité. Ainsi au global, la consommation en énergie primaire (gaz + électricité) est en légère augmentation (2,6 %) par rapport à 2022.

La baisse des consommations de gaz en France, notamment liée au retour à la normale de la disponibilité des centrales nucléaires et hydrauliques, a permis de maximiser les capacités d'exportation de gaz.

Avec une baisse de 28 % par rapport à 2019, GRTgaz continue ainsi de prendre une sensible avance sur le budget carbone défini pour la période 2019-2024.

Les émissions de méthane poursuivent leur baisse et atteignent l'objectif de 7,9 Mm³ émis en 2023 (contre 9,5 en 2022). Les résultats restent à un très haut niveau concernant le gaz sauvé lors d'opérations programmées de maintenance (98 % de gaz sauvé lors de travaux). Ce résultat repose notamment sur la mise en œuvre de solutions techniques telles que le *Gas Booster* et le brûlage en complément. L'entreprise maintient par ailleurs des efforts constants dans la recherche et la réparation des fuites diffuses. Un incident ayant généré une fuite exceptionnelle est à relever cependant en février 2023, suite à une perte de confinement de gaz sur une canalisation. Par ailleurs, le remplacement de certains équipements sur les stations de compression comme sur les postes du réseau depuis plusieurs années se traduit également dans les résultats de baisse des émissions de méthane de 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Union européenne a conclu, le 15 novembre 2023, un accord sur sa toute première loi visant à lutter contre les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie. Le texte, s'il est approuvé au niveau européen, devrait imposer aux importateurs de combustibles fossiles une obligation de détection et de réparation des fuites à partir de 2030 selon des seuils réglementaires stricts, avec une première obligation de communication de données fiables à partir de 2027. Au sein de GRTgaz, des chantiers sont en cours pour se préparer à ces évolutions réglementaires.

COOPÉRER AVEC NOS FOURNISSEURS POUR DÉCARBONER NOS ACHATS

Pour réduire les émissions liées aux achats (30 % des émissions du scope 3 pilotable), GRTgaz a travaillé avec le top 20 de ses fournisseurs les plus émissifs (travaux, maintenance et opérations, fournisseurs de matériels comme les canalisations, les compresseurs, etc.) pour identifier leurs postes les plus importants en matière d'émissions carbone. Pour être au plus près de la réalité en matière de mesure des émissions de gaz à effet de serre liées aux achats, GRTgaz travaille pour passer progressivement de calculs d'émissions basés sur des ratios monétaires (soit l'estimation d'une quantité de gaz à effet de serre à partir d'une facture ou d'un montant monétaire quelconque) à des calculs basés sur les émissions physiques des achats. L'objectif est de co-construire des plans d'actions avec ces fournisseurs sur l'année 2024 afin de réduire leurs émissions. Dans le cadre des appels d'offres, le critère carbone est désormais systématiquement intégré.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES À NOS MODES DE TRAVAIL ²⁵

En parallèle de la réduction de l'empreinte carbone de notre activité industrielle, nous travaillons aussi à la réduction de nos émissions liées à nos modes de travail (principalement la consommation d'énergie de nos bâtiments et les émissions associées à la mobilité).

PARTICIPATION AUX INITIATIVES INTERNATIONALES

GRTgaz participe à de nombreuses initiatives internationales dans le cadre de ses engagements liés à la réduction de ses émissions de méthane et au reporting associé.



Zoom

LE COLLECTIF ROSEAU

Depuis 2022, la sensibilisation et la réflexion sur les enjeux environnementaux chez GRTgaz ont été renforcées sous l'impulsion du Roseau, un collectif de salariés volontaires. Le Roseau, en mobilisant les salariés, contribue à l'amélioration des pratiques de l'entreprise sur les enjeux environnementaux. Grâce à leur énergie, différents formats de sensibilisation ont pu être mis en place, avec par exemple l'organisation d'ateliers 2 tonnes, de la Fresque du climat, de celle de la biodiversité ou encore des conférences sur les limites planétaires et les enjeux biodiversité à l'occasion de la SEDD (Semaine européenne du développement durable). À fin 2023, 40 % des effectifs présents dans l'entreprise ont suivi au moins une des trois sensibilisations : Fresque du climat, Fresque de la biodiversité ou atelier 2 tonnes.



Zoom

L'OGMP 2.0 (OIL AND GAS METHANE PARTNERSHIP)

L'OGMP 2.0 est un mécanisme qui donne de la crédibilité aux entreprises qui gèrent leurs émissions de méthane de manière responsable. Il leur permet également de cibler les mesures d'atténuation et d'allouer efficacement les capitaux. GRTgaz a également obtenu cette année la voie « Gold Standard » et montre des progrès dans l'évolution vers des estimations des émissions de méthane basées sur la mesure. GRTgaz a déclaré plus de 97 % de ses émissions provenant des actifs exploités au niveau 4/5 de l'échelle de maturité du reporting selon l'OGMP. La société évalue actuellement différentes technologies et méthodologies pour passer au niveau 5. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport annuel d'IMEO publié le 1^{er} décembre 2023. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/44129>



METHANE GUIDING PRINCIPLES

Methane Guiding principles :

Signataire des *Methane Guiding Principles*, GRTgaz s'engage à publier ses résultats sur ses émissions de méthane et à encourager les autres acteurs de la chaîne de valeur du gaz naturel, de la production au consommateur final, à s'inscrire dans ces principes ²⁴.

<https://methaneguidingprinciples.org>

24. L'initiative des *Methane Guiding Principles* fédère ses membres selon cinq grands principes : réduire de manière continue les émissions de méthane, faire progresser les mesures d'évaluation des émissions de méthane tout au long de la chaîne gazière, améliorer la précision des données, défendre des politiques et des réglementations solides sur les émissions de méthane et favoriser la transparence.

25. Pour plus d'informations, le lecteur pourra se référer au 3.2 La sobriété énergétique gazière en France et au sein de nos activités.

2.3

Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires DPEF

Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz renouvelables et bas-carbone (Engagement RSE n° 2) en coconstruisant avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables (Engagement n° 7).

ENGAGEMENTS

GRTgaz s'engage résolument vers la neutralité carbone en 2050 et promeut le développement des gaz renouvelables et bas-carbone, et de l'hydrogène, et leur valorisation via

les réseaux de gaz, en remplacement du gaz naturel. GRTgaz développe depuis plusieurs années ses coopérations avec les filières techniques et les acteurs territoriaux²⁶ afin de contribuer à faire émerger des solutions énergétiques durables.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Pour accélérer la transition énergétique, deux axes stratégiques sont développés par GRTgaz : l'adaptation

de son outil industriel afin de maximiser l'accueil des gaz renouvelables et l'accompagnement au développement des filières gaz renouvelables. GRTgaz a continué sa campagne de communication axée sur les gaz renouvelables en 2023 afin de rappeler que ceux-ci offrent une opportunité d'amélioration de la souveraineté énergétique du pays, en sortant de la dépendance au gaz fossile importé.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	Bilan 2020 : 4,1 TWh/an	12 TWh/an	60 TWh	9,034 TWh/an	11 TWh	11,790 TWh
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires (CAP24)	2021	3 nouveaux pilotes		5	5	5
Pourcentage de décideurs considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique (baromètre réalisé tous les deux ans)	Bilan 2019 : 74 %	≥ 77 %		91 %	> 90 %	91 % (sur la base des résultats du baromètre réalisé en 2021. Le prochain baromètre sera lancé en 2024)

26. Au premier rang desquels les collectivités locales mais également les industriels, les chambres consulaires, le monde agricole ou les organismes de recherche et de formation.

Avec 11,790 TWh par an de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée, l'objectif fixé pour 2023 a été dépassé, confirmant l'industrialisation et les capacités de la filière à tenir les trajectoires définies par la PPE²⁷. Les projets en développement ont pu se concrétiser durant l'année, avec à fin 2023 647 unités de méthanisation raccordées aux réseaux français de gaz. En parallèle, les autres filières (pyrogazéification, gazéification hydrothermale et méthanation) poursuivent leur maturation. La loi d'Accélération des énergies renouvelables publiée en mars 2023 ouvre de nouvelles perspectives en étendant le droit à l'injection à tous les projets de gaz renouvelables ou bas-carbone²⁸. Ces gaz bénéficient désormais des mêmes conditions d'accès aux réseaux que les gaz renouvelables issus de biomasse comme le biométhane.

LA FILIÈRE MÉTHANISATION

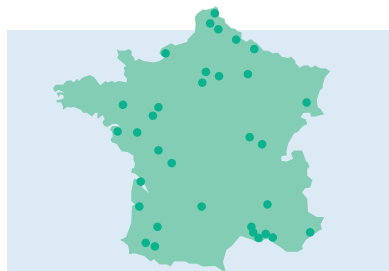
Les capacités de production de biométhane raccordées aux réseaux français ont quasiment triplé depuis 2020 (4 TWh à fin 2020 contre 11,790 en 2023), ce qui représente aujourd'hui de l'ordre de 3 % de la consommation de gaz en France (estimée à 397 TWh en 2023). Si GRTgaz se félicite de cette dynamique positive, ce rythme de croissance sera ralenti sur 2024-2025. Depuis 2021, la filière a en effet subi les effets conjugués de la crise sanitaire, de l'inflation et de mécanismes de soutien insuffisamment attractifs, entraînant une baisse du nombre de nouveaux projets entrant dans le registre des capacités²⁹ entre 2021 et 2023. Or, trois ans sont nécessaires en moyenne entre l'inscription d'un projet dans le registre et la production effective de biométhane. En juin 2023, l'État a pris un ensemble de mesures pour relancer le développement de la filière méthanisation. Les tarifs d'achat du biométhane issu de

la méthanisation, qui n'avaient pas évolué depuis 2020, ont été indexés sur l'inflation, rétablissant ainsi un niveau de rentabilité acceptable pour les producteurs de biométhane. Parallèlement, la mise en place par l'État d'une trajectoire pour les certificats de production de biométhane (CPB) permettra de financer la production de biométhane en imposant aux fournisseurs de gaz un taux minimum d'incorporation de gaz renouvelables dans leurs ventes de gaz aux clients résidentiels et tertiaires. Enfin, un objectif national de production de biométhane plus ambitieux devrait aussi être validé dans la nouvelle PPE, soit 44 TWh à horizon 2030. Ce nouvel objectif correspondrait à un doublement de l'objectif par rapport à la précédente PPE.

LA FILIÈRE PYROGAZÉIFICATION

En 2022, GRTgaz soulignait le succès de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pyrogazéification lancé par le comité stratégique de filière (CSF) nouveaux systèmes énergétiques, piloté par GRTgaz, qui a permis de recenser une cinquantaine de projets sur le territoire français, dont une vingtaine en phase de développement. Les projets de l'AMI attendent à présent le lancement par les pouvoirs publics d'un premier appel à projets dédié pour appuyer l'émergence de la filière.

Cinq nouveaux projets de pyrogazéification sont entrés dans le registre des capacités, portant à huit le nombre de projets de pyrogazéification inscrits. GRTgaz a également réalisé les premières études pour raccorder deux projets à son réseau.



Pyrogazéification pour injection : une dynamique confirmée par un AMI du CSF qui a recensé 49 projets.

NOS ÉNERGIES



par Clotilde Villermaux
Chef de projet
pyrogazéification

Mon rôle chez GRTgaz

Je suis chargée d'accompagner le développement et l'industrialisation de la filière pyrogazéification pour injection, filière identifiée comme étant à fort potentiel pour la décarbonation du mix gazier, en France comme en Europe.

Comment œuvrez-vous au projet d'entreprise à votre niveau ?

Je contribue à faciliter l'accueil des gaz renouvelables et bas-carbone dans les réseaux en accompagnant les porteurs de projet, en aidant les territoires à identifier de futurs projets et en portant les atouts et attentes de la filière pyrogazéification auprès des pouvoirs publics. C'est en totale adéquation avec la stratégie fixée par GRTgaz en faveur de la transition énergétique.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement mobilisée cette année ?

L'année a été marquée par l'annonce du lancement d'un appel à projets pyrogazéification avec un soutien public à la production des premières unités industrielles. J'ai notamment travaillé à des argumentaires auprès des pouvoirs publics au nom de GRTgaz et de la filière, au titre de pilote d'un groupe de travail du Club pyrogazéification de l'Association technique énergie environnement (ATEE). La production locale de gaz renouvelable et bas-carbone contribue à l'indépendance énergétique des territoires mais aussi à la solidarité nationale grâce au réseau gaz. C'est très stimulant intellectuellement de participer au développement de cette filière innovante. C'est un projet qui devrait encore nous animer en 2024 puisque nous ne connaissons pas encore tous les détails de l'appel à projets annoncé.

27. Programmations Pluriannuelles de l'Énergie.

28. La notion de « gaz bas-carbone » permet de qualifier le gaz dont les intrants ne sont pas de la pure biomasse (certains types de déchets par exemple).

29. Le registre des capacités est la base d'enregistrement des capacités de production des porteurs de projet.



GAZÉIFI- CATION HYDRO- THERMALE

LIVRE BLANC



Pour télécharger le livre
blanc et découvrir l'entretien
de 2 co-auteurs Robert
Muhlke - GRTgaz et Denis
Musard - Cerema Ouest

LA FILIÈRE GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE

L'événement marquant de l'année 2023 a été la parution du livre blanc, rédigé par le groupe de travail gazéification hydrothermale (GT GH) et piloté par GRTgaz. Il propose des orientations stratégiques pour créer les conditions de développement de la filière sur les dimensions économiques, techniques et environnementales, tout en fédérant le maximum d'acteurs territoriaux. En 2024, pour prolonger son action de promotion et d'accompagnement de la filière, GRTgaz souhaite contribuer au lancement d'un AMI sur la gazéification hydrothermale.

Par ailleurs, la gazéification hydrothermale est pour la première fois citée dans des documents de planification énergétique français, notamment la stratégie française pour l'énergie et le climat, mise en consultation fin 2023.

LA FILIÈRE HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS-CARBONE

GRTgaz poursuit également son engagement dans le développement de projets de transport d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone.

Les trois axes de la stratégie de développement de GRTgaz sur l'hydrogène sont :

- développer des réseaux de transport d'hydrogène en accès ouvert dans les principaux bassins industriels français : ces zones fortement émettrices en CO₂ conjuguent un besoin élevé de décarbonation, une demande importante d'énergies et des capacités de production d'hydrogène bas-carbone ;
- desservir progressivement le territoire national et renforcer la continuité d'alimentation en connectant les bassins industriels entre eux et en reliant les zones de production et de consommation avec les stocks d'hydrogène ;
- travailler au développement d'interconnexions européennes via l'organisation et le pilotage d'initiatives transfrontalières et le projet de corridor européen H₂MED³⁰. L'objectif à terme est de contribuer à la création d'un marché unique européen de l'hydrogène, qui soit compétitif, sécurisé et accessible.

ÉNERGIES COMPLÉMENTAIRES

Projet : livre blanc gazéification hydrothermale

Lancé officiellement en mars 2021 à l'initiative de GRTgaz, le groupe de travail national gazéification hydrothermale (GT GH) rassemblait début 2023 une cinquantaine d'acteurs économiques et d'organismes professionnels animés par des intérêts communs dans la transition énergétique, la décarbonation et l'économie circulaire au service des territoires. En 2023, le GT GH a publié le tout premier livre blanc sur le sujet. Dressant pour la première fois un état des lieux sur l'avancement de la technologie et de la filière en Europe, le document permet de valoriser une technologie encore trop méconnue mais pourtant très performante pour traiter et surtout valoriser les déchets organiques. Ces derniers peuvent produire des gaz renouvelables et bas-carbone tout en récupérant la présence des composants inorganiques (azote, minéraux et métaux) et de l'eau, pouvant être revalorisés par ailleurs. La Gazéification hydrothermale, qui s'inscrit par ailleurs dans une démarche d'économie circulaire, de circuit court et de décarbonation permet une valorisation bien plus globale que d'autres technologies car elle minimise voire supprime la quantité de déchets ultimes et de polluants atmosphériques. Via ce livre blanc, l'ambition est donc de diffuser le potentiel de cette technologie au plus grand nombre : industriels, territoires, décideurs politiques, afin d'encourager de futurs soutiens ou actions de R&D.

30. Ce projet sera un vaste corridor de transport d'hydrogène en mesure de transporter 10 % des 20 millions de tonnes d'hydrogène prévues dans les objectifs RePowerEU en Europe d'ici à 2030. Il s'agit de l'un des principaux corridors d'importation d'hydrogène via la Méditerranée, reliant le Portugal, l'Espagne et la France et, à terme, l'Afrique du Nord afin d'acheminer l'hydrogène renouvelable vers les pays consommateurs du centre de l'Europe.

PROJETS H₂**mosaHYc reliant la France région Grand Est et l'Allemagne Land de la Sarre****Lancement du projet :** mars 2020**Objectif :** développer le premier réseau hydrogène européen par la conversion de canalisations de gaz entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg
Nb de km : 90 km de réseau hydrogène (dont 70 km de canalisations de gaz reconverties) entre Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle), en partenariat avec le transporteur allemand CREOS De**Capacité de transport :** 65 000 t/an d'hydrogène**Mise en service :** à partir de 2027**Parties prenantes de ce projet :** Groupement économique d'intérêt européen « Grande région Hydrogen », qui réunit 12 partenaires industriels sur l'ensemble de la chaîne de valeur hydrogène. Le projet mosaHYc est soutenu financièrement par l'Ademe**Principales réalisations 2023 et prochaines étapes**

Décision d'investissement prise en décembre 2023

Extension de mosaHYc en discussion

Obtention de la subvention Briques technos Ademe

RHYn (Rhine HYdrogen Network) dans les environs de Mulhouse**Lancement du projet :** 2021**Objectif :** décarboner les usages énergétiques (industrie chimique, production des fertilisants, et mobilité routière, fluviale, aviation) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires
Nb de km : 100 km de réseau hydrogène (dont 60 km de réseau existant de gaz reconvertis)**Capacité de transport :** 190 000 t/an d'hydrogène**Mise en service :** 2028/2029**Parties prenantes de ce projet :** producteurs et consommateurs de la zone, et opérateurs de réseaux adjacents Terranets, bnNETZE, IWB

Lancement de l'Open Season qui a permis de valider l'intérêt du marché

Intégration du projet à la candidature ZIBaC de la zone industrielle de Chalampé

DHune sur le port de Dunkerque**Lancement du projet :** janvier 2022**Objectif :** décarboner les usages énergétiques industriels et renforcer l'attractivité économique et industrielle du territoire**Nb de km :** 25 km de réseau hydrogène**Capacité de transport :** entre 180 000 et 300 000 t/an**Mise en service :** 2027**Parties prenantes de ce projet :** région Hauts-de-France, Grand Port maritime de Dunkerque, communauté urbaine de Dunkerque, producteurs et consommateurs de la zone

Étude de faisabilité réalisée, financement ZIBaC obtenu

Lancement de l'ingénierie de base début 2024

HYnframed dans la zone industrielle de Fos et ses environs**Lancement du projet :** octobre 2021**Objectif :** décarboner les usages énergétiques (industries sidérurgie, pétrochimie et raffinage) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires**Nb de km :** 150 km de réseau hydrogène**Capacité de transport :** entre 200 000 t/an et 300 000 t/an d'hydrogène**Mise en service :** 2028**Parties prenantes de ce projet :** écosystème industriel et institutionnel du territoire. L'étude de faisabilité a été réalisée avec le soutien financier de l'Ademe. Les études d'ingénierie de base sont lancées, cofinancées par les producteurs et consommateurs ayant les projets plus matures, l'Ademe (programme SYRIUS) et la région

Financement ZIBaC et région Sud

Lancement de l'étude de base fin 2024

Des projets labellisés Projets d'intérêt commun au niveau européen.

Les projets mosaHYc, DHune et RHYn, construits à partir des besoins d'écosystèmes locaux et qui comportent tous une dimension européenne dans leurs développements futurs, ont été retenus par la Commission européenne en vue d'obtenir le label Projet d'intérêt commun en 2024. Ce label PIC est une reconnaissance de leur rôle dans l'atteinte des objectifs climatiques de l'Union européenne.

**Zoom****NOTORIÉTÉ DE GRTgaz POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

En matière de notoriété et d'image de GRTgaz et de l'énergie gaz en général, GRTgaz a réalisé son dernier baromètre en 2021. 91 % des décideurs connaissant GRTgaz considéraient alors que l'entreprise est utile à la transition énergétique, contre 74 % en 2019. Un nouveau baromètre sera réalisé au premier semestre 2024.

En 2023, sur les réseaux sociaux, GRTgaz a mis en œuvre une campagne de marque axée sur le virage pris par l'entreprise au service de la décarbonation du système énergétique français, grâce au développement des gaz renouvelables, de l'hydrogène bas-carbone et de la capture du CO₂ dans les secteurs industriels, résidentiels et de la mobilité.

Cette communication complète la campagne de communication TV de GRTgaz, axée sur l'indépendance gazière de la France permise par la troisième révolution du gaz.

Par ces prises de parole, l'entreprise vise à mieux faire connaître le potentiel des gaz renouvelables et l'engagement de la marque en faveur de l'indépendance énergétique de la France, consolidant ainsi une image affirmée au service de l'intérêt général.

2.4

L'accompagnement de nos clients dans la décarbonation de leur énergie DPEF

Afin d'accélérer la transition du système énergétique français à l'aide des gaz renouvelables et de l'hydrogène, GRTgaz se positionne pour accompagner et co-construire avec ses clients, dans une logique de preuve, des solutions gaz décarbonées dans l'industrie.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour accompagner ses clients consommateurs dans leurs propres

Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone

défis et leurs démarches de décarbonation à horizon 2024, GRTgaz a défini une feuille de route déclinée en trois axes :

- disposer d'un cadre réglementaire favorable à la décarbonation des usages par le gaz (gaz renouvelables, captage et stockage du carbone, hydrogène...);
- adapter la démarche commerciale et l'offre de GRTgaz aux enjeux de décarbonation ;

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIF 2024

• 20 partenariats avec nos clients autour de la décarbonation



■ s'appuyer sur les « prescripteurs » (associations, fournisseurs, bureaux d'études, consultants) pour promouvoir les solutions gaz.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	OBJECTIF 2023	RÉSULTAT 2023
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	-	20		5	5 (soit 10 cumulés)	5 (soit 15 cumulés)	5 (soit 15 cumulés)

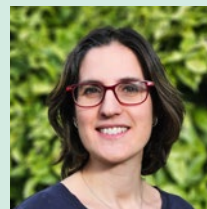
ÉNERGIES COMPLÉMENTAIRES Projet : démonstrateur ChOC

Une chaudière bas-carbone pour éviter 90 % des émissions de CO₂ et répondre aux exigences fortes qui pèsent sur les industriels en matière de décarbonation, c'est toute l'ambition de ce nouveau projet lancé en 2023. Réunissant pas moins de 16 partenaires, énergéticiens comme GRTgaz mais également équipementiers, experts

scientifiques et industriels, le projet ChOC, instruit par l'Ademe, a reçu le soutien de l'ancienne Première ministre, Élisabeth Borne, pour qui ce démonstrateur s'inscrit « pleinement dans les objectifs de réduction des émissions fixés par France 2030 et la stratégie nationale d'accélération de la décarbonation de l'industrie fixée par la stratégie nationale bas-carbone ». Au cœur de cette innovation : le principe de l'oxycombustion, à savoir le

remplacement de l'air par de l'oxygène lors de la combustion. Associée au système de captage et de liquéfaction du CO₂, cette chaudière pourrait permettre de réduire les émissions directes de CO₂ des chaufferies industrielles pour les usages vapeur et eau chaude. Une technologie qui pourrait donc s'avérer extrêmement efficace pour des secteurs comme ceux du papier/carton, de la chimie ou encore de l'agroalimentaire.

NOS ÉNERGIES



par **Élodie Bourdis Magne**
Responsable
grands comptes
et marketing

Mon rôle chez GRTgaz

Je suis chargée de l'accompagnement des clients de GRTgaz producteurs d'électricité et de l'analyse marketing de ce secteur. Je m'occupe également de la data pour le marché consommateurs du pôle marketing et clients stratégiques. Avant d'arriver à ce poste commercial, j'ai passé dix ans dans l'ingénierie. Comme je suis passionnée par le domaine de l'énergie, c'est une vraie chance d'avoir fait cette bascule et d'avoir une vision complète de l'activité au sein de GRTgaz.

Quel projet a particulièrement marqué votre année ?

Dans le cadre des analyses marketing, j'ai beaucoup travaillé sur la collecte, le traitement et la mise à disposition des data pour comprendre et visualiser les comportements de nos clients, de leur consommation à leur souscription de capacité. Cette démarche, que j'ai partagée au sein de mon équipe, nous permet de mieux accompagner nos clients, avec des solutions de décarbonation adaptées à leur fonctionnement. Cette initiative est donc déployée chez GRTgaz à une échelle plus importante que le secteur production électrique.

Qu'en retirez-vous ?

J'ai apprécié construire un système qui répondait initialement à mes besoins et me rendre compte qu'il peut être utile à d'autres, qui souhaitent accéder à la data et la visualiser différemment. Je suis fière d'avoir initié cette démarche et j'ai particulièrement apprécié la liberté d'entreprendre autour de cette initiative.

L'année 2023 a été marquée par une attente toujours plus forte des clients sur la décarbonation, renforcée par la crise énergétique liée aux conflits géopolitiques, aux coûts croissants liés à l'énergie et au renforcement d'exigences réglementaires pour les industriels concernant la transition énergétique³¹.

Cinq nouveaux partenariats³² ont été lancés et concrétisés cette année dans le cadre des appels à projets, notamment trois en lien avec des ZIBaC³³ (zone industrielle bas-carbone) dans lesquels GRTgaz est très impliqué :

- le lancement du démonstrateur ChOC³⁴, la chaudière bas-carbone pour décarboner les usages vapeur et eau chaude dans l'industrie ;
- la création d'un guide sur le mécanisme du *Biomethane Purchase Agreement* (BPA), en partenariat avec Osiris ;

- la création d'une association regroupant sept acteurs³⁵, COB 30, offrant aux industriels de la zone industrielle de Chalampé, dans le Haut-Rhin, un cadre pour travailler ensemble sur une trajectoire de décarbonation ;
- le lancement d'une étude de capture, transport et stockage du CO₂ issu des émissions industrielles de la zone industrialo-portuaire de Fos, via le programme Syrius ;
- la réalisation d'études relatives à la décarbonation de la plateforme industrialo-portuaire de Dunkerque.

GRTgaz a également continué d'informer ses clients, tout au long de l'année, sur les sujets de décarbonation des industries à l'aide de 6 webinaires, disponibles pour les clients en rediffusion sur le site internet de GRTgaz.

GRTgaz FAIT PARTIE DES PILOTES DE LA PLATEFORME « JE DÉCARBONE », LANCÉE EN OCTOBRE 2022

La plateforme « Je décarbone » a une double ambition : soutenir et faciliter la décarbonation des filières industrielles françaises tout en les mettant en relation avec des entreprises désireuses de décarboner leurs activités. À fin 2023, la plateforme compte 3 300 inscrits et 700 solutions technologiques françaises, et permet des rencontres aussi bien virtuelles que physiques entre les entreprises, la dernière ayant rassemblé près de 400 personnes à Bercy. À terme, cet accompagnement permettra l'émergence de champions industriels français de la décarbonation.

31. Dans le cadre de la stratégie nationale bas-carbone, un premier objectif de réduction de 35 % des émissions de gaz à effet de serre est fixé pour les industries d'ici à 2030.

32. Un projet n'est pas cité du fait de sa confidentialité.

33. Porté par l'Ademe, il s'agit pour l'État d'accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique, afin de gagner en compétitivité et en attractivité pour soutenir la reprise de l'activité économique.

34. Pour plus d'informations sur ce projet, voir <https://www.grtgaz.com/medias/communiques-de-presse/lancement-du-demonstrateur-choc>.

35. Alsachimie, Borealis, Butachimie, B+T, Linde France, GRTgaz et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

36. Pour voir le guide : *Biomethane Purchase Agreement* (BPA) : décryptage pour les industriels consommateurs de gaz | [grtgaz.com](https://www.grtgaz.com)



Zoom

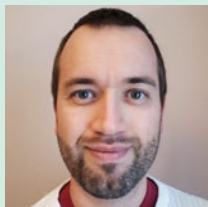
BIOMETHANE PURCHASE AGREEMENTS (BPA) : UN GUIDE³⁶ POUR TOUT COMPRENDRE !

Très largement utilisés dans le domaine de l'électricité, les Power Purchase Agreements (PPA) sont également appelés à se développer pour le biogaz. Différents du mécanisme traditionnel des garanties d'origine, les BPA se présentent comme un contrat gré à gré permettant à une entreprise d'acheter tout ou partie de la production d'un producteur d'énergie renouvelable, en l'occurrence d'un méthaniseur pour le biométhane. Pour accompagner la démocratisation du mécanisme, GRTgaz s'est associé au groupement d'intérêt économique Osiris pour proposer un guide complet d'une dizaine de pages, qui rappelle les bases du biométhane et explique les différentes formes de BPA et leurs modalités de mise en œuvre.



Pour accéder au guide et voir le webinaire de présentation associé

NOS ÉNERGIES



par **Thomas Le Grand**
Chargé de mission
stratégique

Mon rôle chez GRTgaz

Je travaille au sein du pôle stratégie du secrétariat général, sur le sujet des réseaux de CO₂. Ma mission est assez globale : je m'appuie sur l'avenir plausible de notre secteur et je tente de projeter cela sur la stratégie et les orientations de GRTgaz. Je me charge de trouver des solutions pour intégrer et développer les réseaux de CO₂ en synergie avec le réseau GRTgaz existant, notamment.

Qu'est-ce que ça veut dire pour vous, travailler chez GRTgaz ?

Derrière nos métiers, c'est une notion d'utilité pour tous. Nous réalisons une mission de service public sur le méthane et ce que je vois à mon niveau, c'est que nous pourrions faire la même chose en hydrogène ou en CO₂. C'est le rôle que je joue en travaillant chez GRTgaz.

Quels accomplissements retenez-vous de l'année 2023 ?

Notre beau bébé de l'année, c'est la réponse à la consultation CCUS (captage, stockage et utilisation du carbone) lancée par le gouvernement, destinée à être intégrée à la planification écologique. Sur cette réponse, c'est un travail convergent qui a été initié entre les pôles stratégie, développement et la direction de l'ingénierie pour apporter une réponse qui mêle technique et stratégie ; opérationnel et prospectif sur le long terme. Je suis particulièrement satisfait d'avoir pu participer à cette réflexion qui projette GRTgaz dans l'accélération de la transition énergétique.

Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone

2.5

Le captage et le transport de CO₂ pour accélérer la décarbonation des sites industriels

Le captage, le stockage et la valorisation du CO₂ sont des solutions de décarbonation complémentaires aux gains d'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables et bas-carbone telles que le biométhane ou l'hydrogène. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) juge celles-ci incontournables pour atteindre les objectifs internationaux en matière d'énergie et de climat.

En juin 2023, le gouvernement a présenté la stratégie française de capture du CO₂ « fatal » des usines et son stockage géologique ou son utilisation (CCUS). Pour le gouvernement, cette technologie est nécessaire aux côtés de l'efficacité énergétique, du développement de l'hydrogène, de l'électrification et de l'utilisation de la biomasse pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'industrie.

Cette stratégie « CCUS », acronyme anglais pour *Carbon Capture Utilisation and Storage*³⁷, doit conduire à bâtir toute une chaîne logistique, depuis le captage par les industriels sur leurs sites de CO₂ émis par leur activité jusqu'à un site permettant son stockage géologique ou sa réutilisation dans un processus industriel (exemple : production de e-fuels). En novembre 2023, le bilan des contrats de transition écologique signés entre l'État et les secteurs industriels montre, qu'à l'horizon

2030, le CCUS constituera le levier technologique le plus important, aux côtés de l'hydrogène et de la biomasse, pour réduire les émissions de CO₂ de l'industrie. Le CCUS est un des leviers décrit par la PPE³⁸ de 2023, qui vise un objectif de 5 à 8 Gt de CO₂ capturés chaque année à partir de 2050.

GRTgaz œuvre en France au déploiement de cette solution par la construction de réseaux de transport dédiés pour accueillir et acheminer le CO₂ de son lieu de captage à son lieu de stockage ou de valorisation. GRTgaz participe ainsi à faciliter la limitation future des émissions carbone des industriels (pilier B de notre stratégie climat), voire à terme, en cas de transport de CO₂ biogénique, issu par exemple des processus de méthanisation, de contribuer à la création de puits de carbone (pilier C).

GRTgaz est déjà actif dans les principales zones émettrices de CO₂, avec de premiers projets de réseau de transport de CO₂ en développement à Dunkerque, où un appel à intérêt du marché a été lancé en février 2023 et qui se concrétise par une étude de faisabilité fin 2023, ou encore à Nantes/Saint-Nazaire (projet GOCO₂) ou Fos-sur-Mer.



Pour en savoir plus sur le premier appel à manifestation d'intérêt CO₂ de GRTgaz

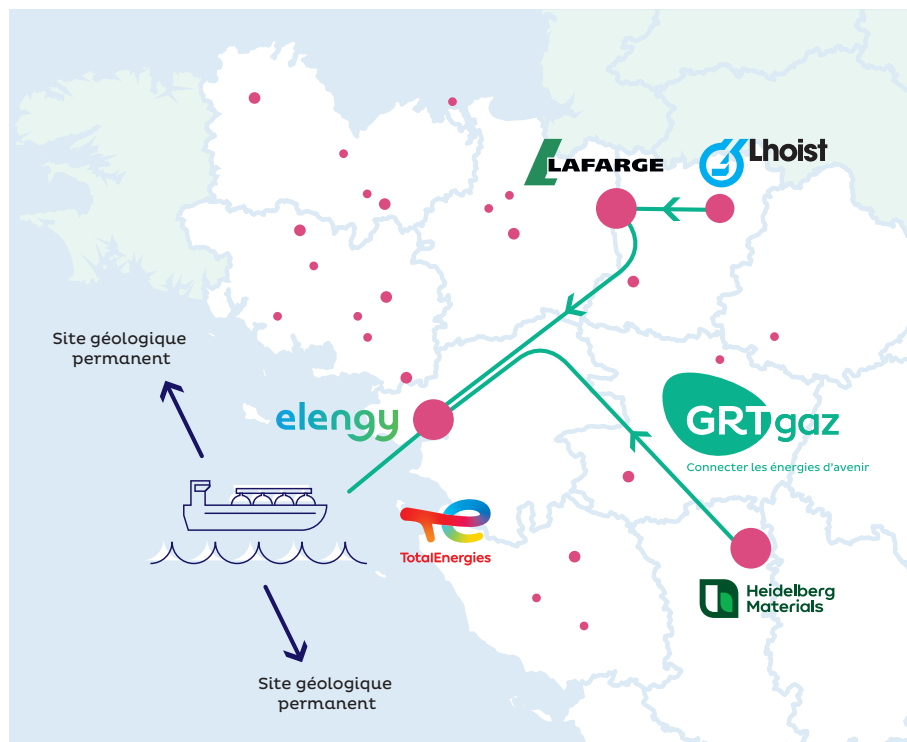
37. Soit en français le captage, le stockage et l'utilisation du CO₂.

38. Programmation pluriannuelle de l'énergie.



Zoom

LANCEMENT DE GOCO₂, UN PROJET D'ENVERGURE DE CAPTAGE ET DE TRANSPORT DU CO₂ D'ORIGINE INDUSTRIELLE DES PAYS DE LA LOIRE ET DU GRAND OUEST



Plus de **75%**
des émissions industrielles
de CO₂ du Grand Ouest
de la France transportés
à horizon 2050

Lancement du projet : 2023

Mise en service : 2030

Objectif :

Développer le captage du CO₂ sur les sites industriels, son acheminement par canalisation jusqu'au terminal d'export maritime de Montoir-de-Bretagne à destination des zones de stockage géologique permanent.

Capacité de transport :

2,6 millions de tonnes de CO₂e par an en 2030 (4 millions de tonnes de CO₂e par an en 2050, soit plus de 75 % des émissions industrielles du Grand Ouest de la France à cet horizon).

Il permettra à terme de transporter les émissions de CO₂ provenant d'autres industriels du Grand Ouest, ou du CO₂ biogénique issu notamment de l'épuration du biométhane. Il constituera également un atout pour attirer de nouveaux sites industriels sur le territoire en offrant un accès à une infrastructure de décarbonation, ouverte à une vaste échelle (accessible aux industriels sur quatre régions : Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Centre-Val de Loire).

Parties prenantes de ce projet :

Elengy, GRTgaz, Heidelberg Materials, Lafarge, Lhoist et TotalEnergies,

région des Pays de la Loire, Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire.

Certaines études liées au projet GoCO₂ seront financées par l'Ademe dans le cadre du projet ZIBAC, porté par la zone industrielle de Saint-Nazaire. Le projet, au sein d'un consortium plus large (projet Aramis), a également été retenu par la Commission européenne dans la sixième liste de Projets d'intérêt commun.



3.

Rassembler nos énergies pour préserver l'environnement et s'adapter aux défis de demain



Les drivers de GRTgaz

L'INNOVATION

Chez GRTgaz, l'innovation se pratique à tous les niveaux et nourrit l'ensemble des métiers et des pratiques. Recherche et développement, recours à l'expérimentation... innover fait partie intégrante de notre culture commune, notamment au service de la réduction de l'impact environnemental des activités gazières.

3.1

Notre stratégie environnementale

En 2023, GRTgaz a nommé un directeur environnement, directement rattaché au directeur général, qui a formalisé une nouvelle politique environnementale. Celle-ci identifie les impacts environnementaux de l'ensemble des activités de l'entreprise et notamment les impacts associés aux infrastructures opérées, depuis la conception du projet, sa phase de service et jusqu'à sa fin de vie.

La déclinaison de cette politique en actions prioritaires au sein des feuilles de route des directions est en cours. Cette priorisation s'appuie sur la mise à jour de la cartographie des risques environnementaux de GRTgaz.

La politique assure une plus grande complétude par rapport à la politique RSE et se décline en 3 thématiques inter-reliées et 12 engagements environnementaux.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Objectif : développer une culture de sobriété et d'efficacité

Engagement 1 : Acculturer l'ensemble des salariés aux enjeux environnementaux, à la sobriété et à l'efficacité environnementale

Engagement 2 : Contribuer au développement sur les territoires des filières valorisant les déchets par la production de gaz renouvelables

Engagement 3 : Développer et promouvoir des solutions permettant de raccorder aux réseaux les productions de gaz renouvelables

Engagement 4 : Éviter et gérer nos déchets

AIR ET CLIMAT

Objectif : contribuer à la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la qualité de l'air

Engagement 5 : Développer une veille réglementaire et technologique liée à la qualité de l'air

Engagement 6 : Écoconcevoir activités et projets avec l'intégration de critères climat

Engagement 7 : Développer et promouvoir des solutions permettant de transporter de l'hydrogène bas-carbone

Engagement 8 : Contribuer au développement de puits de carbone

Engagement 9 : Identifier les risques nouveaux liés aux changements climatiques

BIODIVERSITÉ ET USAGE DES SOLS

Objectif : intégrer la biodiversité en mettant en œuvre la logique Éviter, Réduire et Compenser

Engagement 10 : Écoconcevoir activités et projets avec l'intégration de critères biodiversité

Engagement 11 : Développer des réservoirs écologiques

Engagement 12 : Améliorer les connaissances



Pour regarder l'entretien avec Eric Courtalon sur la prise en compte des impacts environnementaux de GRTgaz et les initiatives mises en place pour les limiter



Zoom

L'ÉCOCONCEPTION DES PROJETS DE BIOMÉTHANE

Impact carbone

En 2023, une analyse de cycle de vie a été réalisée sur les postes d'injection pour mesurer leur empreinte carbone. 80 % de l'empreinte carbone des postes d'injection est liée à l'utilisation de ces ouvrages avec notamment les émissions de méthane. Une démarche similaire est en cours sur les installations de rebours. Sur ces bases, de nouveaux paliers techniques permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie de ces installations.

Impact biodiversité

La prise en compte dans les projets de biométhane de leur impact sur les sols (artificialisation des sols, fragmentation des habitats...) et sur la biodiversité fait également l'objet de travaux de recherche. L'empreinte environnementale des postes de rebours, par exemple, est prise en compte au moment de leur conception, pour limiter au maximum l'imperméabilisation des sols et favoriser la végétalisation sur les sites. Des projets de redynamisation des sols non utilisés, en les re-cédant à des exploitants agricoles ou en recréant des haies végétales sont actuellement en cours de réflexion.



3.2

La sobriété énergétique gazière en France et au sein de nos activités

GRTgaz a placé la sobriété au cœur de sa politique environnementale, afin d'inscrire cette dernière de manière structurelle dans la stratégie et la mise en œuvre des activités de l'entreprise (économie

de ressources, économie circulaire, écoconception des ouvrages et maintenance verte, etc.). En 2023, GRTgaz a concentré ses efforts sur la sobriété énergétique, pour lui-même et ses clients.



Zoom

ECOGAZ : UN BAROMÈTRE À CINQ JOURS DU RÉSEAU DU GAZ POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

GRTgaz poursuit son engagement pour 2023 autour de la sobriété énergétique en reconduisant le dispositif Ecogaz pour la deuxième année, notamment pour l'hiver 2023-2024.

La charte Ecogaz

Cette charte a pour objectif de constituer un cercle de partenaires engagés, qui contribuent à la maîtrise de la consommation de gaz et au partage d'écogestes, en étant des relais essentiels pour diffuser les signaux d'alerte en cas de forte tension sur le réseau.

À fin 2023, 116 partenaires ont signé cette charte, soit six grandes familles de partenaires : entreprises, acteurs du logement, régions et collectivités, fédérations et associations, médias, et fournisseurs d'énergie.

Retour sur la première année du lancement du dispositif Ecogaz (hiver 2022-2023) : un succès

- 2,4 millions de téléchargements par jour durant l'hiver 2022-2023
- Aucun signal de tension sur l'hiver sur le réseau
- 24 situations de tensions évitées

Ecogaz est aujourd'hui reconnu comme un des outils essentiels pour tendre vers la sobriété énergétique gazière. Le rapport « Accélérer et pérenniser la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires », publié par l'Ademe et des pilotes issus de la filière du bâtiment, préconise notamment aux entreprises de s'inscrire au système d'alertes et de signer la charte Ecogaz.

Nouveautés décembre 2023 : quatre nouvelles fiches de sobriété

Quatre fiches offrant des conseils complémentaires pour la sobriété avec une catégorisation par typologie de bâtiment : maison individuelle, logement collectif privé, logement habitat social et petit tertiaire³⁹.

Ecogaz informe quotidiennement sur le niveau de tension du système gazier grâce à un code couleur :

- ✓ Niveau de consommation normal ou inférieur à la normale
- ! Niveau de consommation légèrement supérieur à la normale
- ! Niveau de consommation très supérieur à la normale et/ou tension sur le réseau
- ✗ Lancement des dispositifs d'interruptibilité ou de délestage des grands consommateurs industriels

En cas de signal orange ou rouge, Ecogaz enverra une alerte aux consommateurs qui ont fait le choix de s'inscrire (via un e-mail ou un SMS) pour les prévenir et les inciter à réduire leur consommation.

Les acteurs d'Ecogaz



39. Vous pouvez retrouver ces quatre fiches de sobriété directement sur le site d'Ecogaz : <https://myecogaz.com/>

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE CHEZ GRTgaz

En 2022 et dans le contexte de la crise énergétique accélérée par le conflit russo-ukrainien, GRTgaz avait lancé son Plan de sobriété, dans la perspective d'atteindre une baisse de 10 % de ses consommations énergétiques par rapport à 2019, conformément aux objectifs du gouvernement et à la charte EcoWatt, dont il est signataire pour ce qui concerne les consommations d'électricité.

Aussi, la sobriété énergétique se décline en trois axes selon deux types d'actions chez GRTgaz.

ACTIONS RÉCURRENTES

Consommations tertiaires
(bâtiments, flotte et déplacements)

- Définition de seuils de températures pour le chauffage (19 °C en hiver) et la climatisation (26 °C en été)
- Limitation des éclairages et de la production d'eau chaude sanitaire

Consommations industrielles

- Plan de performance énergétique et amélioration continue dans le cadre de la certification sur la norme ISO 50001
- Actions ciblées sur les machines de compression

Engagement des salariés

- Enquêtes en ligne, articles soGaz, Webinaires, collectifs de salariés

ACTIONS D'URGENCE

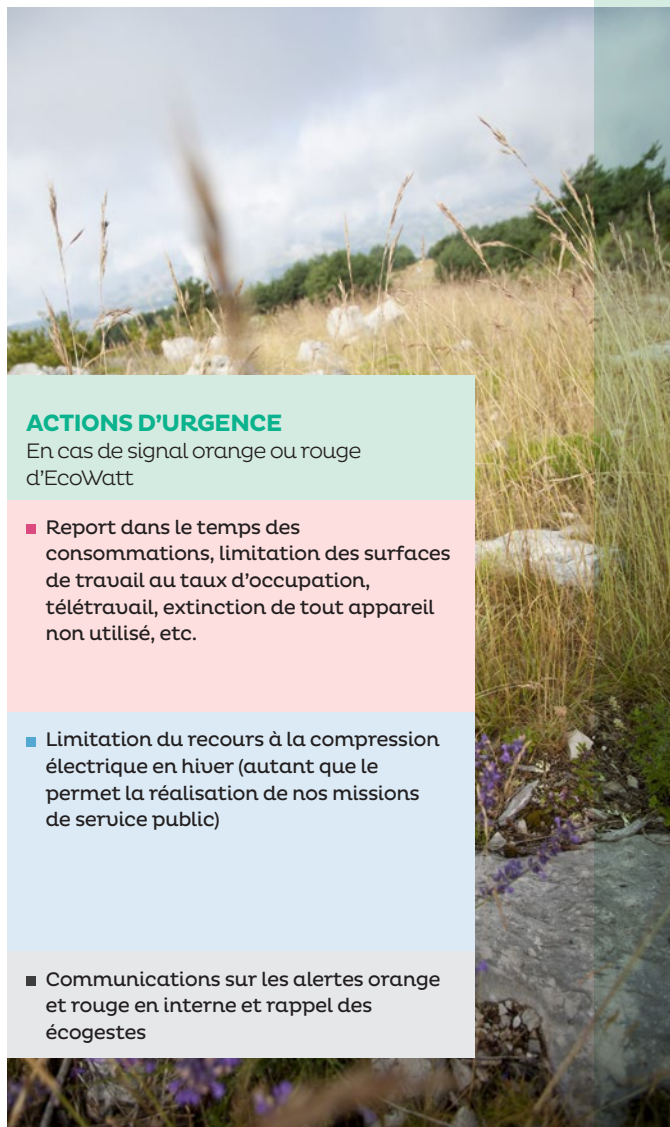
En cas de signal orange ou rouge d'EcoWatt

- Report dans le temps des consommations, limitation des surfaces de travail au taux d'occupation, télétravail, extinction de tout appareil non utilisé, etc.

- Limitation du recours à la compression électrique en hiver (autant que le permet la réalisation de nos missions de service public)

- Communications sur les alertes orange et rouge en interne et rappel des écogestes

Le bilan de cette première année de mise en œuvre d'EcoWatt est très encourageant. En effet, la consommation d'énergie relative au chauffage a chuté de 14 % en moyenne entre 2022 et 2023 sur les grands sites de GRTgaz. Des travaux sont notamment menés pour améliorer les collectes des données de consommations énergétiques afin de pouvoir affiner la mesure et le pilotage des actions menées.



OBJECTIFS 2024-2030

- 2024 : 55 % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires
- 2030 : 100 %

3.3

La limitation de nos impacts sur la biodiversité DPEF

NOS ENGAGEMENTS



Signataire d'Entreprises engagées pour la nature, piloté par l'Office français de la biodiversité, GRTgaz a réalisé une cartographie des pressions⁴⁰ que ses activités exercent sur la biodiversité et ses dépendances.

La stratégie biodiversité de GRTgaz se décline au travers de trois engagements RSE :

- Réduire l'empreinte carbone de GRTgaz⁴¹
- Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts⁴² et
- Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités, engagement traité dans ce sous-chapitre.



Membre de B4B+ (*Business for Positive Biodiversity*), le club des entreprises pour une biodiversité positive), GRTgaz participe aux réflexions sur la mesure de l'impact et le reporting en matière de biodiversité en expérimentant le *Global Biodiversity Score*⁴³.



GRTgaz mène depuis plusieurs années un travail partenarial avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France ainsi que localement avec des parcs naturels régionaux, permettant notamment d'identifier et de tester de nouvelles approches pour préserver et maintenir les écosystèmes liés à l'empreinte foncière de l'entreprise.



Membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité, GRTgaz poursuit son soutien à la connaissance en matière d'écologie et d'infrastructures, et cofinance des travaux de recherche en la matière.



GRTgaz est adhérent à OREE, une association qui rassemble un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires.

40. Selon les cinq pressions identifiées par l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) : le changement d'usage des terres, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

41. Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 2.2 La réduction de nos émissions.

42. Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires.

43. C'est un outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises, développé par CDC biodiversité, dans le cadre du club B4B+.



POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

GRTgaz s'attache à concilier l'emprise et l'entretien de son réseau, dont environ 6 000 kilomètres de canalisations sont situés dans des espaces naturels protégés, avec la préservation et le maintien des écosystèmes. L'entreprise applique une gestion différenciée pour une partie de ses bandes de servitude⁴⁴, entretenues sans produits phytosanitaires, et élimine le recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien de ses sites industriels.

Pour chaque projet de construction ou de modification d'ouvrage, GRTgaz déploie la démarche « Éviter,

réduire, compenser », afin de privilégier au maximum les mesures d'évitement et par défaut des mesures de réduction ou de compensation.

GRTgaz poursuit par ailleurs son engagement en matière de préservation de l'environnement, au travers de ses actions volontaristes concernant la gestion et la maîtrise des déchets issus de ses activités industrielles et tertiaires.

Au-delà de ses seules activités, GRTgaz soutient par ailleurs le développement d'une méthanisation respectueuse de la biodiversité, notamment par le biais des pratiques agroécologiques en ce qui concerne les intrants ou encore l'utilisation du digestat.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
% de sites convertis au 0 phyto de synthèse	29 % des sites convertis à fin 2020	55 % des sites convertis	100 %	54 % de sites convertis avec des techniques alternatives au phyto de synthèse (13 sites expérimentent la végétalisation)	69,5 %	> 70 %	82 %
Taux de déchets valorisés		> 90 %	> 90 %	98,5 %	99,02 %	> 90 %	97,9 %
Part des projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	NS	NS	0	0	0	2

44. Parcelles de terrain enherbées situées au-dessus des canalisations.



Zoom

**L'ÉTUDE EN PARTENARIAT
AVEC LE CEREMA GRAND
OUEST**



GRTgaz a élargi en 2023 son partenariat avec le Cerema à des sujets liés à la biodiversité, en menant notamment une étude sur les bonnes pratiques relatives à la biodiversité dans l'entretien des servitudes en Vendée. Les résultats de cette étude alimenteront l'appel d'offres de GRTgaz qui sera lancé en 2024 pour la révision du marché cadre national sur l'entretien des servitudes.

Rassembler nos énergies pour préserver l'environnement et s'adapter aux défis de demain

En 2023, l'avance sur les objectifs 2024 se confirme avec 82 % des sites industriels de GRTgaz entretenus sans produits phytosanitaires de synthèse (69,5 % en 2022), soit plus de 59 % de sites ne recourant à aucun produit phytosanitaire (47 % en 2022) et plus de 22 % de sites utilisant des produits de biocontrôle⁴⁵. La maturité de nos équipes et de nos prestataires continue de se renforcer. En effet, ces résultats s'inscrivent dans la continuité du marché cadre mis en place en 2022 pour l'entretien des sites et qui intègre une part majoritaire de prestataires n'utilisant pas de produits phytosanitaires de synthèse. GRTgaz étudie désormais la suppression totale de l'utilisation de ces produits phytosanitaires de synthèse à court terme ainsi que le retrait des produits chimiques (biocontrôle inclus) avant 2030.

Des actions ont été également menées pour améliorer la préservation de la biodiversité dans les zones de servitude, notamment avec la diffusion d'une note de cadrage définissant des règles d'entretien moins impactantes pour la biodiversité. Ces règles imposent, par exemple, une hauteur de fauche plus respectueuse, une exclusion des périodes sensibles pour les opérations sur les haies et les arbres, en particulier dans les zones sensibles comme les espaces naturels protégés ou reconnus.

En matière d'empreinte biodiversité, GRTgaz poursuit son travail pour la mise en œuvre du GBS (*Global Biodiversity Score*). Un chantier a été lancé en 2023 pour collecter l'ensemble des données nécessaires au calcul du GBS et une première mesure sera disponible en 2024, associée à l'élaboration d'une stratégie de pilotage de la réduction de nos impacts biodiversité. GRTgaz sera la première entreprise sur les infrastructures linéaires de transport à réaliser l'exercice, un élément structurant de sa stratégie et de la mesure des progrès à venir.

DÉCHETS

Le taux de valorisation des déchets s'élève en 2023 à 97,9 %⁴⁶, dont 97,2 % de déchets non dangereux, (qui représentent 98,6 % de la masse totale des déchets) et 52,8 % de déchets dangereux (qui représentent 1,4 % de la masse totale des déchets). Un groupe de travail dédié à la gestion des déchets de chantiers a été mis en place en 2023, avec pour objectif d'assurer une meilleure remontée des données réelles des quantités de déchets des chantiers, gérées par les contractants travaux, dans l'outil de collecte des déchets de GRTgaz.

RECOURS

Pour faire face à la crise d'approvisionnement gazier, GRTgaz a participé au projet de raccordement d'un nouveau point d'importation de GNL sur les côtes françaises, dans le port du Havre, afin de connecter une unité flottante de regazéification ou navire FSRU, rendant l'installation réversible. Celui-ci a été mis en service en novembre 2023 pour une durée de cinq ans. Deux recours en annulation et un référé ont été dirigés par France Nature Environnement Normandie, des riverains, ainsi que l'association Europe Écologie - Les Verts Normandie contre l'autorisation de construire et d'exploiter la canalisation de GRTgaz. Ces recours ont été rejetés par le tribunal administratif de Rouen le 6 juillet 2023 et il n'y a pas eu d'appel de ces jugements.

Par ailleurs, un riverain a déposé à l'été 2023 un recours en annulation de la déclaration d'utilité publique pour le projet d'implantation d'une canalisation (d'environ 13 km entre Lens et Béthune) dans le cadre du projet national de conversion gaz B gaz H. Les travaux sont à ce jour terminés et la canalisation en service. Le jugement ne devrait pas intervenir avant fin 2024.

45. Ils sont définis à l'article L. 253-6 du Code rural et de la pêche maritime comme des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures.

46. Voir, pour le calcul, l'annexe 71. Annexe méthodologique.

3.4

L'adaptation aux défis du changement climatique

Impact des risques physiques

Risques résultant des dommages directement et indirectement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques

- Dommages et fuites sur les ouvrages de GRTgaz
- Inaccessibilité aux installations annexes (stations de compression, interconnexions, etc.)

Entre 2022 et 2023, GRTgaz a mené plusieurs études sur les risques liés au changement climatique (risques physiques) susceptibles d'impacter ses installations. À la suite de l'analyse des différents scénarios proposés⁴⁷, l'étude a conclu qu'en cas d'événement climatique majeur, les infrastructures de GRTgaz (canalisations enterrées et installations de surface, dont stations de compression) sont globalement résilientes, la sécurité industrielle reste assurée ainsi que la continuité d'alimentation.

En 2022, deux scénarios avaient été identifiés comme les plus redoutés par GRTgaz : les inondations/pluies intenses sur certaines

traversées fluviales et les sécheresses, donnant lieu à des feux de forêt, pour une partie des stations de compression et d'interconnexion de l'entreprise. Un plan d'actions, mis en place en 2023, a permis d'affiner davantage les installations impactées et de recenser les dispositifs pérennes permettant de faire face à ces types de risque.

Cette année, les équipes de GRTgaz ont analysé un troisième scénario de risque concernant le glissement de terrain, en identifiant notamment les zones à risque pour les canalisations et les autres actifs de GRTgaz. Ces travaux sur les zones à risque ont vocation à être poursuivis et approfondis.

Actions mises en œuvre en 2023

Vérification plus approfondie de l'exposition pour les deux scénarios les plus redoutés

Plan d'actions inondation pour les traversées retenues (programme RICE sur trois ans)

Analyse de la sensibilité au mouvement de terrain pour les tronçons retenus

NOS ÉNERGIES



par
Gilles Chatelet
Expert sécurité
industrielle

Mon rôle chez GRTgaz

Chargé de mission technique au pôle expertise et études d'ingénierie, je travaille plus particulièrement sur les questions de sécurité industrielle. Globalement, cela revient à estimer et à réduire lorsque nécessaire les risques que l'exploitation de nos ouvrages peut représenter pour les populations qui vivent, travaillent ou circulent à proximité. Cela implique également d'estimer les risques que l'environnement humain ou naturel peut faire courir à nos installations. Je représente également GRTgaz au sein d'instances qui travaillent sur ces thématiques au niveau français ou européen (Gesip, Egig, par exemple).

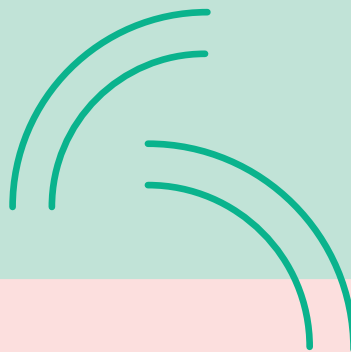
Travailler chez GRTgaz, c'est...

Partager des objectifs communs, une forte culture technique et une grande capacité à collaborer.

Que retenir de l'année 2023 ?

Une étude que nous avons menée en interne sur la résilience de nos installations face au dérèglement climatique. Un sujet nouveau et pas évident de prime abord. Mais collectivement, avec les collègues de la R&D, de la data et de l'exploitation des ouvrages, nous avons été capables de mener à bien cette étude. Aux problématiques de feux de forêt et d'inondations abordées en 2022, nous avons ajouté cette année les glissements de terrain. Et le bilan est globalement positif. Sous réserve de quelques points particuliers (traversées sous-fluviales, zones d'instabilité de sol) encore à vérifier, l'étude confirme que le réseau est globalement résilient face aux événements climatiques.

47. Analyse de l'exposition des actifs de GRTgaz à l'aide de données et de scénarios venant d'experts météorologiques (incluant le scénario RCP 8.5 du GIEC, soit un scénario de réchauffement de 4,5 °C en 2100).



4. Investir pour des énergies abordables et durables

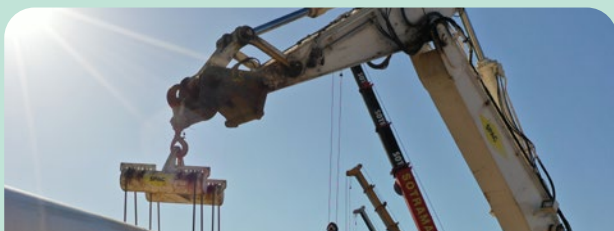




Les drivers de GRTgaz

LA PERFORMANCE

Simplification de l'organisation, optimisation des coûts, sécurité de nos installations et systèmes d'information, diversité et inclusion... les leviers de performance financière et extra-financière déployés en 2023 sont plus que jamais au cœur de nos actions et guident nos ambitions pour demain.



En tant qu'opérateur d'infrastructures gazières au service de l'intérêt général, GRTgaz contribue à l'accès à une énergie de plus en plus renouvelable, tout en veillant à rester à un prix abordable.

4.1

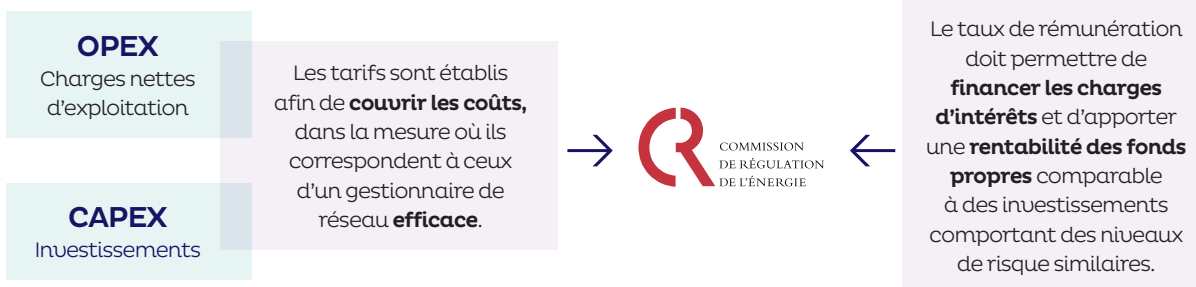
Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable

GRTgaz doit garantir à tous ses clients un accès équitable à des sources d'approvisionnement diversifiées à travers un réseau de transport, le tout aux coûts représentatifs d'un opérateur efficace. L'activité de GRTgaz relève d'un monopole régulé. Les tarifs, *via* le revenu autorisé,

sont fixés après négociation tous les quatre ans dans le cadre de l'ATRT (accès des tiers aux réseaux de transport) par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE veille à l'efficacité économique de GRTgaz pour que les consommateurs obtiennent le meilleur service et paient le juste prix.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RÉGULÉ

Monopole de fait > nos tarifs sont fixés par une autorité administrative indépendante



Tout en poursuivant ses objectifs stratégiques et en respectant la trajectoire tarifaire de l'ATRT7, la performance financière de GRTgaz est restée particulièrement robuste en 2023, tout comme le bilan de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires de GRTgaz s'établit à 2 112 millions d'euros en 2023. Il est en augmentation (+ 33 millions d'euros) par rapport à celui de l'exercice 2022 (2 079 millions d'euros). Cette légère augmentation s'explique principalement par des effets prix sur le réseau régional et aux points d'interconnexion avec les réseaux de voisins européens. Ces

Performance économique

en M€

	2022	2023
Chiffre d'affaires	2 079	2 112
Recettes d'acheminement	1 973	2 007
Autres recettes	106	105
EBITDA	1 198	1 055
Résultat opérationnel courant	658	507
Résultat net	419	317
Investissements	401	416
Dettes nettes	3 643	3 627

recettes supplémentaires devront être rendues au marché lors de prochains exercices (via le mécanisme de CRCP).

Les recettes d'acheminement s'élèvent à 2 007 M€ (1 973 millions d'euros en 2022) et représentent 95 % du CA total. En matière de diversification, 10 millions d'euros investis dans les fonds Eiffel Gaz vert et Clean H₂, et 25 millions d'euros de prestations complémentaires ont été facturés (20 millions d'euros en 2021) et représentent 1 % du CA total. Celles-ci sont essentiellement composées de prestations techniques et de R&D.

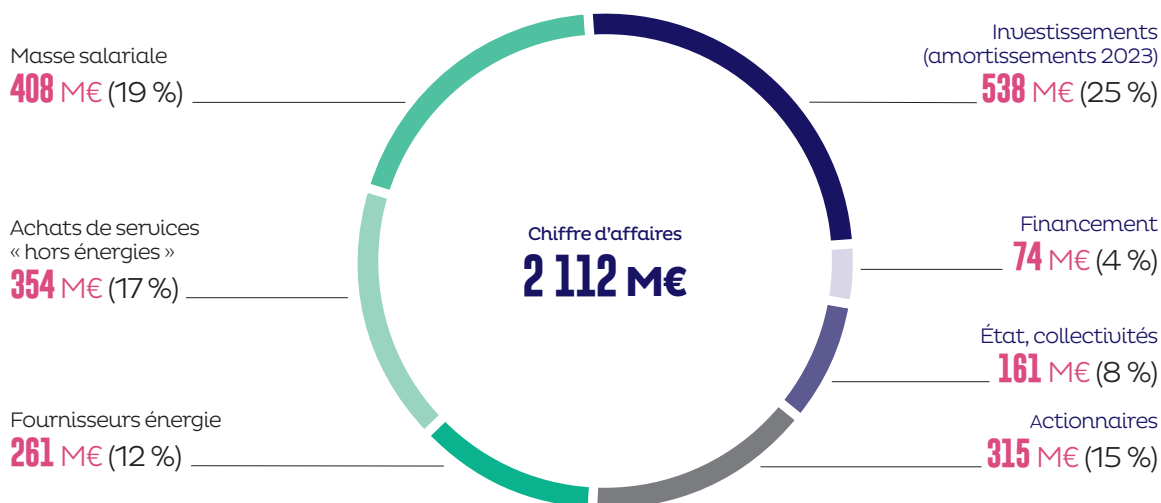
L'EBITDA dégagé pour l'exercice 2023 s'élève à 1 055 millions d'euros (1 198 millions d'euros en 2022), en baisse de 143 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par l'augmentation des charges d'énergie en lien avec l'évolution du prix du gaz et de l'électricité en 2023.

Le résultat net d'impôt s'élève à 317 millions d'euros (419 millions d'euros en 2022), en baisse de 102 millions d'euros par rapport à 2022. Cette variation résulte des éléments présentés ci-dessus ainsi que d'une augmentation des charges nettes d'exploitation en lien avec l'inflation et l'effet prix des charges de personnel.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 416 millions d'euros en 2023, contre 401 millions d'euros l'année précédente. Comme développé au chapitre 4.3.4, la part des investissements consacrés à l'accueil des gaz renouvelables et à la décarbonation de nos infrastructures (activités éligibles de la nouvelle taxonomie européenne) croît de 12 % par rapport à 2022, pour atteindre 76 millions d'euros.

À fin décembre 2023, le montant de la dette nette de GRTgaz atteint 3 627 millions d'euros contre 3 643 millions d'euros à fin 2022.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LES PARTIES PRENANTES



Investir pour des énergies abordables et durables

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024-2028

- 2024 : baisse de **20 %** du coût des installations d'injection et de rebours
- 2028 : baisse de **30 %**
- **0,48** centime d'euro de coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz



4.2 Pour une énergie abordable et durable DPEF

GRTgaz contribue à assurer à ses clients l'accès à une énergie compétitive et de plus en plus durable. Dans un contexte de baisse des volumes transportés et des revenus associés à terme, GRTgaz met en œuvre des actions de performance pour optimiser ses coûts et poursuit ses efforts de réduction des coûts des installations de biométhane afin de permettre aux producteurs de pouvoir se raccorder dans des conditions économiques optimisées.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Face à la baisse programmée des consommations d'énergie et mécaniquement à la diminution du chiffre d'affaires, GRTgaz doit, dans le même temps, dégager des marges

de manœuvre pour investir dans l'adaptation du réseau et le raccordement des gaz renouvelables. Dans le cadre de cette transformation, GRTgaz a engagé un plan de performance à horizon 2024.

L'objectif fixé pour 2023 a été atteint. L'anticipation des recherches de terrains pour les postes de rebours, la mutualisation et l'anticipation des commandes, la mise en place d'un réseau de référents biométhane et la nomination d'un gestionnaire de parc biométhane visant à générer des effets d'échelle et d'apprentissage, ont permis d'atteindre ces résultats. La mutualisation des achats des machines à compresseur a à elle seule réduit de 15 à 20 % le coût total d'un projet de rebours.



Pour voir le webinaire « Le biométhane encore plus attractif pour décarboner l'industrie »

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours ⁴⁸ (CAP24)	2020	- 20 %	- 30 % horizon 2028	- 12 %	- 12 %	- 16,8 %
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euros par kWh/jour/an)	2019 : 0,45	0,48	Maintien d'un niveau de capacité et coûts acceptables, négociés avec la CRE	0,44 ⁴⁹	0,45	0,45

48. Les installations de rebours sont des solutions techniques permettant de développer les capacités d'injection en comprimant les excédents de biométhane d'un réseau de distribution vers le réseau de transport ou tout réseau de pression supérieure, en vue de son utilisation ou stockage. Le coût de l'installation est calculée hors effet de l'inflation française.

49. Donnée corrigée par rapport au rapport 2022.

De manière plus générale et dans le cadre d'un dialogue régulier avec la Commission de régulation de l'énergie, GRTgaz maintient la trajectoire tarifaire prévue dans l'ATRT7, tout en conservant le niveau d'interconnectivité et de performance de son réseau, gage de la capacité des utilisateurs du réseau à optimiser leurs sources de gaz. Le coût moyen

d'accès au réseau de transport de gaz a ainsi atteint 0,45 en 2023 (en centimes d'euro par kWh/jour/an), en lien avec la hausse des capacités offertes en entrée (FSRU au Havre) ou sortie pour permettre d'adapter les flux gaziers au contexte créé par la crise ukrainienne et la baisse des approvisionnements en provenance de Russie.

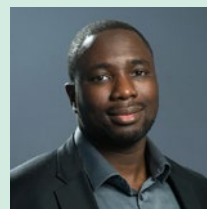


Zoom

LE FUTUR TARIF ATRT8

Le prochain tarif d'accès des tiers aux réseaux de transport – dit ATRT8 – s'appliquera à partir du 1^{er} avril 2024, pour une période de quatre ans. Ce tarif, fixé par la Commission de régulation de l'énergie, est calculé de façon à permettre à GRTgaz de couvrir ses coûts (charges nettes d'exploitation et charges de capital), dans la mesure où ils correspondent à ceux d'un gestionnaire de réseau efficace. Les moyens accordés permettent en particulier à GRTgaz de s'inscrire dans la transition énergétique. Parmi les coûts retenus figurent notamment des moyens supplémentaires octroyés à GRTgaz pour poursuivre l'intégration des gaz renouvelables et bas-carbone dans ses réseaux, en cohérence avec les orientations de politique énergétique. La trajectoire de charges retenue par la CRE vise également à permettre à GRTgaz de s'adapter aux évolutions de plus long terme, en prévoyant des ressources pour étudier la possibilité de convertir certains actifs identifiés au transport d'hydrogène ou de dioxyde de carbone. En cohérence avec sa stratégie de réduction de son empreinte carbone et environnementale, GRTgaz se prépare à renforcer encore ses efforts de diminution de ses émissions de gaz à effet de serre, en lien avec les évolutions prévues de la réglementation européenne, pour lesquelles le tarif ATRT8 prévoit une clause de rendez-vous afin d'en prendre en compte les impacts.

NOS ÉNERGIES



par **Mamadou Waggeh**
Responsable
du département
foncier Permitting

Mon rôle chez GRTgaz

Je suis responsable du département foncier Permitting. Avant ça, j'ai été ingénieur d'études puis directeur de projet. Cela fait près de quinze ans que je travaille au sein de GRTgaz.

Quel est le projet emblématique qui a marqué votre année professionnelle ?

L'année a été marquée par l'aboutissement de la taskforce biométhane, dont j'ai piloté le déploiement depuis le début. L'objectif était de mettre en service un lot d'unités de méthanisation très rapidement pour faire face à un pic de demandes. Nous avons monté une équipe de 10 personnes multi-compétences. C'était une première pour GRTgaz et cette initiative a vocation à se répéter sur d'autres marchés.

En quoi en avez-vous retiré de la fierté ?

La réussite de cette initiative est évidente. En trois ans, nous avons livré pas moins de 30 projets biométhane. J'étais ravi de pouvoir expérimenter à mon niveau et montrer qu'on est en capacité de s'adapter à des situations de tension et de réagir dans notre organisation et notre approche, quand les enjeux contextuels nous l'imposent.

OBJECTIFS 2024-2028

- 2024 : 20 % des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone
- 2028 : 30 %



4.3

Pour une croissance durable DPEF

Dans un contexte global où les mutations s'accroissent, GRTgaz doit adapter son modèle d'affaires pour répondre aux grands défis environnementaux, technologiques et sociétaux. Les engagements de GRTgaz en faveur du développement des gaz renouvelables se traduisent par le redéploiement de ses ressources vers les enjeux liés à la transition énergétique et à l'environnement. Ils s'appuient sur l'innovation dans tous

ses métiers et pratiques, le recours à l'expérimentation, la recherche et développement. Ils témoignent de la transformation du modèle économique de l'entreprise, qui consacre une part croissante de ses ressources pour atteindre à long terme un modèle reposant sur les gaz renouvelables, pleinement compatible avec la neutralité carbone et à même de préserver dans la durée la création de valeur de l'entreprise.

RICE : nos programmes

- 1 Optimiser le fonctionnement, l'exploitation et la sécurité du système gazier
- 2 Réduire l'impact des activités gazières
- 3 Préparer les réseaux à l'arrivée des méthanes renouvelables
- 4 Prospective énergétique, pilotage et optimisation des réseaux
- 5 Préparer les réseaux à l'arrivée de l'hydrogène et du CO₂

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Le programme des investissements 2023 de GRTgaz porte sur trois axes majeurs : la maintenance et la sécurité industrielle de ses installations, sa stratégie climat et sa trajectoire bas-carbone (réduction de ses émissions et développement des gaz renouvelables) et les besoins de ses clients (avec notamment les besoins de raccordement et les travaux de

tiers). Ce programme est proposé et validé annuellement avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En matière d'innovation et de R&D, RICE (*Research and Innovation Center for Energy*), centre de R&D&I intégré à GRTgaz, est chargé d'impulser la transformation des infrastructures énergétiques vers un avenir sûr, performant et neutre en carbone. RICE travaille ainsi sur cinq programmes de recherche.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2022	OBJECTIF 2023	RÉSULTAT 2023
Part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	11 % en 2020	20 % en 2024	ND	16,7 %	17 %	17,8 % ⁵⁰

50. Investissements industriels et financiers réalisés dans l'année sur ce périmètre/investissements totaux (y compris financiers) x 100. Soit (76/426) x 100

L'objectif 2023 a été atteint grâce à plusieurs éléments clés. La dynamique de développement du biométhane se poursuit, avec la mise en service de 17 sites d'injection et de 8 postes à rebours en 2023. Plusieurs programmes poursuivent leur développement, parmi lesquels les programmes H₂ (MosaHYc, RHYN, etc.) et le projet de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments du tertiaire, et d'autres programmes s'accroissent, comme le programme de réduction

des émissions de CH₄ et le programme sur les postes et stations de compression. De plus, GRTgaz a augmenté ses investissements dans le fonds Clean H₂ Infra, géré par Hy24⁵¹ pour accélérer le développement de l'industrie de l'hydrogène décarboné.



Pour voir l'entretien de Jonathan Weber, directeur général de Stahl Holding Saar et François Martin, business developer hydrogène de GRTgaz autour du projet MosaHYc



Zoom

RICE

Le positionnement de RICE au carrefour de l'industrie et du monde de la recherche en fait un facilitateur et un acteur clé de la recherche opérationnelle et appliquée des infrastructures gazières. Pour mener à bien son activité, RICE s'appuie sur trois piliers :

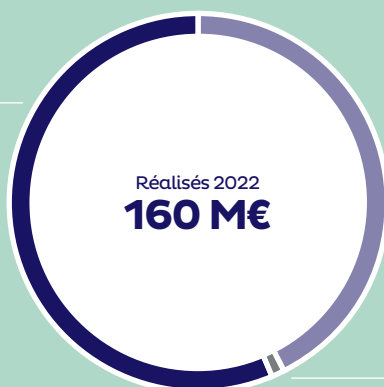
- des moyens techniques de pointe et des bancs d'essais uniques en Europe ;
- des expertises de très haut niveau pour répondre aux besoins spécifiques des clients ;
- un écosystème de partenaires de R&D&I européens et internationaux.

Sa raison d'être : « Ouvrir la voie, lever les verrous technologiques et impulser ensemble la transformation des infrastructures énergétiques, vers un avenir sûr, performant et neutre en carbone ».

La création en 2023 de l'incubateur NOVA a permis d'accueillir quatre start-up orientées production de gaz renouvelables (Alhomna System) ou outils opérationnels (Lium, Lynx XR, Ylssen) et de les accompagner dans leur croissance.

INVESTISSEMENTS TOTAUX : 416 M€

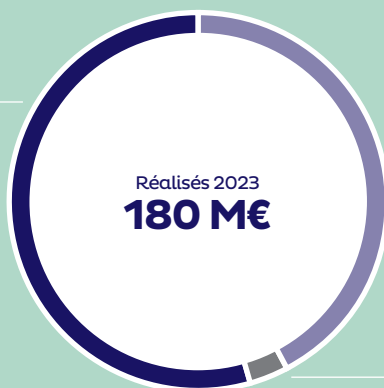
Sécurité des réseaux
90 M€



Transition énergétique
68 M€

Cybersécurité
2 M€

Sécurité des réseaux
98 M€



Transition énergétique
76 M€
dont 10 M€ d'investissements financiers

Cybersécurité
6 M€

51. Hy24 est une société de gestion dédiée au déploiement de l'hydrogène (Home – Hy24 – <https://www.hy24partners.com/>).

substantiellement à l'atténuation du changement climatique dès lors qu'elle remplit les critères d'examen technique de l'alignement. Dans ce cadre, la part des activités de GRTgaz pour le transport des gaz renouvelables et bas-carbone, et l'hydrogène contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions de GES), tout en visant à respecter les critères relatifs à l'absence d'impacts négatifs DNSH (*Do Not Significant Harm*) sur les cinq autres enjeux environnementaux et en respectant les règles sociales. GRTgaz a défini sur ces bases des règles de calculs permettant de prendre en compte cette proportionnalité⁵².

Il est à noter que, dans la durée, et compte tenu de la dynamique de transformation du secteur en lien avec le développement des gaz renouvelables et de l'hydrogène, la part des activités éligibles et alignées sera amenée à croître à proportion de la substitution progressive du gaz naturel par du gaz renouvelable, bas-carbone et de l'hydrogène.

Enfin, en amont et en aval des activités de GRTgaz, sont éligibles les activités de production de gaz et d'hydrogène renouvelables et bas-carbone, de captage, transport et stockage de CO₂, de production d'électricité, de chaleur ou de froid à partir de gaz ou d'hydrogène renouvelables et bas-carbone, ou encore d'infrastructures d'avitaillement en énergie bas-carbone pour la mobilité.



« La part des activités de GRTgaz pour le transport des gaz renouvelables et bas-carbone, et l'hydrogène contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique »



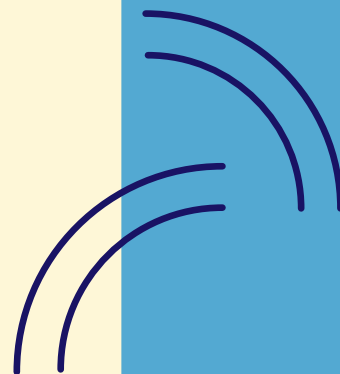
52. Pour plus d'information, voir annexe méthodologie.





5.

Mobiliser l'énergie de nos équipes au service de la sécurité et de la continuité de nos activités



Les drivers
de GRTgaz

LA SÉCURITÉ

Préoccupation fondamentale de GRTgaz, la sécurité des hommes, des infrastructures mais aussi de nos systèmes d'information est profondément ancrée dans notre culture collective. Elle constitue un objectif permanent et incontournable. Sa mise en œuvre, son pilotage mais également le travail de prévention sont l'affaire de chacun d'entre nous.

Mobiliser l'énergie de nos équipes au service de la sécurité et de la continuité de nos activités

ENGAGEMENT 8

OBJECTIFS 2024

• Taux de fréquence des salariés $\leq 1,7$
et des prestataires 1,7

5.1

La sécurité de nos équipes et de nos prestataires DPEF

Pour GRTgaz, la sécurité de ses salariés et de ses prestataires constitue un objectif permanent et incontournable.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

La politique santé et sécurité est pilotée au plus haut niveau de l'entreprise par son directeur général. Les résultats sont suivis

mensuellement en Comex. Deux fois par mois, les trois responsables d'établissements⁵³, le directeur général, les directeurs sécurité industriels et santé sécurité au travail se réunissent pour faire le point sur les événements survenus ainsi que sur les résultats chiffrés. L'ambition de l'entreprise, en matière de santé et sécurité, est formalisée dans un plan d'actions « Notre ambition collective sécurité », qui est revu chaque année et validé par le directeur général.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Taux de fréquence des salariés	$\leq 1,6$ en 2020	$\leq 1,7$	2,5	1,4	1,8	0,8
Taux de fréquence des prestataires ⁵⁴	≤ 6 en 2020	≤ 7	9,4	3,3	6,7	2,7

Les résultats relatifs aux taux de fréquence poursuivent leur tendance à la baisse en 2023, avec 0,8 pour le taux de fréquence des salariés (contre 1,4 en 2022) et 2,7 pour le taux de fréquence des prestataires (contre 3,3 en 2022).

Le renforcement d'une organisation favorisant des synergies entre les différents acteurs impliqués dans la prévention des risques

professionnels est au cœur de cette réussite. Un comité opérationnel sur la prévention et la sécurité a été mis en place cette année et des préventeurs ont été répartis entre les trois établissements de GRTgaz, afin d'être au plus près du terrain.

Cette approche collective a permis de co-construire des campagnes de sensibilisation ciblées, notamment sur les risques liés aux déplacements,

53. La direction des ressources humaines pour le siège social, la direction des actifs industriels, la direction des opérations.

54. Les heures travaillées sont déclarées par les entreprises prestataires mais non vérifiées.



Zoom

LA 16^e ÉDITION DES TROPHÉES SÉCURITÉ EN AVRIL 2023

Afin d'ancrer toujours plus la prévention dans la culture des entreprises, l'OPPBT⁵⁵, GRTgaz et Storengy⁵⁶ organisent tous les deux ans les Trophées sécurité. Cette cérémonie récompense les entreprises sous-traitantes pour leurs actions en faveur de la prévention de la santé et sécurité sur les chantiers. Le 6 avril dernier, à l'occasion de la 16^e édition, huit entreprises ont été récompensées pour leurs bonnes pratiques parmi les 21 participantes.

Les règles d'or de la sécurité



**Autorisations/
permis/
habilitations**



**Levage
mécanique**



**Équipements
de protection**



**Travail
en fouilles**



Déplacements



**Manutention
manuelle,
gestes et postures**



**Consignation
des énergies**

qui demeurent la première cause d'accident chez GRTgaz. Cet événement a réuni plus de 50 % des salariés de GRTgaz sur 16 sites. Le *Safety Day* a été également reconduit cette année en abordant des thématiques liées à l'accidentologie au travail, permettant de nourrir le dialogue autour des règles d'or de la sécurité avec les collaborateurs.

Des actions ont été organisées cette année avec les prestataires, comme les Forums de sécurité trimestriels, avec une quarantaine d'entreprises sous-traitantes participant par forum. Les règles d'or ont été intégrées dans les renouvellements de contrats avec les prestataires, s'accompagnant d'une bonification pour les entreprises respectant le mieux ces règles. Une traduction de ces règles d'or en 10 langues a aussi été effectuée, afin d'en favoriser la compréhension la plus optimale sur le terrain. Chaque prestataire doit diffuser les livrets au sein de ses équipes et s'assurer de leur application au sein des chantiers et projets de GRTgaz.

Enfin, la stabilité de dispositifs comme les visites comportementales de sécurité (VCS) est aussi un facteur clé dans la réduction du taux de fréquence des salariés, dans la mesure où elles permettent de constater et d'améliorer au mieux les pratiques des salariés en matière de sécurité, sous l'angle comportemental. Cette typologie d'outil de prévention sera développée progressivement pour les entreprises prestataires l'année prochaine.

55. L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.
56. Filiale de GRTgaz.

NOS ÉNERGIES



**par Vianney
Taillade**
Expert QSE,
DRH – Pôle SST

Mon rôle chez GRTgaz

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques santé sécurité au travail, je travaille spécifiquement sur plusieurs dangers auxquels sont confrontés mes collègues dans leurs activités, comme par exemple les travaux de terrassement, travaux en fouilles, opérations de levage, ou encore les atmosphères dangereuses. Je contribue à l'adaptation de nos règles (au fur et à mesure des divers retours d'expérience et de l'évolution de la réglementation), à la sélection de nos équipements de protection individuelle, ainsi qu'à l'élaboration de supports de sensibilisation. Je prends également part au suivi de l'accidentologie et aux télédéclarations.

Qu'est-ce qui vous donne de l'énergie au quotidien dans votre métier ?

J'exerce un métier transverse qui m'amène à la rencontre d'une grande diversité de métiers : techniciens, superviseurs, chefs de projet, médecins du travail, organismes extérieurs type bureaux de contrôle ou encore l'OPPBT, etc. Cela donne lieu à des échanges d'une grande richesse, comme ceux que l'on peut avoir lors d'une analyse d'accident par exemple.

Qu'est-ce que ça veut dire pour vous travailler chez GRTgaz ?

Évoluer dans une entreprise aux savoir-faire multiples, imprégnée d'une culture sécurité très forte et solidement ancrée chez l'ensemble des collaborateurs. C'est très satisfaisant mais c'est également un beau challenge car rien n'est jamais acquis en termes de sécurité : lorsque l'on atteint un tel niveau, il faut ensuite le maintenir.

**Mobiliser l'énergie de nos équipes
au service de la sécurité et de
la continuité de nos activités**

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024

- Taux de salariés formés > à 80 % par an
- Index égalité femmes-hommes ≥ 94
- Taux d'engagement \geq au benchmark France⁵⁷
- Indice qualité de vie au travail \geq au benchmark France
- Taux de féminisation 26 %

5.2

Nos équipes : développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail DPEF

GRTgaz affirme son ambition élevée au service de la santé de ses salariés et plus largement de la qualité de vie au travail, en promouvant notamment le développement des compétences et en luttant contre toutes les formes de discrimination. Le dialogue social est au cœur de la politique sociale de l'entreprise, notamment par la mise en place de nouveaux modes de travail et des

modes de management favorisant l'initiative, le progrès et l'innovation. L'alternance est également un enjeu clé pour assurer la transmission des savoirs acquis par les salariés, favoriser l'emploi des jeunes et préparer l'avenir. L'ensemble de ces actions renforce l'engagement des salariés au service de la raison d'être et l'attractivité de l'entreprise.



**Détenteur du label
Diversité**
déliuré par l'Afnor
depuis 2015



**Signataire de la charte
de l'autre cercle pour
l'inclusion des LGBT⁵⁸**
(lesbiennes, gays, bisexuels
et transgenres) en 2018
**Création d'un collectif
LGBT+ & allié.e.s**
en mai 2020

**Le magazine Capital a
dévoilé le classement des
500 premiers employeurs
de France pour 2023.
GRTgaz est en tête dans
le secteur de l'énergie et
occupe la huitième place
des entreprises les mieux
notées par les salariés.**

57. Ce benchmark est réalisé auprès de 150 000 salariés pour 150 entreprises. Source du benchmark : Tower Willis Watson. La norme comprend une moyenne pondérée des résultats d'enquêtes auprès des salariés de divers secteurs et travaillant en France.

58. Quatre principes sur lesquels GRTgaz s'engage : Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+. Veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour réussir son projet de transformation, GRTgaz a décidé d'accélérer le Projet humain, socle du projet d'entreprise CAP24, afin d'accompagner les salariés vers un

fonctionnement plus collaboratif, plus décentralisé, capable de mieux anticiper les besoins. Cela passe par l'évolution de notre culture pour développer le sens du collectif, encourager la curiosité, favoriser les initiatives et mieux reconnaître l'engagement.

LES OBJECTIFS DU PROJET HUMAIN CAP24	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Feedback Accompagner le développement de la culture du Feedback dans chaque équipe ■ Expérimentations Insuffler un état d'esprit tourné vers l'expérimentation ■ Écoute salariés Mesurer au fil de l'eau l'expérience salarié et notamment l'impact des transformations sur l'engagement et la qualité de vie au travail
<p>Entretenir et développer nos compétences techniques et comportementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vision compétences Faire vivre en continu une vision opérationnelle pragmatique et transverse relative aux compétences ■ Soft skills (compétences comportementales) Développer l'appropriation par chaque salarié des besoins de Soft skills ■ Communautés managériales Développer les communautés managériales apprenantes pour massifier l'émergence et l'appropriation de nouvelles pratiques
<p>Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche Multiplex</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Multiplex Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain à distance Négocier, conclure et déployer un accord global

GRTgaz favorise, depuis de nombreuses années le développement de ses collaborateurs, par l'accès à de multiples possibilités de formation, et à la mobilité fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières.

GRTgaz fait également de la diversité et de l'inclusion des leviers essentiels de performance, d'attractivité et d'innovation pour l'entreprise.



NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Taux de salariés formés ⁵⁹	2020 63 %	80 %		79,6 %	85,2 %	> 80 %	77 %
Taux d'engagement des salariés	2020 77 (benchmark France 76)	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark	74 (benchmark France 78)	76,6 (benchmark France 79,7)	≥ 79,4 benchmark France	71,5 % (benchmark France 79,4)
Indice QVCT ⁶⁰	2020 75 (benchmark France 69)	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark	72 (benchmark France 73)	73,9 (benchmark France 74,3)	≥ 75,7 benchmark France	74,1 % (benchmark France 75,9)
Index égalité femmes-hommes	≥ 94	≥ 94	≥ 94	94	94	94	94
Taux de féminisation	2020 24,2 %	26 %		24,58 %	24,62 %	25 %	24,56 %
Taux d'alternance	2020 8,5 %	8 %		8,41 %	6,90 %	7 %	7,33 %

Avec 77 % de salariés formés, GRTgaz approche son objectif 2023 en matière de formation. Les 80 % ne sont pas dépassés cette année pour deux raisons principales : tout d'abord au premier semestre un nombre moins élevé de stages en lien avec le temps de mise en place de la nouvelle organisation R24. Au-delà et plus structurellement, l'offre de formation évolue : il y a un transfert de formations réalisées à l'externe et en présentiel vers des modalités digitales hébergées en interne sous la plateforme PRO'DIGE (ces formations ne sont pas actuellement comptabilisées dans le taux de formation). Sur le fond, un des objectifs du Projet humain est de développer des nouvelles compétences comportementales (*softs skills*) et managériales

adaptées aux nouveaux enjeux. Une offre a été mise à leur disposition cette année sous PRO'DIGE. Le lancement de l'École du gaz a également marqué les temps forts de cette année.

Le taux d'engagement des équipes est en baisse de 5,1 points par rapport à l'année dernière. Le contexte incertain de cette année (réforme des retraites, incertitudes sur la place du gaz dans l'avenir énergétique français) et la réorganisation de l'entreprise dans le cadre de son projet de transformation R24 expliquent ces résultats et l'écart avec le benchmark (- 7,9 points par rapport au benchmark).

L'indice qualité de vie au travail reste stable en 2023, notamment grâce à la généralisation du

télétravail et au développement de postes multi localisés qui ont favorisé un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. L'accent a été mis cette année sur la prévention des risques psychosociaux, composante forte de la QVCT, en sensibilisant 80 % des salariés et en évaluant les facteurs de risques, pour l'intégrer dans le document unique des risques professionnels des établissements GRTgaz.

En matière de féminisation des effectifs, le taux des femmes en CDI n'a pas progressé à la hauteur de l'attendu cette année, soit 24,56 % pour un objectif fixé à 25 %, ceci s'expliquant par la priorité donnée à la réorganisation et à la diminution des recrutements à l'externe, en privilégiant la mobilité interne. Des plans

59. Sont inclus seulement les contrats à durée indéterminée (CDI).

60. La qualité de vie au travail (QVT) est devenue la qualité de vie et conditions de travail (QVCT) depuis la mise en application de la loi du 2 août 2021.

NOS ÉNERGIES



par Mathilde Garret
Adjointe au responsable de pôle services IT transverses, direction du système d'information

Mon rôle chez GRTgaz

Je travaille à la DSI de GRTgaz. Je suis plus particulièrement l'activité de quatre départements : infrastructure datacenter, infrastructure Cloud, réseaux et telecom et Digital Workplace.

Une initiative emblématique cette année ?

Cela fait maintenant neuf ans que je fais partie de l'association Elles bougent, qui a pour but de susciter des vocations pour les métiers scientifiques, techniques ou d'ingénierie chez les collégiennes et les lycéennes. Je suis depuis un peu plus de deux ans déléguée régionale de l'association pour l'Île-de-France. Nous étions 51 marraines cette année au sein de GRTgaz. Nous avons accueilli à deux reprises des collégiennes pour présenter nos métiers et nos parcours, et mieux les projeter sur la réalité de la vie active. Quelle satisfaction de les voir repartir avec le sourire ! Objectif l'année prochaine : organiser une visite de notre site RICE à Alfortville pour une découverte du terrain et continuer à mobiliser toujours plus de marraines GRTgaz sur l'ensemble du territoire !

Qu'est-ce que ça veut dire pour vous travailler chez GRTgaz ?

Quelque chose de très ancré chez nous : c'est notre préoccupation pour les sujets environnementaux et la transition énergétique en général. Le sens du travail en équipe également, que j'ai pu observer quel que soit mon poste !

d'actions ont été définis sur 2024 pour permettre d'atteindre l'objectif fixé en 2024 de 26 %.

GRTgaz conserve sa note de 94/100 à l'index Egapro et continue à s'investir avec des associations pour promouvoir les métiers d'ingénieurs et de techniciennes auprès de jeunes femmes collégiennes et lycéennes, comme Capital Filles et Elles Bougent⁶¹. 51 salariées de GRTgaz partagent régulièrement leurs expériences auprès de jeunes femmes souhaitant s'engager dans une carrière scientifique ou technique.

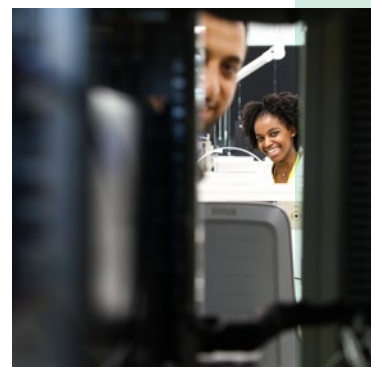
En matière d'alternance, en juillet 2023, un nouvel accord à durée indéterminée a été signé à l'unanimité par les organisations syndicales de GRTgaz. Pour GRTgaz, l'alternance est une voie d'excellence de la formation, de la professionnalisation et de l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. Considérant la diversité comme un rouage essentiel de son développement, GRTgaz s'engage à favoriser le recrutement des alternants en situation de handicap et des alternantes. GRTgaz a progressé cette année sur son taux d'alternance, soit 7,33 %, contre 6,90 % en 2022. Un renforcement de la visibilité de GRTgaz sur les réseaux sociaux et la participation à des salons sont autant d'actions qui ont été réalisées par les équipes.

GRTgaz poursuit également sa mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap avec la signature d'un cinquième accord couvrant la période 2022-2024 en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Pour marquer son ambition, GRTgaz consacrera au déploiement de ce nouvel accord un budget de 840 000 euros sur une période de trois ans, soit 280 000 euros par année. En 2023, deux recrutements en CDI, 9 en CDD ont été réalisés : huit alternants et un CDD droit commun

en situation de handicap ont été accueillis. À fin 2023, GRTgaz compte 124 salariés en situation de handicap dans ses effectifs (comme en 2022).

GRTgaz continue de faire évoluer les mentalités et de convaincre des apports essentiels de la diversité en multipliant les actions de communication et de sensibilisation. Le Mois de la diversité, organisé en juin 2023, a permis de mettre en lumière le collectif LGBT+, le handicap ou encore le sexisme au travail.

En application de la loi relative à la programmation militaire du 1^{er} août 2023 et portant diverses dispositions intéressant la Défense, qui complète l'art L.225-102-1 du Code de commerce, GRTgaz soutient la politique de réserve de la France, notamment au travers d'une convention signée depuis le 18 mars 2019 avec le ministère des Armées. Par le biais de cette convention, GRTgaz s'est engagé notamment à accorder à ses agents réservistes des conditions plus favorables que celles prévues par la réglementation en vigueur (nombre de jours d'absence, préavis raccourci et clause de réactivité, communication interne...), et conforme avec cette nouvelle réglementation.



61. Plus d'informations sur les activités de « Elles bougent » sur leur site internet : Elles bougent - Nos partenaires - GRTgaz - <https://www.ellesbougent.com/>

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024-2030

- 2024 : 9 750 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service
- 2030 : 31 750 km
- 2024 : 100 % des nouveaux arrivants sensibilisés à la cybersécurité par an



5.3

La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information DPEF

Pour GRTgaz, la sécurité de ses installations et de ses systèmes d'information constitue un objectif permanent et incontournable. Elle représente un élément clé de performance, de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

La maîtrise du risque industriel passe par la mise en œuvre de politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de

l'arrêté multi fluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz). Ces politiques reposent notamment sur une surveillance du linéaire des ouvrages, assurée périodiquement en employant une combinaison de moyens terrestres et aériens, et sur des inspections décennales des ouvrages associées à des réparations pour en garantir l'aptitude au service dans la durée. Le pilotage est assuré via un système de gestion de la sécurité (SGS) comportant une gouvernance à tous les niveaux de l'entreprise.

Le risque cybersécurité est piloté au plus haut niveau de l'entreprise, par la direction des systèmes d'information et géré grâce à un système de management de la sécurité Informatique. Le sujet est régulièrement présenté au Comex de GRTgaz. La sensibilisation des salariés est au cœur de la politique cybersécurité. Un réseau de correspondants cybersécurité est déployé au sein de toutes les directions métiers de GRTgaz et en assure la mise en œuvre et le pilotage.

RÉSULTATS EN 2023 POUR LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	À partir de juillet 2021	9 750 km (cumul 2021-24)	31 750 km	2 720 km	2 550 km (cumul 2021-22 : 5 270 km)	2 450 km (cumul 2021-23 : 7 720 km)	4 230 km (9 500 km en cumul)
Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	2020	≤ 2	≤ 2	5	6	3	4

En matière d'inspection et de maintenance des canalisations, en 2023, GRTgaz a largement dépassé son objectif avec 9 500 kilomètres de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service depuis 2021. L'année 2023 a constitué la deuxième année pleine concernée par le renforcement des fréquences d'inspection par pistons⁶² et la recherche systématique des fuites (effectuée par les équipes à pied, en véhicules ou par voie aérienne avec, par exemple, des drones). Cette année a permis également le développement du dispositif de télémesure de la protection cathodique⁶³ de nos ouvrages et l'enregistrement des cyclages de pression.

L'objectif très ambitieux par rapport aux agressions de tiers sur les canalisations n'est pas atteint, avec quatre incidents de tiers sur les canalisations cette année. Le nombre d'événements répertoriés est néanmoins en baisse par rapport aux valeurs observées les quatre années précédentes. Ces incidents font l'objet d'un diagnostic systématique puis d'une réparation rapide par les équipes de GRTgaz.

Le groupe Compétences travaux tiers, constitué des représentants des métiers concernés de GRTgaz, analyse les causes de ces incidents et dispense, sur tout le territoire, des formations ciblées en interne mais aussi auprès des différents publics externes (entreprises de BTP, collectivités, propriétaires de terrains, exploitants agricoles, etc.).

Vis-à-vis des entreprises extérieures, GRTgaz poursuit, dans la continuité de 2022, l'approche partenariale sécurité comportant notamment la réalisation de bilans sécurité et de discussions lors des business reviews et un suivi renforcé des entreprises en cas d'accidentologie ou de signaux faibles. Depuis cette année, GRTgaz instaure progressivement des « livrets sécurité ». Ces livrets sont mis en place lors du renouvellement des contrats avec les tiers. Ils ont pour objectif d'entraîner une bonification pour de futures consultations et d'encourager le recours aux entreprises régulièrement performantes en matière de sécurité.



Zoom

LE LANCEMENT DE L'ÉCOLE DU GAZ EN OCTOBRE 2023

L'École du gaz a officiellement ouvert ses portes pour accueillir ses premières promotions. Les deux premiers modules de formations techniques sont à disposition de tous les salariés.

ÉNERGIES COMPLÉMENTAIRES

Projet : l'École du gaz

Améliorer la transmission des savoirs techniques, déployer de nouveaux contenus utiles et attrayants, transmettre les bonnes pratiques à des salariés désormais acteurs de leur professionnalisation et contribuer ainsi au rayonnement et à l'attractivité de GRTgaz, c'est toute l'ambition de notre nouvelle École du gaz. Articulé autour de neuf domaines, de la prévention de la sécurité des biens et des personnes à l'exploitation des réseaux en passant par l'ingénierie ou les nouveaux gaz, le nouvel espace EdG est accessible à tous. Il permet de planifier des formations utiles dans des délais resserrés tout en permettant à chacun d'acquérir ou de parfaire ses compétences métier. L'école a ainsi réuni en 2023 des salariés expérimentés, motivés et volontaires des domaines opérationnels ou projets pour capitaliser leurs expériences et générer de nouveaux contenus. C'est donc un socle de connaissances techniques commun et profondément renouvelé que GRTgaz propose de mettre à disposition des salariés techniques : qu'il s'agisse de nouveaux arrivants ou de plus expérimentés. Ces formations, plus lisibles, plus modernes, sont conçues pour être dispensées sous un mode « hybride » avec une variété de modalités de formation (compagnonnage, 100 % présentiel, synchrone à distance ou 100 % distanciel), pour s'adapter aux besoins de chacun.

62. Ce type d'inspection consiste à introduire à l'intérieur de la canalisation des pistons dits instrumentés, outils sophistiqués constitués de nombreux capteurs qui voyagent dans l'ouvrage à une vitesse de plusieurs m/s. L'objectif de l'inspection : détecter des défauts susceptibles d'affecter à terme l'aptitude au service des canalisations.

63. Il s'agit d'un dispositif actif qui consiste à forcer la circulation d'un courant électrique à travers la canalisation afin de protéger l'ouvrage de la corrosion.

RÉSULTATS EN 2023 POUR LA PROTECTION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Nombre de salariés sensibilisés à la cybersécurité/ an (Taux de e-learning CS)	-	100 % des nouveaux arrivants	80 %	94,3 %	100 %	100 %
Nombre d'incidents majeurs en matière de sécurité informatique	-	0	0	0	0	0

Depuis 2017, aucun incident majeur (perte de système informatique critique) en matière de sécurité informatique n'a eu lieu. Pour autant, la menace reste toujours très élevée, au vu de l'instabilité géopolitique actuelle, de l'importance géostratégique du secteur de l'énergie ainsi que du niveau de technicité toujours plus important des cybercriminels. Ce contexte implique des investissements importants ainsi qu'une coordination resserrée entre la gestion des actifs physiques et virtuels de GRTgaz.

En 2023, 100 % des nouveaux arrivants ont été sensibilisés au risque cybersécurité *via* la réalisation d'un e-learning, permettant d'atteindre l'objectif de 2024 avec un an d'avance. Face à l'intensification de la menace, c'est avant tout l'implication de la direction générale, par de multiples consignes auprès de l'ensemble des collaborateurs, qui a permis d'accélérer la réalisation de cet objectif. Le Mois de la cyber a rassemblé 900 salariés et a permis aux directeurs d'intervenir pour expliquer les spécificités cybersécurité liées à leur métier. Plusieurs exercices de *phishing*, de difficulté croissante, ont également été réalisés tout au long de l'année afin de maintenir la vigilance des collaborateurs. Ces derniers démontrent une amélioration du nombre de réactions adéquates.

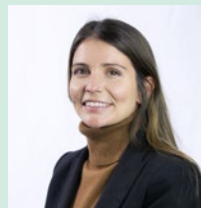


Zoom

LA COMMUNAUTÉ CYBER ET LES RÉFÉRENTS SI

Une fois encore, l'énergie des équipes est un facteur clé de l'acculturation à la cybersécurité des différents métiers de GRTgaz, animée par la communauté cyber et les référents SI. La communauté cyber est composée de collaborateurs désignés par chaque direction. Elle a pour objectif de relayer les bonnes pratiques en matière de cybersécurité auprès des autres collaborateurs. Les référents SI sont quant à eux des experts métiers rattachés à la DSI, spécialisés dans les enjeux de cybersécurité d'une chaîne de valeur métier (RH, juridique, etc.). Cette organisation permet de favoriser une culture cybersécurité très forte ainsi qu'un renforcement opérationnel de la gestion des menaces au sein de chaque direction.

NOS ÉNERGIES



par Sarah Ribeiro Morais
Chargée de la conduite du changement cybersécurité

Mon rôle chez GRTgaz

Je suis en charge de la sensibilisation à la cybersécurité pour l'ensemble des collaborateurs de GRTgaz.

Comment œuvrez-vous au projet d'entreprise à votre niveau ?

Je réduis le risque de cyberattaque lié au facteur humain. Je suis chargée de partager les bonnes pratiques cybersécurité auprès de tous les utilisateurs et de faire d'eux le meilleur antivirus de l'entreprise.

Qu'est-ce qui vous a rendue particulièrement fière cette année ?

La sensibilisation, c'est un travail de longue haleine. Mais cette année a été marquée par le déploiement de plusieurs initiatives innovantes, avec la création de formats décalés comme des podcasts illustrés ou des sessions d'escape games. Avec l'aide de correspondants internes sur le terrain, j'ai le sentiment d'avoir contribué à la sécurité de notre activité de façon bienveillante.

OBJECTIF 2024

- Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison <0,2%
- Taux de satisfaction clients > 90 %

5.4

La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients DPEF

La continuité de l'acheminement du gaz est au cœur des missions de service public de GRTgaz. La pandémie Covid-19, les récents événements climatiques ainsi que le contexte international ont remis en lumière l'importance des enjeux de continuité de nos activités pour nos parties prenantes.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'ensemble des politiques et plans d'actions mis en œuvre visent à maintenir à un niveau d'excellence

la continuité de fourniture de nos clients, y compris face aux événements extrêmes (pandémie, climatique...).

La crise énergétique a remis en avant l'importance des plans de continuité d'activité et de la capacité de l'entreprise à s'organiser pour faire face à des événements générant de la complexité. Le taux d'interruption de fourniture des postes de livraison en 2023 est meilleur que l'objectif, soit 0,04 % (deux interruptions), pour un objectif d'interruption de fourniture inférieur à 0,2 %. Ces résultats sont la traduction du

respect de la mise en œuvre des plans de maintenance et des mesures correctives par les équipes, de la vérification de l'adéquation du dimensionnement du réseau au risque de 2 %⁶⁴ et du dimensionnement et de la conception adaptés au besoin pour les postes de livraison neufs.

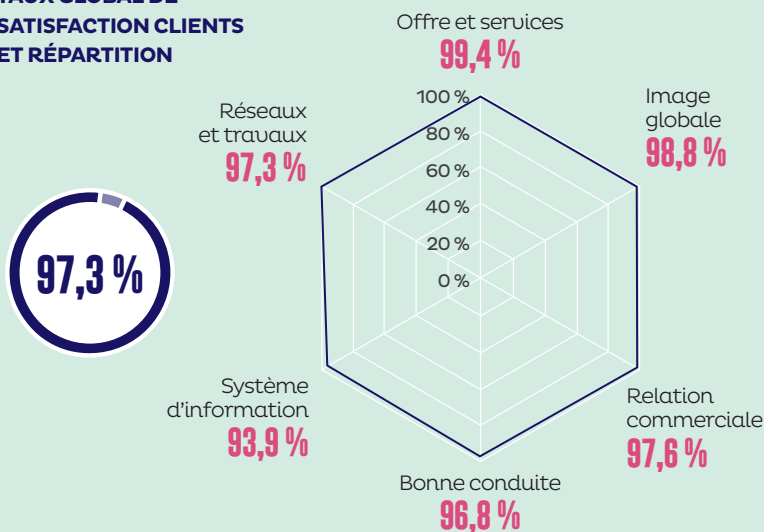


Pour accéder au baromètre de satisfaction client 2023

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2023	RÉSULTATS 2023
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	0,08 % en 2020	< 0,2 %	NA	0,08 %	0,12 %	< 0,2 %	0,04 %
Taux de satisfaction clients	93 % en 2020	> 90 %	> 90 %	93,7 %	96 %	> 90 %	97,3 %

TAUX GLOBAL DE SATISFACTION CLIENTS ET RÉPARTITION



Sur les prestations de GRTgaz, le taux de satisfaction clients en 2023 est de 97,3 %⁶⁵, en hausse par rapport à 2022 et sensiblement supérieur à l'objectif de 90 %, et ce grâce à la mobilisation des différentes directions de GRTgaz autour des enjeux clients. L'ensemble des six rubriques de l'indice est en hausse. Une participation plus importante des producteurs de biométhane est à saluer cette année. Ces résultats confortent les efforts de GRTgaz en faveur de la transition énergétique, notamment pour les clients consommateurs.

64. C'est un critère de dimensionnement des ouvrages correspondant aux obligations de GRTgaz, qui doit assurer la continuité de l'acheminement même en cas de conditions climatiques extrêmes telles que les pointes de froid bi-centennales.

65. Pour plus d'informations : résultats du baromètre de satisfaction clients 2023 | grtgaz.com.

5.5

L'éthique et l'indépendance DPEF

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, C'EST QUOI ?

Prévenir les risques liés à toutes les formes de discrimination, toutes les formes de harcèlement, la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et la divulgation de toutes formes d'informations confidentielles.

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, POURQUOI ?

Renforcer la confiance de nos parties prenantes, préserver notre réputation et respecter la loi n° 2016-1691, dite Sapin II, du 9 décembre 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation économique.

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, COMMENT ?

S'engager collectivement pour une démarche de prévention à tous les niveaux, basée sur l'exemplarité managériale, et respecter nos cinq valeurs d'entreprise : innovation, ouverture, responsabilité, excellence et confiance.

Conseil d'administration

Comité d'audit

Suivi de la performance éthique



Comex

Validation de la stratégie éthique



Déontologue

Animation du dispositif éthique



Comité éthique

(un représentant Codir de chaque direction)

Préparation du programme d'actions de prévention, mise en œuvre et suivi de la démarche



Référents éthiques

(relais et animateurs dans chaque direction)



Salariés, managers Parties prenantes

LES ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DE GRTgaz

CHARTÉ
ÉTHIQUE⁶⁶
DE GRTgaz

CHARTÉ
ÉTHIQUE
DÉDIÉE AUX
FOURNISSEURS

100 % des équipes sensibilisées
aux risques éthiques et
à la conformité en 2024



UN PROGRAMME PRÉVENTION « NOTRE AMBITION COLLECTIVE POUR L'ÉTHIQUE » : 2021-2024

Programme de portage sur le terrain afin de sensibiliser et de dialoguer avec les salariés sur les différents risques liés à l'éthique.

Dispositif spécifique de formation (en *e-learning* à distance et en présentiel) destiné aux salariés les plus exposés au risque de fraude et de corruption, dans le cadre de la Loi Sapin II.

Procédure de *due diligence* pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.

Système d'alerte : le comité éthique assure la protection de l'anonymat des lanceurs d'alerte et la confidentialité des informations reçues. La boîte aux lettres ethique@grtgaz.com est destinée à favoriser la remontée des dilemmes, questions, signaux faibles et alertes éthiques. Elle permet aussi de garantir la confidentialité de l'émetteur. Des services d'écoute par des professionnels indépendants Allo Discrim, Allo Sexisme, et une cellule d'écoute psychologique sont à la disposition des salariés.

66. Dans le cadre de la loi Wasserman, la Charte éthique de GRTgaz a notamment été mise à jour pour renforcer la protection des lanceurs d'alerte. Cette loi vise à améliorer les dispositifs d'alerte en entreprise et la protection des lanceurs d'alerte, dans la continuité de la loi Sapin II.

RÉSULTATS

- 75 % des équipes sensibilisées aux risques éthiques, avec une intégration de la protection des « lanceurs d'alerte » dans le module portant sur la lutte contre la corruption (loi Wasserman)
- 265 fournisseurs évalués par un cabinet externe depuis trois ans, dont 98 en 2023 (loi Sapin II)
- 10 incidents éthiques, dont trois commissions de discipline.

On retrouve :

- sept incidents concernant des questions relatives aux droits humains
- deux fraudes
- un cas d'abandon de poste

Par ailleurs, opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz doit satisfaire aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI).

LES ENGAGEMENTS DE GRTgaz EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE TRANSPORT INDÉPENDANT

CODE
DE BONNE
CONDUITE DU
TRANSPORTEUR
DE GAZ NATUREL
GRTgaz

ENQUÊTE DE
SATISFACTION
ANNUELLE DES
CLIENTS SUR
LE RESPECT DU
CODE DE BONNE
CONDUITE

RAPPORT
ANNUEL DU
RESPONSABLE
DE LA
CONFORMITÉ⁶⁷

PLAN
DÉCENNAL DE
DÉVELOPPEMENT

GRTgaz agit de façon équitable et non discriminatoire vis-à-vis de l'ensemble de ses clients, expéditeurs, producteurs, consommateurs et distributeurs de gaz raccordés à son réseau de transport. Cela concerne les conditions d'accès au réseau de transport et la confidentialité des informations dont la communication serait de nature à porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination.

GRTgaz agit également en toute indépendance vis-à-vis des autres entités de ENGIE en lien avec la production, la fourniture, le stockage de gaz, le gaz naturel liquéfié, dans le cadre de son modèle de gestionnaire de réseau indépendant (ITO), défini dans le Code de l'énergie.

Le Code de bonne conduite, approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), présente les mesures d'organisation interne prises par GRTgaz pour prévenir les risques de pratique discriminatoire en matière d'accès des tiers

au réseau de transport de gaz naturel et de gaz renouvelables, comme exigé par l'article L.111-22 du Code de l'énergie.

DISPOSITIF DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE DE L'ÉNERGIE ET DU CODE DE BONNE CONDUITE GRTgaz

Un responsable de la conformité, dont l'indépendance est garantie par le Code de l'énergie (L.111-34), veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre par GRTgaz de son Code de bonne conduite, sur le respect des obligations en matière d'indépendance et la bonne exécution du plan décennal de développement.

Un responsable de la mise en œuvre du Code de bonne conduite GRTgaz, assisté d'un chargé de mission au niveau national, est l'interlocuteur du responsable de la conformité et des directions de GRTgaz. Il établit le référentiel et

le plan de contrôles correspondant. Il informe et conseille les directions de GRTgaz. Il est l'interlocuteur de la CRE pour la validation des contrats et des prestations avec les entités du groupe ENGIE. Un correspondant du Code de bonne conduite dans chaque direction a pour mission d'assurer la mise en œuvre des exigences du Code de l'énergie et le portage du Code de bonne conduite, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan. Le respect du Code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels.

RÉSULTATS 2023

- Aucune non-conformité significative au Code de bonne conduite en 2023
- 96,8 % de clients satisfaits par rapport au respect du Code de bonne conduite par GRTgaz
- 99,6 % de salariés ont suivi le *e-learning* du Code de bonne conduite

67. Rapport 2021-2022 sur le respect des codes de bonne conduite et l'indépendance des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz naturel - CRE - <https://www.cre.fr>.



6. Soutenir nos énergies grâce à une gouvernance responsable





Les drivers de GRTgaz

LE DIALOGUE

Qu'il soit interne, social ou sociétal, le dialogue est un véritable atout de notre organisation et la consultation de nos parties prenantes un facteur clé de notre réussite collective. Grâce à ces échanges, nous construisons un avenir énergétique plus responsable, en prenant en compte des enjeux et des points de vue riches et pluriels.



6.1

Notre conseil d'administration et ses comités

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

Indice de parité femmes/hommes : 1

Durée du mandat des administrateurs : cinq ans

9

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition d'ENGIE

Adeline Duterque, puis **Sandra Roche – Vu Quang** présidente du conseil d'administration

CELIZAN, puis GDF SUEZ Infrastructures représentés par **Raphaëlle Castillon**

ENGIE représenté par **Édouard Sauvage**, puis **Cécile Prévieu**

ENGIE Home Performance représenté par **Sandra Roche – Vu Quang**, puis **Pierre Chambon**

GDF International représenté par **Alain Delava**

SFIG représenté par **Hélène Verbockhoven**

SOPRANOR, puis COGAC représentés par **Sophie Quarré de Verneuil**, puis **Marie Carlo**

SPERANS représenté par **Caroline Adam-Planchon**, puis **Delphine Berg**

VOCANIA, puis ENGIE New Ventures représentés par **Jean-Baptiste Séjourné**, puis **Cécile Prévieu**, puis **Édouard Sauvage**

4

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition de la Société d'infrastructures gazières (CDC et CNP)

Gautier Chatelus
Olivier Guigné, puis **Anne-Claire Berlier de Vauplane**
Olivier Mareuse
Dimitri Spoliansky

1

administrateur indépendant est nommé en assemblée générale sur proposition des actionnaires

Michel Destot

2⁶⁸

administrateurs représentent les salariés

Gaëlle Cabut
Vincent de Laharpe

Les 8 administrateurs qui ne sont pas nommés sur proposition d'ENGIE forment la « minorité » des membres du conseil d'administration, au sens défini par l'article L. 111-25 du Code de l'énergie.

GRTgaz est un gestionnaire de réseau de transport qui fait partie d'une entreprise verticalement intégrée (ENGIE). Afin de garantir une concurrence loyale sur le marché intérieur du gaz, la loi limite les prérogatives du conseil d'administration, notamment en ce qui concerne l'accès des tiers au réseau de transport, ou en ce qui concerne l'élaboration des plans d'investissement pour les ouvrages gaziers. Christophe Poillion, responsable de la conformité de GRTgaz, assiste à l'ensemble des séances du conseil et des comités, afin de vérifier le respect de ces dispositions réglementaires et l'absence de discrimination entre les différents utilisateurs du réseau.

Les travaux du conseil sur l'année 2023

En 2023, le conseil s'est réuni six fois et a abordé les thématiques suivantes :

- Stratégie
- Gouvernance, nominations
- Arrêté des comptes
- Budget, plan d'affaires à moyen terme
- Investissements
- RSE
- Politique prévention / sécurité
- Ressources humaines
- Cybersécurité, risques
- R&D / Innovation

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque année, les membres du conseil d'administration se réunissent pour participer à un séminaire stratégique, dont l'objectif est de présenter et discuter les orientations stratégiques de l'entreprise.

En 2023, le séminaire a permis une mise à niveau des connaissances pour les nouveaux administrateurs, avec deux focus : l'un sur le transport de l'hydrogène et l'autre sur le transport du dioxyde de carbone.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2023, la structure des comités du conseil d'administration a évolué, afin de refléter l'évolution des enjeux de l'entreprise avec :

- le maintien du comité des rémunérations et de sélection,
- le regroupement du comité d'audit et du comité des investissements,
- la création d'un comité RSE.

Leur rôle est d'examiner les sujets correspondant à leurs thématiques et de rendre leurs conclusions et avis au conseil d'administration.

LE COMITÉ D'AUDIT ET D'INVESTISSEMENTS

RÔLE

- S'assure de la pertinence des méthodes comptables
- Examine et formule un avis sur les comptes sociaux et les plans financiers
- Étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement de GRTgaz
- Est informé du plan décennal de développement du réseau prévu par le Code de l'énergie (pour les projets majeurs ayant fait l'objet d'une décision d'investissement, il pourra se faire communiquer un *reporting*)
- Passe en revue les contrôles externe et interne, ainsi que la cartographie des risques de l'entreprise
- Évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant

Nombre de réunions : **3**

LE COMITÉ RSE

RÔLE

- Émet des recommandations sur la mise en œuvre de la raison d'être et de la politique RSE (dont la politique des Ressources humaines et l'égalité professionnelle)
- Analyse les résultats et émet des recommandations sur les objectifs fixés pour les exercices à venir
- Étudie la DPEF du rapport intégré pour le commenter avant sa présentation au conseil d'administration
- Examine les tendances affectant la RSE de GRTgaz, l'évolution des risques extra-financiers et propose des orientations pour la stratégie RSE de l'entreprise

Nombre de réunions : **1**

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DE SÉLECTION

RÔLE

- Il examine la rémunération des administrateurs, du président et du directeur général, ainsi que les candidatures à ces mandats, y compris les comités du conseil et leurs présidents, et formule un avis.

Nombre de réunions : **2**

6.2

Notre comité exécutif au 31/12/2023

Une nouvelle organisation du Comex a été mise en place au 1^{er} janvier 2023 dans le cadre du projet R24. GRTgaz est désormais composé de la direction des opérations, la direction des actifs industriels,

la direction développement, le secrétariat général, la direction finance, RSE et achats, la direction clients et optimisation du réseau, la direction des ressources humaines et la direction système d'information, qui

seront répartis en trois établissements de taille comparable (direction des opérations, direction des actifs industriels et siège social).



Thierry Trouvé⁶⁹
directeur général



Pierre Duveusart
directeur général adjoint



Franck Wintemberger
direction finance,
RSE et achats



Anne-Sophie Decaux
direction des actifs
industriels



Anthony Mazzenga
direction
développement



Sandrine Meunier
direction des
opérations



Adeline Duterque
secrétariat
général



Hervé Rambaud
direction des
ressources
humaines



Pierre Cotin
direction clients
et optimisation
du réseau



Hervé Constant
direction système
d'information

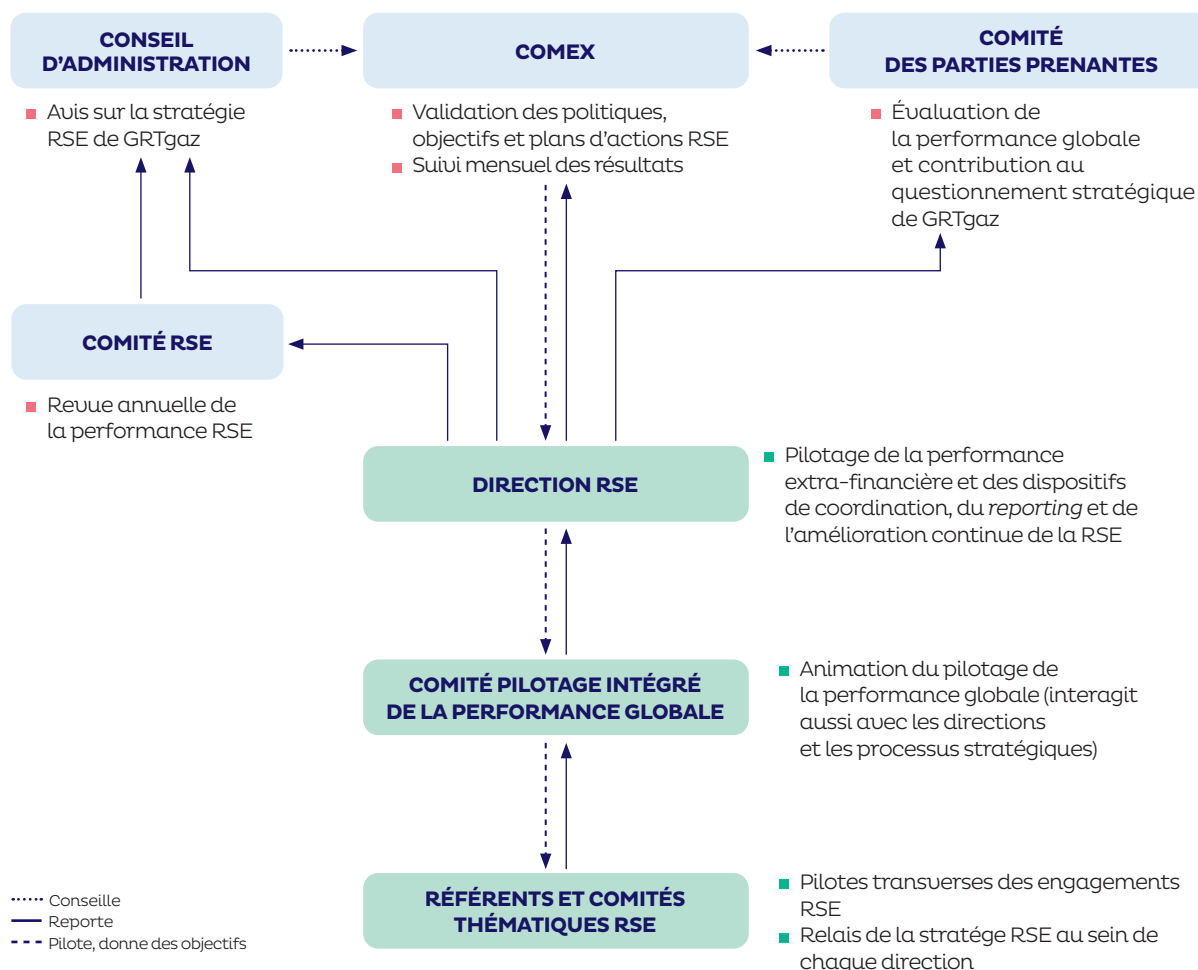
La mise en place de cette nouvelle organisation constitue une étape essentielle pour relever les objectifs de notre projet CAP24, elle nous met en position pour préparer 2030. Cette nouvelle organisation s'est donné trois priorités :

- Préparer le réseau de demain en réunissant à la direction des actifs industriels toutes les compétences au service de notre politique industrielle, depuis la conception des ouvrages jusqu'à la maintenance.
- Optimiser l'organisation des activités de maintenance à la direction des opérations en élargissant les périmètres d'exploitation et en renforçant les appuis sur des activités essentielles pour la préparation et la planification des travaux.
- Simplifier notre fonctionnement et dynamiser le développement des gaz renouvelables et des activités de croissance dans le transport de l'hydrogène et du CO₂.

69. Suite au départ à la retraite de Thierry Trouvé, Sandrine meunier est directrice générale depuis le 25 janvier 2024.

6.3

Notre gouvernance RSE DPEF



UN NOUVEAU CONSEIL DES PARTIES PRENANTES À GRTgaz

L'entreprise vient de nommer un nouveau conseil des parties prenantes (CPP). L'objectif de ce CPP est d'enrichir la vision de la direction générale afin d'intégrer les attentes sociétales des acteurs du secteur de l'énergie.

Ce CPP, dont la première séance a eu lieu le 17 novembre 2023, est amené à se réunir deux à trois fois par an.

Missions du conseil des parties prenantes

- Porter un regard « critique » sur la performance globale et les orientations de l'entreprise en matière de RSE.
- Apporter un éclairage sur les tendances et les attentes sociétales au regard des enjeux stratégiques de GRTgaz.
- Ouvrir des perspectives et anticiper les champs de contrainte en lien avec l'activité d'opérateur d'infrastructures gazières.
- Contribuer à faire émerger les « sujets de demain », susceptibles d'impacter positivement ou négativement l'activité de GRTgaz ; contribuer au questionnement stratégique de l'entreprise.

Composition du conseil des parties prenantes : des expertises pour accélérer la transformation de GRTgaz

Brune Poirson⁷⁰

Présidente du CPP

Directrice du développement durable du groupe Accor
Spécialiste impact/RSE

Nicolas Prudhomme

Directeur général USH⁷¹
Bailleurs sociaux

Marine Le Lan

Membre du collectif
Pour un réveil Écologique
Association
environnementale

Christian Couturier

Directeur de Solagro,
administrateur Negawatt
Expert climat

Angélique Longera

VP Business Area France
de Somfy
Clients industriels

Sébastien Bourdin

Professeur de géographie
économique à ENBS⁷²
Spécialiste politique
énergétique

Pierre Hirtzberger

Directeur général
des services techniques
du Sycotm
Nouvelles filières gaz
renouvelables

Hervé Lucas

Directeur général de CVE⁷³
Expert gaz renouvelables
(méthanisation...)

Alain Leboeuf

Président du conseil
départemental de Vendée
Territoires et collectivités

Aurélie Picart

Déléguée générale CSF NSE⁷⁴
Marchés de l'énergie et leur
décarbonation

70. Brune Poirson a été secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire entre 2017 et 2020 et vice-présidente de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement entre 2019 et 2020. Elle a notamment porté la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC).

71. Union sociale pour l'habitat.

72. EM Normandie Business School.

73. Changeons notre vision de l'énergie.

74. Comité stratégique de filière nouveaux systèmes énergétiques.

6.4

Notre dispositif des risques

Dans un contexte énergétique mouvant et un futur incertain, la gestion des risques est un élément déterminant du pilotage de l'entreprise, tant en termes de résultats financiers et extra-financiers que de

résilience face aux crises. Le pilotage des risques permet d'alimenter le tableau de bord stratégique de l'entreprise et contribue à procurer une agilité propice à sa pérennité et à son développement.

UN DISPOSITIF À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE ET SELON LES TROIS LIGNES DE MAÎTRISE

ERM

identification, évaluation, traitement

Risques stratégiques (accident industriel, cyberattaque, transition énergétique...)

Risques émergents (réchauffement climatique, biodiversité...)

CI

suivi et pilotage

Risques opérationnels à forts enjeux de niveau GRTgaz

Risques opérationnels de niveau métier

Audit interne
évaluation du dispositif

L'identification des risques de GRTgaz s'effectue aussi bien au niveau **opérationnel** que **stratégique**.

1^{re} ligne de maîtrise

MANAGEMENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES ET SUPPORTS

- Contrôles, revues et supervisions réalisés par les directions

2^e ligne de maîtrise

FONCTIONS D'EXPERTISE

- Management des risques
- Conformité, qualité, 3D...
- Contrôle interne

3^e ligne de maîtrise

AUDIT INTERNE FONCTION INDÉPENDANTE D'ÉVALUATION

- Mission d'assurance
- Revue income
- Mission de conseil

AUDIT ET INSPECTION EXTERNES

DREAL
DRIEE
LNE
CAC
ENGIE

RÉGULATEUR CRE

Responsable de la **CONFORMITÉ**

Le dispositif de gestion des risques de GRTgaz est articulé autour d'un système global basé sur **les trois lignes de maîtrise**.

Chaque année, GRTgaz utilise la méthode COSO ERM pour identifier et évaluer les risques selon l'impact et la probabilité, à un horizon de six ans, pour identifier les événements pouvant mettre en péril la pérennité de l'entreprise ainsi que la réussite de

ses objectifs stratégiques. Les risques majeurs de l'entreprise issus de cette analyse recourent ainsi grandement les risques et opportunités issus de l'analyse de matérialité, qui intègre la perception de parties prenantes.



Point méthodologique

L'identification et l'évaluation des risques s'appuient sur une méthodologie : le COSO ERM.

- Cette méthode permet de structurer la démarche de gestion des risques.
- La tendance est évaluée sur une période de six ans, réévaluée chaque année.
- La criticité est évaluée en fonction de l'impact et de la probabilité.
- L'analyse d'impact intègre l'impact financier (en pourcentage EBITDA cumulé sur six ans) et non financier (humain, réputation, environnement, juridique, social).

Criticité	Risque	Tendance	Lien avec la politique RSE 2021-2024	Lien avec les parties prenantes
Élevée	Accident industriel	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, communautés locales, clients
	Cyber-attaque	→	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Régulation économique	→	Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	Salariés, fournisseurs, investisseurs, clients
	Sûreté	↗	Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Crise sociale	↘	Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	Salariés, clients, fournisseurs
	Place du gaz dans la transition énergétique	↗	Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts Engagement n° 4 : Croître durablement Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	Clients, fournisseurs, planète, salariés, investisseurs
	Éthique	→	Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	Fournisseurs, salariés, investisseurs, communautés locales, médias
Modérée	Non-conformité 3D	→	Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	Régulateur, fournisseurs, salariés, clients
Risques émergents : émissions de gaz à effet de serre, croissance durable, respect de la biodiversité, asset management		↗	Intègrent l'ensemble des engagements de la politique RSE	

7.1

Annexe méthodologique DPEF**À PROPOS DE CE RAPPORT**

Le rapport intégré de GRTgaz s'est inspiré du cadre de référence promu par l'*Integrated Reporting Framework* (anciennement IIRC). Il propose une vision globale de l'entreprise : sa raison d'être, son ambition, sa stratégie, ses objectifs, sa gouvernance et

sa création de valeur plurielle pour l'entreprise et ses parties prenantes. La contribution aux Objectifs de développement durable les plus matériels y est également publiée.

Le rapport intégré de GRTgaz inclut également sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF) avec la publication d'informations

sur ses principaux risques environnementaux, sociaux et sociétaux et une description de ses politiques, plans d'actions et de leurs résultats.

La réalisation de ce rapport s'est faite en co-construction avec l'ensemble des directions de GRTgaz, sous le pilotage de la direction RSE.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE CONCERNANT LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE GRTgaz

La déclaration de performance extra-financière présente la démarche de GRTgaz en matière de responsabilité sociétale d'entreprise ainsi que les informations extra-financières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce.

Le périmètre de la Déclaration de performance extra-financière de GRTgaz couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, GRTgaz produit deux jeux de comptes :

- Des comptes sociaux pour la société juridique GRTgaz SA en normes françaises, qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc), qui est intégré à la DPEF.
- Des comptes consolidés pour le groupe GRTgaz (GRTgaz et ses filiales) en normes IFRS, qui correspondent à une obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne

correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la troisième directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que GRTgaz ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise. La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de GRTgaz SA. La filiale Deutschland GRTgaz, en charge de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2023.

Procédure de collecte des données

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Un protocole de *reporting* est formalisé.

Pour le calcul du taux de valorisation des déchets

Le taux de valorisation des déchets a été déterminé en partie avec les quantités estimées des déchets valorisés des chantiers

territoriaux (qui n'utilisent pas le marché cadre de gestion déléguée des déchets et l'applicatif de traçabilité de GRTgaz dédiés) : 46 % de terres et gravats dont la valorisation est considérée à 100 % en carrière, la part des terres polluées étant à la marge. Les chantiers territoriaux utilisent rarement le marché cadre de gestion déléguée des déchets en corrélation avec l'outil de traçabilité de GRTgaz. La gestion des déchets est essentiellement sous-traitée aux contractants travaux (terrassement, tuyauterie, génie civil), et les bordereaux de suivi de déchets de ces contractants ne sont pas beaucoup transférés dans notre outil de collecte. Les données 2023 n'étant pas encore assez exhaustives pour en déduire des résultats pertinents, ces quantités ont été estimées *via* les typologies des lots facturés des marchés cadres travaux d'ingénierie. La fiabilisation de la donnée a néanmoins pu être renforcée grâce aux nouvelles exigences réglementaires de déclaration des déchets dans les registres nationaux : Trackdéchets (déchets dangereux) et RNDTS⁷⁵ (pour les chantiers produisant plus de 500 m³ de terres excavées), qui

75. Registre national des déchets, terres excavées et sédiments.

viennent amender la collecte des données réelles. La constitution d'un groupe de travail dédié à la gestion des déchets de chantiers devrait aussi permettre de fiabiliser davantage la donnée.

Exclusion de certaines thématiques

Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable, les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ont été jugées comme non pertinentes pour GRTgaz. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires.

Pour l'exercice 2023, la DPEF a fait l'objet d'une vérification externe par nos commissaires aux comptes en leur qualité d'organisme tiers indépendant, Deloitte et BM&A.

Taxonomie européenne : note méthodologique

Pour chacun des indicateurs, nous avons retenu une méthodologie qui est la somme (1) de la part portée directement par les activités éligibles et de (2) la part de la consommation de gaz verts dans la consommation de gaz totale pour le reste des activités.

1) Chiffre d'affaires :

- a. La part directe représente la somme des recettes de raccordement de postes d'injection biométhane.
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée à l'accès des tiers au réseau de transport (ATR).

2) CAPEX

- a. La part directe représente la somme des investissements relatifs aux projets biométhane (injection et rebours), hydrogène et de réduction d'émissions de méthane ;
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des investissements réalisés.

3) OPEX

- a. La part directe représente la somme des charges externes et de personnel relatives au biométhane, aux gaz de synthèse, à l'hydrogène et aux réductions d'émissions de méthane ;
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des OPEX entrant dans le périmètre de la taxonomie (dépenses R&D, frais de rénovation des bâtiments, contrats de location à court terme, frais de maintenance d'entretien, de réparation des immobilisations corporelles).

7.2

Table de concordance DPEF

CHAPITRES	SOUS-CHAPITRES	DPEF	PAGES
1. Se transformer pour acheminer les énergies de demain	1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème	x	10
	1.2 Les tendances du marché gazier	x	18
	1.4 Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation	x	22
	1.5 Nos enjeux RSE	x	25
	1.6 Notre création de valeur multi-capitaux	x	26
2. Connecter nos énergies avec nos parties prenantes pour contribuer à la neutralité carbone	2.1 Notre stratégie climat	x	30
	2.2 La réduction de nos émissions	x	31
	2.3 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires	x	36
	2.4 L'accompagnement de nos clients dans la décarbonation de leur énergie	x	40
3. Rassembler nos énergies pour préserver l'environnement et s'adapter aux défis de demain	3.3 La limitation de nos impacts sur la biodiversité	x	50
4. Investir pour des énergies abordables et durables	4.2 Pour une énergie abordable et durable	x	58
	4.3 Pour une croissance durable	x	60
5. Mobiliser l'énergie de nos équipes au service de la sécurité et de la continuité de nos activités	5.1 La sécurité de nos équipes et de nos prestataires	x	66
	5.2 Nos équipes : développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail	x	68
	5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information	x	72
	5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients	x	75
	5.5 L'éthique et l'indépendance	x	76
6. Soutenir nos énergies grâce à une gouvernance responsable	6.3. Notre gouvernance RSE	x	83
7. Annexes	7.1 Annexe méthodologique	x	88
	7.2 Table de concordance	x	90
	7.3 Description des risques et des opportunités	x	91
	7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant	x	95

7.3

Description des risques et des opportunités DPEF

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> Non-alignement avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone Émissions de méthane sur le réseau et les stations de compression 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie bas-carbone compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone Politique énergie (ISO 50001). 	N° 1 : Réduire notre empreinte carbone	2.1 Notre stratégie climat
R : Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Développement insuffisant des filières (biométhane, hydrogène, gaz de synthèse/bas-carbone, GNV) au regard de la demande et des attentes Nouvelle loi/réglementation défavorable à la place du gaz (dont gaz renouvelables et bas-carbone) Tensions sur l'accès à la biomasse pour les gaz renouvelables Soutien budgétaire insuffisant au démarrage des filières et à la pérennité de la méthanisation Bouleversements économiques des filières liés aux tensions sur le marché de l'énergie Non-reconnaissance des gains en CO₂ des gaz renouvelables dans les politiques publiques Compensation insuffisante de la baisse de revenu liée à la baisse du transit de gaz par les opportunités liées à la transition énergétique Augmentation des prix du gaz menant à une destruction définitive de la demande de gaz (renouvelables ou non) Tensions sur le marché du gaz naturel occultant le débat sur la transition énergétique et le gaz 	<ul style="list-style-type: none"> Programme gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, pyrogazéification et gazéification hydrothermale...) Création/participation à des initiatives et groupes de travail représentant les filières gaz renouvelables 	N° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	2.1 Notre stratégie climat
R : Énergie abordable	<ul style="list-style-type: none"> Surinvestissements au regard de la trajectoire tarifaire Non-respect de la trajectoire tarifaire Non-contribution à la compétitivité de la filière biométhane Moyens insuffisants pour être acteur des gaz renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> Tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel dit tarif ATRT7 Contrôle des investissements et des coûts Plan de performance (2021-2024) 	N° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	4.2 Pour une énergie abordable et durable

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Croissance durable et résilience	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisante résilience du modèle d'affaires de l'entreprise face aux risques RSE Planification insuffisante des investissements nécessaires pour réussir la transformation de l'entreprise (gaz renouvelables et respect de la trajectoire carbone, biodiversité...) Capacité insuffisante à innover face aux défis de l'entreprise Rythme insuffisant de la diversification 	<ul style="list-style-type: none"> Programme des investissements triennal Innovation R&D Plan de performance (2021-2024) 	N° 4 : Croître durablement	4.3 Pour une croissance durable
O : Attractivité et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Désengagement des salariés Difficultés de recrutement Compétences non adaptées à la transformation de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Projet humain du projet d'entreprise CAP24 : développement du <i>feedback</i>, vision compétences, communautés managériales, expérimentations Plateforme LMS (<i>Learning Management system</i>) Campagne alternance Enquête mesurant l'engagement des salariés 	N° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	5.2 Nos équipes : développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail
R : Santé, sécurité et bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de vie au travail faible Dialogue social insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> Écoute salariés (projet humain CAP24) : enquêtes périodiques visant à mesurer la qualité de vie au travail, l'appropriation de la stratégie Déploiement d'un accord sur les nouvelles modalités de travail (rites/rythmes, postures, droit à la déconnexion, adaptation des locaux, accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine) Communication interne : mise en place de points d'échange et de partage à destination des managers (rencontres territoriales, <i>Live Managers</i>) et salariés (<i>Live</i>) 		
O : Diversité	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques discriminantes 	<ul style="list-style-type: none"> Accords Égalité professionnelle femmes hommes 2020-2023 Index égalité femmes-hommes Accord Handicap en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap Politique RQTH : Mission handicap Hagir Politique éthique 		
R : Accompagnement de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de service insuffisante Mauvaise image du gaz dans la décarbonation des usages par nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif écoute client et baromètre satisfaction client annuel Concertation gaz Démarche « Client au cœur » visant à développer la culture client auprès des salariés Feuille de route pour accompagner les clients dans leurs besoins de décarbonation 	N° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	5.4. La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients 2.1. Notre stratégie climat

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Accompagnement de nos territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Non reconnaissance de GRTgaz comme un acteur de la transition énergétique • Appui insuffisant aux projets dans les territoires • Déficit d'image du gaz naturel et des gaz renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans stratégiques territoriaux inter-métiers pour faire émerger les projets de gaz renouvelables en territoires et renforcer l'acceptabilité des métiers de GRTgaz dans la durée. 	N° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	2.1 Notre stratégie climat
R : Réputation et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Communication inappropriée sur les atouts et les externalités des gaz renouvelables auprès des décideurs institutionnels • Prises de parole médiatisées des opposants à la filière • Déficit d'image du gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route communication gaz renouvelables • Campagne de communication en faveur des gaz renouvelables • Politique relations presse, réseaux sociaux, communication digitale 		
R : Santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Accident grave et mortel d'un salarié ou d'un prestataire 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle » • Dispositif des visites de sécurité (visites comportementales de sécurité et visites de sécurité) • Challenge sécurité partagée pour valoriser les départements qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise de risques • Cérémonie de remise des trophées pour récompenser les entreprises prestataires de GRTgaz dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de GRTgaz, ont été remarquables 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	5.1 La sécurité de nos équipes et de nos prestataires
R : Sécurité du réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Accident industriel • Incidents liés à des travaux menés par des tiers à proximité du réseau de GRTgaz • Incidents liés à un défaut d'inspection et de maintenance du réseau • Atteinte à la santé et sécurité des parties prenantes (riverains, entreprises travaux publics) 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz) • Programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages • Travaux de R&D sur les techniques permettant une optimisation des activités de maintenance de GRTgaz (détection, analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations), en particulier dans des sous-sols encombrés • Guichet unique des réseaux en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, permettant de collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet via une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) et informer les entreprises déclarantes. 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
R : Sécurité des systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Risque cyberattaque 	<ul style="list-style-type: none"> • Système de management de la sécurité (basé sur l'ISO 2700x) • Politique de sécurité des systèmes d'information 		

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Management des risques et continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de service dans la continuité de fourniture de nos clients • Non-adaptation des infrastructures face aux risques climatiques (canicules, crues...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique et plans d'actions de continuité d'activité 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients
R : Éthique des affaires et compliance	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE (respect de la 3e directive) • Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport • Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport • Non-préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS) • Conflits d'intérêts • Corruption • Pratiques de fournisseurs contraires à la charte éthique de GRTgaz • Toutes les formes de discrimination, de harcèlement • Fraude • Divulgateur de toutes formes d'informations confidentielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Code de bonne conduite • Charte éthique de GRTgaz • Charte éthique fournisseurs et procédure de « due diligence » pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement 	N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	5.5 L'éthique et l'indépendance
O : Protection de l'environnement et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Pressions sur la biodiversité liées à nos activités • Non-cohérence avec nos engagements dans la lutte contre le changement climatique • Non-respect des réglementations relatives au tri par type de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise engagée pour la nature Act4nature France • Partenariats avec les parcs naturels régionaux • Expérimentation de conversion des postes de livraison ou de coupure au zéro phytosanitaire • Expérimentation d'entretien des bandes de servitude pour respecter la trame verte et bleue • Procédures de gestion des déchets des sites et des chantiers • Mesure d'empreinte biodiversité 	N° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités	3.3 La limitation de nos impacts sur la biodiversité
R : Intégration et acceptabilité des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts des travaux et des installations sur l'agriculture, l'environnement, l'urbanisme... • Contestations en justice des projets liés au déficit d'image du gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus formalisé de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes mis en œuvre à chaque projet de construction • Mise en œuvre de mesures compensatoires 		

7.4

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant DPEF

BM&A

11, rue de Laborde
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

GRTgaz

Société Anonyme
6 rue Raoul Nordling
92270 Bois Colombes

Rapport des Commissaires aux comptes sur la déclaration de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'attention de la direction générale,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de GRTgaz SA (ci-après la « Société ») et à la suite de la demande qui nous a été faite, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement « les Informations » et la « Déclaration »), **présentées dans le rapport de gestion de la Société.**

Votre société, en tant que Société sous le contrôle d'une société qui établit des comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui publie une déclaration de performance extra-financière consolidée n'a pas l'obligation de publication d'une Déclaration mais souhaite se conformer aux dispositions des articles L225-102-1, R.225-105 et R225-105-1 du code de commerce de manière volontaire.

Il nous appartient également d'exprimer, à la demande de la Société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que certaines informations, sélectionnées par la Société et présentées dans la Déclaration ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Conclusion d'assurance modérée sur la déclaration de performance extra-financière

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

Conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations incluses dans la Déclaration

À notre avis, les informations suivantes sélectionnées par la Société sont présentées, dans tous leurs aspects **significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel : émissions de CO₂ scopes 1 et 2 (rejets de méthane et énergie de compression).**

BM&A

11, rue de Laborde
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la Société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines données sont sensibles aux options méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la Société

Il appartient à la Direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires auxquelles la société se réfère de manière volontaire, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité des Commissaires aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce,
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Société, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

BM&A

11, rue de Laborde
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables le cas échéant, en particulier, celles prévues par l'article L 225-102-4 du code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption) et en matière fiscale applicables à certaines entités ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et, pour Deloitte et Associés, à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) «*Assurance Engagements other than Audits and Reviews of Historical Financial Information*» de l'IAASB (*International Auditing and Assurance Standards Board*).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de la Société et de l'exposé des principaux risques.

BM&A

11, rue de Laborde
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons **justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa** du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble de la Société, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés et corroborer les **informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes**¹.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été réalisés sur l'entité GRTgaz, seule société contributrice à la Déclaration.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la Société.

¹ Engagement 5 : Accord alternance 2023, Engagement 8 : Politique et procédures, Engagement 8 : Politique cybersécurité, Engagement 9 : Lignes directrices participation aux événements groupe, Engagement 10 : Politique environnement de GRTgaz.

² **Informations sociales** : taux de salariés formés, taux d'engagement des salariés, index égalité femmes-hommes, taux de féminisation, taux d'alternance, taux de fréquence des salariés, taux de fréquence des prestataires, % de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an, % des équipes formées aux risques éthiques et à la conformité, nombre d'incidents éthiques remontés.

Informations environnementales : émissions de CO₂ du périmètre pilotable de GRTgaz – scopes 3 pilotable, capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordé aux réseaux en TWh par an, coût des installations d'injection et de rebours, part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone, nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation, nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires, nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service, % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse, taux de déchets valorisés.

BM&A

11, rue de Laborde
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Nous estimons que les éléments que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

A la demande de la Société, nous avons mené des travaux complémentaires afin de nous permettre de formuler **une conclusion d'assurance raisonnable sur les informations suivantes : émissions de CO₂ scopes 1 et 2** (rejets de méthane et énergie de compression).

Les travaux menés ont été de même nature que ceux décrits dans la partie ci-dessus relative à l'assurance modérée, mais plus approfondis, s'agissant en particulier :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail réalisés sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 57% des informations couvertes par la conclusion d'assurance raisonnable.

Paris, le 22 mars 2024

Les Commissaires aux comptes,

Pour BM&A

Marie-Cécile Moirier

Associée

Pour Deloitte & Associés

Nadia Laadouli

Associé

Erwan Harscoet

Associé

Crédits photo : GRTgaz (Vincent Thierry, Rostand Jacques, Marechaux Luc, Pierre-Olivier, Dureuil Philippe, Azmoun Hamid, Garroni Parisi Cecilia, Lecuyer Alban, Boulze Christophe, Krieger Vincent, Dunouau Franck, Cabanel Jerome, www.leuropeueueduciel.com, Aktua Prod / Garet Guillaume, Fleury Pierre, Jacques Olivier, Brandel Gregory).

Conception et réalisation : éditions stratégiques - 01 49 48 97 98.

GRTgaz février 2024.





GRTgaz

société anonyme au capital
de 639 633 420 euros
Siège social 6, rue Raoul Nordling
92270 Bois-Colombes
440 117 620 RCS Nanterre